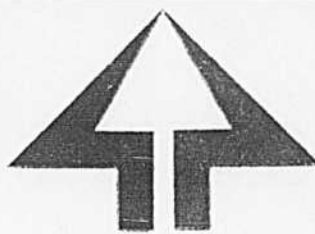


# IQOP contre CROP



## La guerre des sondages éclate

Larvée depuis belle lurette, la guerre que se font les grandes maisons de sondage a éclaté au grand jour hier, à l'occasion de la publication sur les ondes de Radio-Canada d'un sondage de CROP

dominant au Parti québécois une très nette avance sur le Parti libéral au chapitre des intentions de vote des Québécois. Les résultats de CROP n'étaient pas encore passés en ondes au "60"

que sa concurrente, l'IQOP, publiait un communiqué mettant en cause la validité du sondage CROP. Avec d'autant plus de vigueur que l'IQOP publiait dimanche dernier un sondage donnant

des résultats exactement contraires: une avance nette au Parti libéral sur le Parti québécois. Réplique de CROP, tard hier soir: "Nous existons depuis 12 ans; l'IQOP, depuis deux ou trois ans."

Pour l'instant, les spécialistes de l'extérieur se perdent en conjectures sur les raisons qui expliquent l'écart dans les résultats. Et au Parti libéral, on préfère accorder foi assez naturellement au

sondage IQOP qui le place en avance. Les reportages de Philippe Gagnon et d'Ingrid Saumart. — page A 6

# la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE  
Montréal,  
Jeudi 22 avril 1976,  
92e année, no 96,  
84 pages, 6 cahiers

25 CENTS  
Abon. Côte Nord 30c  
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.40  
METEO  
Plutôt nuageux avec quelques averses  
Minimum: 8 — Maximum: 16  
Demain: Dégagement progressif  
Détails à la page A 2

## Lalonde furieux contre la GRC

# Québec agit à son tour dans l'affaire Sky Shops



Fernand Lalonde

Québec n'a pas digéré que la GRC dépose, à Ottawa plutôt qu'à Montréal, ses accusations en rapport avec l'affaire Sky Shops.

Convoquant la presse parlementaire, hier, le Solliciteur général Fernand Lalonde a déclaré que la police fédérale a "trompé" les autorités québécoises en intentant ses poursuites en Ontario contre cinq personnes dont le sénateur Louis Giguère, le président de la ligue Nationale de hockey, Clarence Campbell et l'homme d'affaires Louis Lapointe.

M. Lalonde a donc annoncé que Québec a décidé d'entreprendre à son tour des procédures dans cette affaire et que, s'il le faut, les accu-

sés pourraient l'être en deux endroits différents, en rapport avec les mêmes délits.

Pris de court, M. Lalonde a dénoncé l'attitude de la GRC et appelé que l'administration de la justice en sol québécois relevait complètement du gouvernement du Québec. Mais il n'a pu expliquer ce qui a pu se passer pour que la GRC perde patience et porte ses accusations sans passer par l'étape de la pré-enquête.

M. Lalonde a précisé que les représentants de la police fédérale avaient demandé, le 13 avril dernier, un délai d'une semaine avant de se prononcer sur l'opportunité de tenir la pré-enquête que Québec

réclamait. Mais mardi, à la veille de l'expiration du délai, sans souffler mot à la Couronne québécoise, la GRC portait ses accusations en Ontario.

M. Lalonde a qualifié cette stratégie "d'inacceptable" et il entend d'ailleurs soumettre une protestation formelle à son homologue fédéral Warren Allmand, ministre responsable de la GRC.

En attendant, l'Opposition conservatrice aux Communes, par la bouche de son leader, Joe Clark, a réclamé à nouveau une enquête publique sur toute cette affaire.

Les reportages de Marcel Desjardins, Denis Lord et Jean Pelletier, en page A2.

## le monde

Le Parti socialiste portugais rejette toute alliance à gauche ou à droite et gouvernera seul s'il est élu, explique un membre du parti à notre correspondant Louis-Bernard Robitaille. — page F 1



Caché au fond d'une camionnette branlante, notre reporter Pierre Saint-Germain a réussi à pénétrer dans l'agglomération de Soweto, ghetto noir interdit aux Blancs, en banlieue de Johannesburg, en Afrique du Sud, pays de l'apartheid. Il revient de là convaincu que le pouvoir blanc exercé par le Premier ministre Johannes Vorster est aux abois. — page A 9

## le fisc et ses secrets

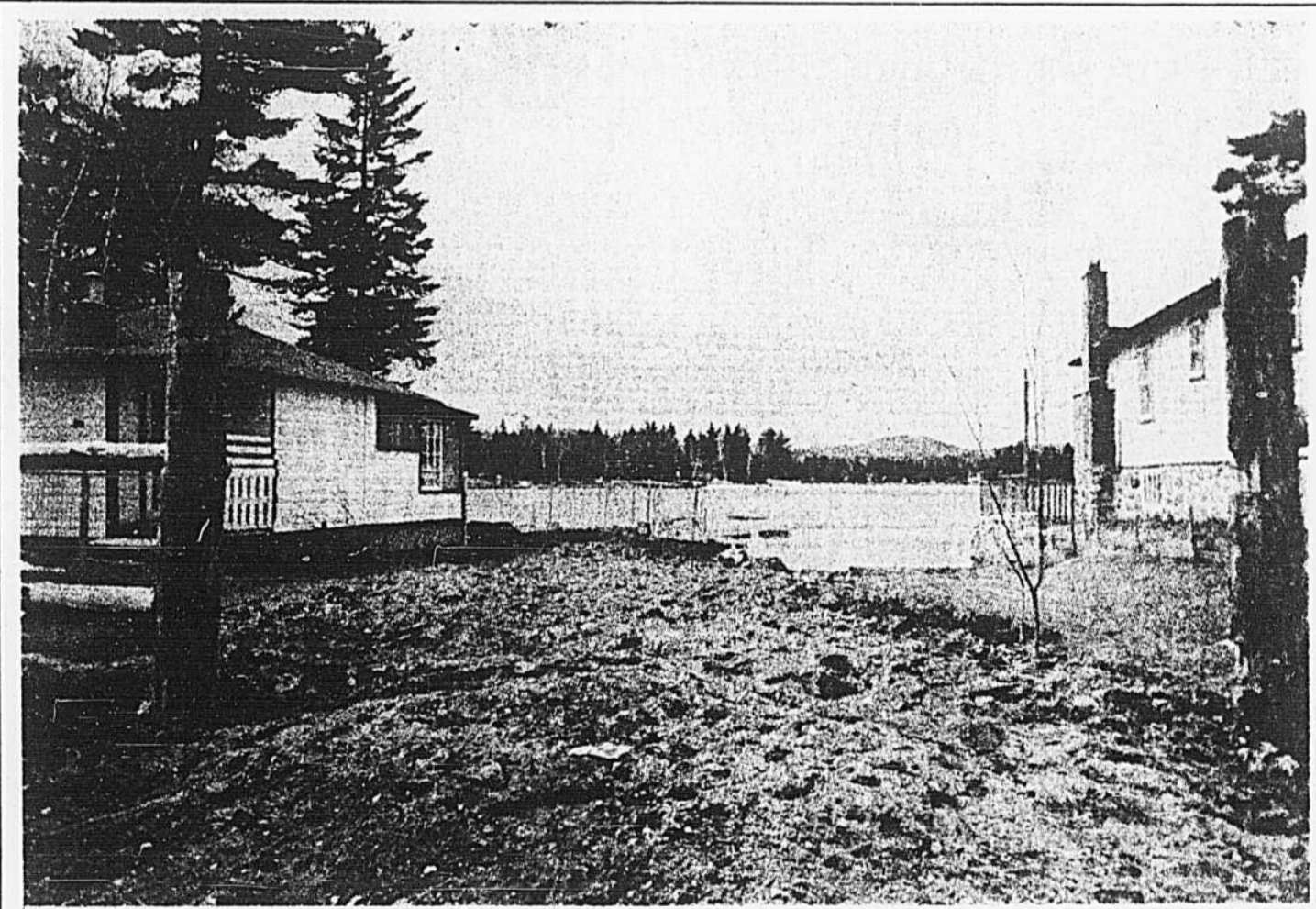
Le mariage a ses bons côtés, mais le divorce aussi, surtout si on choisit le bon moment. Ainsi, Robert Pouliot fait remarquer dans son article d'aujourd'hui sur la fiscalité qu'une personne qui se marie le 31 décembre peut profiter de l'exemption pour un conjoint à charge, même si celui-ci a amassé des revenus de \$10,000 cette année-là. De même, une personne qui divorce au début de janvier peut réclamer la même exemption pour toute l'année dans sa prochaine déclaration d'impôt, ce que notre chroniqueur appelle "une béquille de séparation". — page D 9

## LA MODE Lunettes

Les lunettes sont maintenant des accessoires de mode vendus tout au long de l'année. Et les innovations sont particulièrement intéressantes dans le domaine "solaire". On retrouve de plus en plus sur le marché les griffes des grands couturiers tout comme une majorité de fabricants de lunettes solaires s'inspirent de la mode pour offrir de nouveaux styles. — page B 2

## ECONOMIE & FINANCES

- S'assurer coûtera plus cher malgré les profits de l'industrie
- Le coût de la vie baisse à Montréal et grimpe ailleurs
- Le Canada évite la catastrophe au prix d'un chômage plus élevé
- LES CAPITAUX  
Un mauvais climat économique et politique incite les sociétés canadiennes à investir davantage aux Etats-Unis — cahier D



Le lac Doré, ou "Golden", entre Val-David et Val-Morin, est entouré d'habitations dont la plupart ne possèdent pas la superficie suffisante pour permettre l'épuration des eaux. Certaines maisons de campagne sont construites sur des lots n'ayant pas plus de 20 pieds de front. Les experts estiment que ce fait constitue la plus grande cause de pollution et de dégradation. Les mêmes experts et beaucoup de citoyens conscients réclament que le gouvernement du Québec adopte sa loi de l'aménagement du territoire qui interdirait la construction de bâtiments sur des terrains ayant moins de 150 pieds de front. Ici un petit propriétaire a complètement gâché la rive naturelle pour en faire son "terrassement".

# Laurentides: un effort concerté contre l'urbanisation à outrance

A la suite d'une dégradation avancée de la plupart des lacs des Laurentides et de l'urbanisation à outrance de cette région, les pressions se font de plus en plus fortes sur le gouvernement provincial pour qu'il crée des parcs et freine la construction domiciliaire ou hôtelière dans les secteurs les plus intéressants. Le Conseil régional de développement des Laurentides doit d'ailleurs publier dans quelques jours

un inventaire des lieux qu'il est urgent de protéger, comme les chutes Wilson, près de Saint-Jérôme et la forêt qui sépare Val Morin de Val David. Cette dernière, qui appartient en partie aux Frères des Ecoles chrétiennes, pourrait être mise en vente prochainement. Des promoteurs américains seraient même intéressés à l'acheter pour réaliser des projets d'urbanisation. La Fédération de la montagne a

demandé le 30 mars dernier, au ministre du Tourisme, M. Claude Simard, de se porter acquéreur de cette forêt, estimant que la transaction pourrait être de l'ordre de \$1 million. Par ailleurs, le directeur du Conseil régional de développement des Laurentides, M. Serge Boucher, a confié à Jean-Pierre Bonhomme que la plupart des lacs du triangle Lachute-Sainte-Agathe-Joliette ont été dénaturés de manière irrévers-

ble, à la suite d'un mauvais lotissement et du déboisement. En raison de cette situation, nombreux sont les organismes de défenseurs de l'environnement qui réclament la loi de l'aménagement du territoire, promise depuis trois ans, et proposent que chaque terrain en bordure d'un lac ait une superficie de 40,000 pieds carrés et plus, ainsi qu'une largeur minimale de 150 pieds. — page A 3

## Front commun: grèves possibles demain

— page E 2

## Québec refuse l'électricité à rabais pour l'aluminerie en projet

— page B 1

## SOMMAIRE

- Arts et spectacles: C 14, D 1, D 2, D 7
- Bandes dessinées: E 6
- Cinéma: D 2
- Décès, naissances, etc.: F 13
- Economie: D 8 à D 16
- Etes-vous observateur?: E 6
- Horoscope: B 4
- Informations étrangères: F 1, F 2
- Les maux de notre langue: B 12
- Loisirs et récréation: E 6
- Médecine d'aujourd'hui: B 3
- Mon œil sur Montréal: B 3
- Mots croisés: E 9
- Petites annonces: E 7 à E 12, F 3 à F 12
- Plaisance: F 9
- Radio et télévision: D 6
- Sports: C 1 à C 14
- Vivre aujourd'hui: B 2 à B 8
- Initiation à la vie économique: E 4

# Sky Shops : en colère contre la GRC, Fernand Lalonde demande une pré-enquête

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le Solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, a reproché à la Gendarmerie royale du Canada d'avoir "trompé" les autorités québécoises et de leur avoir fait faux bond pour tenter des poursuites dans l'affaire Sky Shops, en Ontario.

Hier après-midi, 24 heures après que l'Ontario eut accepté de déposer des accusations contre le sénateur libéral Louis de Gonzague Giguère, M. Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey et contre l'homme d'affaires Louis-A. Lapointe, le Québec a décidé d'entreprendre également des procédures dans cette même affaire.

Au lieu de porter immédiatement des accusations, le Solliciteur général a demandé au juge Maurice Rousseau de tenir une pré-enquête afin de déterminer s'il y a lieu de déposer une accusation de fraude contre le sénateur Giguère. Selon la décision qui rendra le juge Rousseau, MM. Giguère et Campbell pourraient être accusés deux fois, à deux endroits différents en rapport avec le même délit.

Visiblement pris de court par le geste de la GRC, qui a refusé de se prêter à l'étape de la pré-enquête comme le suggéraient les procureurs québécois, M. Lalonde a dénoncé l'attitude de la police fédérale. Il a rappelé que l'administration de la justice en soi québécoise relevait complètement du gouvernement du Québec comme une récente décision de la Cour suprême l'avait de nouveau confirmé récemment dans la cause impliquant la CECCO.

Que s'est-il passé pour que la GRC perde patience et refuse de marcher dans la pré-enquête? M. Lalonde dit l'ignorer.

Le 19 février la GRC, représentée au dossier Sky Shops par l'inspecteur-chef Rodney Stambler et le sergent d'état-major Pierre Goudreau, a eu une première rencontre avec les procureurs québécois afin de les met-

tre au courant de la preuve. Une autre rencontre eut lieu le 26 février.

Par la suite, ils ont dû attendre, toujours selon M. Lalonde, jusqu'au 29 mars, avant d'obtenir le précis de preuve, ainsi que d'autres documents indispensables à l'évaluation de la preuve par la Couronne.

Et le 13 avril, les procureurs québécois rédigèrent la dénonciation requise pour demander une pré-enquête, alors l'officier fédéral chargé de l'affaire Sky Shops refusa de signer le document. La GRC demanda un sursis d'une semaine afin de consulter la Couronne fédérale.

Le ministère de la Justice du Québec accepta de suspendre toute procédure jusqu'au matin du 21 avril, c'est-à-dire hier.

Mardi soir, cependant, la GRC décida de faire du "crown shopping" et de demander à l'Ontario, sans souffler mot à la Couronne québécoise, d'accuser MM. Giguère, Campbell et Lapointe. Le procureur général ontarien

accepta et les accusations furent portées sur-le-champ.

M. Lalonde, qui a qualifié "d'inacceptable" cette stratégie de la GRC, et entend d'ailleurs soumettre une protestation formelle à son homologue fédéral, M. Warren Allmand, Solliciteur général du Canada et ministre comptable de la GRC devant la Chambre des communes. La GRC n'a pas à s'en remettre à l'Ontario pour instruire une cause de juridiction québécoise.

En faisant faux bond à la justice québécoise, la GRC a placé les autorités politiques québécoises dans une situation fort embarrassante. Ce geste de la GRC, on s'en rend compte, fait peser des doutes sur les autorités que-

bécoises qui sont soupçonnées de se trainer les pieds dans cette affaire impliquant des libéraux éminents.

### L'imbroglie

Or, selon M. Lalonde, il n'en est rien.

Et hier après-midi, le Solliciteur général, un des ministres les plus discrets à Québec, a convoqué les journalistes pour expliquer la procédure entamée dans le cas du sénateur Giguère et pour lever un coin du voile sur l'imbroglie qui a perturbé le volet québécois de l'enquête Sky Shops.

M. Lalonde soutient que la pré-enquête est une pratique suivie au Québec lorsqu'un personnage public, un juge, un avocat, un policier, un séna-

teur et même un journaliste, peut être visé par une accusation.

"Il serait trop facile, a dit M. Lalonde, pour un dénonciateur privé de mauvaise foi de lancer une accusation à tort et à travers dans le simple but de salir un homme public. Cette procédure s'applique aussi bien lorsque la dénonciation vient d'un corps policier parce que même lorsque la police est dénonciatrice, elle peut se fier à des témoignages qui lui sont fournis par des témoins éventuels. Nous n'avons aucune assurance, que sous serment, de tels témoins voudront répéter leurs témoignages."

Lorsqu'un personnage public est accusé, il est immédiatement condamné dans l'esprit du public, même avant

le procès. Alors, soutient M. Lalonde, il faut agir avec prudence. Le ministre a rappelé que la même procédure fut suivie dans le cas des députés libéraux Antonio Yanakis et Gerard Shanks.

"Les corps policiers, y compris la GRC, a affirmé M. Lalonde, ne peuvent accepter la décision prise dans l'intérêt de la justice par ceux qui en ont la responsabilité."

Devant les méthodes de la GRC, M. Lalonde demande à son homologue M. Allmand s'il est d'accord avec celles-ci et s'il trouve normal que la nature des poursuites criminelles soit dictée par un corps policier plutôt que laissée à des procureurs du ministère public?



M. Fernand Lalonde

# Une enquête publique s'impose plus que jamais, selon Joe Clark

par Denis LORD de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Loin d'apaiser le chef de l'Opposition officielle, les derniers rebondissement de l'affaire Sky Shops devant les tribunaux incitent plutôt M. Joe Clark à réclamer à nouveau, avec plus de vigueur encore, l'institution d'une enquête publique et complète sur tous les aspects de l'affaire que des procédures strictement judiciaires vont forcément laisser dans l'ombre, à son avis.

M. Clark ne doute pas que la police et les tribunaux soient en mesure de disposer des infractions au code criminel auxquelles l'octroi des contrats fédéraux à Sky Shops a pu donner lieu, mais il ne croit pas que ces procédures vont vider toutes les questions que l'affaire soulève.

Il faut aller beaucoup plus loin, de préciser M. Clark devant les journalistes hier, il faut aussi faire toute la lumière sur les agissements des ministres mis en cause dans le renouvellement des baux à Sky Shops, MM. Jean Marchand et Don Jamieson, du temps qu'ils étaient respectivement ministres de l'Expansion économique régionale et des Transports.

### Doute sérieux

M. Clark précise aussitôt qu'il n'a aucune raison de croire que MM. Marchand ou Jamieson aient pu poser des gestes susceptibles d'entraîner des poursuites pénales dans le cours des tractations qui ont amené le ministère fédéral des Transports à modifier une nouvelle politique en faveur des intérêts de Sky Shops.

Le chef tory n'est pas certain par contre que les deux ministres, ou leurs proches collaborateurs en l'occurrence, ne se soient pas adonnés à des pratiques contraires à l'éthique qui devrait inspirer les agissements des membres du cabinet. En tout cas, dit-il, les faits révélés récemment sont de nature à susciter un doute sérieux dans l'opinion publique et une commission d'enquête en bonne et due forme serait justement l'occasion pour

toute la population de voir plus clair dans le jeu des influences qui ont pu s'exercer dans l'entourage du gouvernement.

### Responsabilité des ministres

Selon le code d'éthique adopté par l'ancien premier ministre Pearson, rappelle M. Clark, les ministres ne sont pas seulement responsables de leurs propres gestes mais également de ceux de leurs proches collaborateurs, ce qui, dans ce cas, inclut les notes de service présumément échangées entre des adjoints des deux ministres dans le cours de l'affaire.

Le chef conservateur reproche au

premier ministre Trudeau de se cantonner trop volontiers derrière le paravent des procédures judiciaires à chaque fois que font surface des faits qui mettent en cause la crédibilité du gouvernement libéral. S'il persiste dans cette attitude, prévient M. Clark, c'est la réputation de toutes les institutions politiques canadiennes que le gouvernement Trudeau risque de ternir.

### Pas un cas isolé

Le jeune leader de l'opposition est d'autant plus inquiet que l'affaire Sky Shops n'est pas un cas isolé. Déjà l'an dernier, rappelle-t-il, le gouverne-

ment s'est obstinément refusé à nommer une commission pour enquêter sur les contrats fédéraux de dragage dans le port de Hamilton et la région de l'île d'Orléans, qui mettaient en cause des proches du ministre John Munro, et plus récemment il a agi de même dans l'affaire des juges.

Evidemment, reconnaît-il, une commission d'enquête pourrait éprouver quelques difficultés à mener ses travaux pendant que se poursuivent des procédures judiciaires et que s'applique la règle du sub-judice, mais l'opposition se satisfait d'un engagement formel du gouvernement de lancer l'enquête dès la fin des procès.

## LA MÉTÉO

Une perturbation se dirigeant vers le nord-est engagera le sud-ouest et l'est. De faibles quantités de précipitations sous forme de pluie suivront, et un risque d'orages persistera sur tout l'ouest. Les températures se maintiendront près des normales saisonnières pour les deux prochains jours. Peu de changement est prévu pour demain, sauf sur le sud-ouest où il y aura un dégagement progressif.

### à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN
Minimum: 8	Maximum: 16	Dégagement progressif
Pluôt nuageux, quelques averses		

### au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	4	12	Pluie intermittente, poss. d'orages	Averses dispersées
Outaouais	4	16	Pluôt nuageux avec averses	Dégagement
Laurentides	4	16	Pluôt nuageux avec averses	Dégagement
Cantons de l'Est	4	16	Averses dispersées et vents	Pluôt nuageux
Mauricie	4	12	Pluie intermittente, risque d'orage	Averses dispersées
Québec	4	16	Averses dispersées et vents	Pluôt nuageux
Lac-Saint-Jean	4	12	Pluie intermittente, risque d'orage	Averses dispersées
Rimouski	4	8	Ennuag. et poss. d'averses	Pluie
Gaspésie	4	8	Ennuag. et poss. d'averses	Pluie
Bas-Caraïbe	4	8	Ennuag. et poss. d'averses	Pluie
Saint-Isidore	4	8	Ennuag. et poss. d'averses	Pluie

### au Canada

	Appréciation	Capital	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Vancouver	4	12
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	0	8
Saskatchewan	Averses	Regina	4	10
Manitoba	Dégagement	Winnipeg	4	10
Ontario	Nuageux	Toronto	4	17
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	0	14
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	0	13
Île du Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	0	9
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	0	4

### si vous partez...

aux États-Unis		Min.		Max.	
New York	15	19	Chicago	11	20
Washington	11	15	San Francisco	11	15
Boston	12	16	Nile-Orléans	21	29
			Miami	29	25

### vers les capitales

Amsterdam	8	Londres	14	Stockholm	6
Athènes	15	Le Caire	20	Sydney	14
Berlin	9	Lisbonne	14	Tokyo	14
Bruxelles	8	Madrid	16	Tunis	19
Casablanca	12	Moscou	9	Vienne	16
Genève	17	Paris	11	Varsovie	8
Hong Kong	21	Rome	11		

### vers les plages

Acapulco	24	28	Bermudes	24	28
Mexico	24	28	Barbade	24	28
			Nassau	19	25
			Rio de Janeiro	27	29

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LITÉE, 7 cours, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Z 1A9. Ce cours la Presse Canadienne et autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Covier de la deuxième classe" — Entregistrement numéro 14097. Prix de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	REDACTION	285-7070
Samedi seulement	0.50*	EDITORIAL	285-7030
		PROMOTION	285-7100
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ABONNEMENTS PAYS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (unités de 100 mots)	
par porteur:	12 26 52	Commandes	285-7111
Lundi au samedi	\$16.80 \$33.60 \$67.20	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi	\$15.00 \$30.00 \$60.00	Pour changer ou annuler	285-7205
Samedi seulement*	\$13.00 \$26.00	du lundi au vendredi: 9h à 16.30h	
		GRANDES ANNONCES	
par courrier:		Détailants	285-7202
Lundi au samedi	\$28.60 \$57.20 \$114.40	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80	Carrières et professions, nominations	285-7320
Samedi seulement*	\$10.01 \$20.02 \$40.04	COMPTABILITÉ	
		Grandes annonces	285-6892
		Petites annonces	285-6801

\*Minimum de 26 semaines

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h) 285-6911

# AVANT D'ACHETER UN SEMI-HORS-BORD, ESSAYEZ DONC CETTE ANNONCE!

L'idéal, c'est d'essayer le bateau que vous avez choisi avec un semi-hors-bord OMC, un MerCruiser ou un Volvo.

Mais il est bien évident qu'un essai pareil n'est pas facile à réaliser. C'est bien dommage (pour vous!) car la combinaison supérieure de caractéristiques de rendement OMC fait vraiment ses preuves lors d'essais réels.

Alors, comparez OMC aux autres sur cette page. C'est ce que vous avez de mieux à faire, si vous ne pouvez pas vraiment essayer les bateaux.

### Direction à cap vrai

Ceci va vraiment vous gêner. Les ingénieurs appellent la direction à cap vrai OMC en option un "système non-réversible qui isole les charges de direction du volant". En d'autres termes, lorsque vous tournez le volant, il ne vous résiste pas. Vous n'avez pas besoin de lutter pour le maintenir. En fait, vous pouvez même lâcher le volant dans un tournant, ou en ligne droite — à faible vitesse, ou à n'importe quelle vitesse.

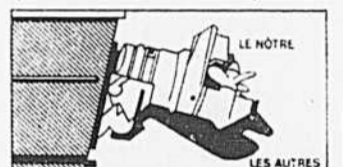
### Mieux maniabilité

La première fois que vous ferez faire une manoeuvre difficile à un OMC, vous aurez une belle surprise. Car l'élément extérieur OMC pivote sur 90°... 50% de plus que les autres! En fait, un bateau équipé par OMC peut tourner en moitié moins de place que les autres. Jetez un coup d'oeil au dessin en bas à droite. N'est-ce pas cette petite marge supplémentaire que vous voulez pour vos manoeuvres?

À vitesse identique, OMC tourne en 16'1". MerCruiser en 34'10" et Volvo en 38'8".

### Basculement à 75°

Seul l'élément extérieur OMC bascule sur 75° — 25% de plus que le MerCruiser ou le Volvo! C'est un gros avantage lorsque vous lancez votre bateau, accostez



ou désirez changer une hélice sans avoir à entrer dans l'eau.

### Le montage Uni-Mount

Si vous placez votre main sur l'arceau d'un bateau équipé d'un semi-hors-bord OMC, puis sur l'arceau du même bateau équipé par MerCruiser ou Volvo, vous remarquerez que les autres vibrent beaucoup plus. Vous pouvez sentir, et entendre la différence. Parce que les autres bouloquent l'élément extérieur directement sur l'arceau.

Mais OMC utilise le système Uni-Mount. L'élément extérieur et le moteur sont un ensemble intégré, monté de façon souple sur les serres de bouchain. L'élé-

ment extérieur ne touche pas l'arceau. Nous pouvons ainsi amortir les vibrations et les bruits de l'ensemble moteur et de l'hélice.

### Dispositif Power Shift exclusif

Avec les autres semi-hors-bord, lorsque vous changez de vitesse, il vous faut de la force. Avec le nôtre, on vous aide. Il vous suffit de déplacer la commande doucement, comme le levier de vitesse de votre voiture. Et, avec OMC, pour passer de marche avant à marche arrière, il suffit de le déplacer de 22°. Pour les autres, il faut le déplacer de 40° à 45° — ce qui prend du temps.

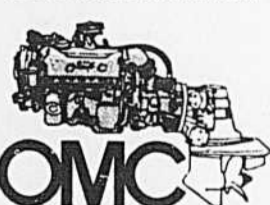
### Les tableaux d'essais OMC

Vous faut-il encore des preuves? Demandez à votre dépositaire de vous montrer les résultats des essais de consommation et de vitesse des V-8 OMC\*. Comparez l'économie du V-8 OMC au moteur de même puissance de nos concurrents.

Vous êtes maintenant prêts à acheter votre bateau, avec un semi-hors-bord OMC. Il en existe 14 modèles, y compris cinq V-8 de classe.

\*Vérifiés par un laboratoire indépendant d'essais nautiques.

### DU FABRICANT D'EVINRUDE & JOHNSON



## OMC Semi-hors-bord

Un produit d'Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada

## VOYEZ LE SEMI-HORS-BORD OMC AU SALON NAUTIQUE

<b>Leo Ste-Marie Marina</b> 321, rue Youville Casteauquay Station 692-0018 Vente - Service	<b>BOULANGER YACHT INC.</b> 2225, St-Joseph Lachine 637-4408	<b>DUBOIS MARINE</b> 2100, Hymus Station Dorval 684-9110	<b>DESMARIS MARINE OUTBOARD SALES INC.</b> 2625, rue St-Joseph Lachine 637-2733
--	---	---	---

**dupuis & marine INC.**

12525, LACHAPPELLE, MTL PONT CARTIERVILLE 331-2060

**McGarr Marine**

1704 OUEST, rue ST-LAURENT en face du pont Jacques-Cartier LONGUEUIL — 874-4159



Un parc de maisons "mobiles" et de roulottes, à Val-Morin, constitue l'un des exemples les plus frappants de la poussée d'urbanisation sauvage dont la région des Laurentides est présentement victime et que les personnes intéressées à la protection de l'environnement déplorent.

## Le massacre des Laurentides

# Choisir entre la conservation et les bungalows californiens!

par Jean-Pierre BONHOMME

La plupart des lacs des Laurentides, dans le triangle Lachute, Sainte-Agathe, Joliette sont dans un état de dégradation avancé et l'urbanisation inconsidérée du territoire du nord de Montréal a presque complètement éliminé les zones vierges, les sites naturels permettant aux citoyens de se recréer dans la quiétude des forêts.

Pour sauver ce qui reste de nature les citoyens de la région exercent ces temps-ci des pressions de plus en plus fortes sur le gouvernement du Québec pour qu'il crée des parcs et qu'il freine ainsi la construction domiciliaire et hôtelière dans les secteurs les plus intéressants.

Le Conseil régional de développement des Laurentides, un organisme para-public, déposera pour sa part dans quelques jours à Lachute, à l'occasion d'une rencontre régionale, un inventaire des lieux qu'il est urgent de protéger. Ce sont de rares lieux qui ont été préservés du développement urbain à cause de circonstances particulières: les difficultés d'accès, la qualité des propriétés et l'action collective des municipalités.

**Val-Morin — Val-David: un bon exemple**

Parmi les lieux que le CRDL proposera à l'Etat de se réserver on trouvera les chutes Wilson, près de Saint-Jérôme et celles de Sainte-Adèle, de même que la zone de Mont-Tremblant-nord et le reste de forêt vierge entre Val-Morin et Val-David. La pointe Saint-André, à l'embouchure de la rivière du Nord

et de l'Outaouais fera l'objet d'une requête en expropriation.

La zone particulière de Val-Morin — Val-David est un bon exemple. Il s'agit d'une forêt de 2.000 acres que les conservacionnistes, dont la Fédération québécoise de la Montagne, veulent protéger parce qu'on y trouve des falaises intéressantes et parce que le reste du territoire limitrophe ressemble à des quartiers de la ville de Laval.

La forêt de Val-David appartient actuellement à la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes et à certains particuliers. Les religieux veulent se départir de leur propriété et les conservacionnistes ont des indications selon lesquelles des intérêts américains ont déjà fait des offres en vue de réaliser des projets d'urbanisation. D'autre part, les alpinistes — on en trouve maintenant 10.000 au Québec, — qui avaient le plaisir d'emprunter les agréables sentiers conduisant aux monts Césaire, Condor et King, trouvent maintenant des chantiers dégagés au bulldozer et ils craignent l'urbanisation comme la peste... ou la fièvre typhoïde: on ne fait pas de l'alpinisme devant les fenêtres des bungalows californiens!

La Fédération de la Montagne a pour sa part pressé le ministre du Tourisme, M. Claude Simard, le 30 mars dernier, de se porter acquiescent de ce qui reste de la zone vierge de Val-David. Elle estime que la transaction pourrait se faire pour \$1 million environ.

**La viabilité même du territoire**

Les inquiétudes des villégiateurs du triangle des Laurentides ne con-

cernent pas que les activités spécialisées comme celles de la montagne. Elles portent effectivement sur la viabilité même du territoire comme lieu récréatif et sur la valeur marchande des propriétés.

Les histoires tristes, soulignant l'état de dégradation du Nord, comme les Montréalais ont l'habitude de dire, se racontent du reste comme une litanie. C'est l'homme d'affaires qui a construit "une maison de campagne" pour la somme de \$60.000 et qui ne peut plus se baigner dans son lac rond après avoir fait deux heures d'auto-tourne parce que l'eau est polluée; c'est la famille entière qui ne peut plus boire l'eau du lac pollué et dont la situation est ainsi devenue intenable, et le reste.

Pour le directeur du Conseil régional de développement des Laurentides, M. Serge Boucher, les lacs du triangle qui ne sont pas en train de "mourir écologiquement", c'est-à-dire qui n'ont pas été détériorés de manière irréversible, sont de rares exceptions. Quelques lacs ont été sauvés par des actions municipales énergiques. Dans ces lieux, habités par des citoyens soucieux, comme à Gore et Lakefield par exemple, les qualités bactériologiques et écologiques de l'eau sont excellentes. Dans presque tous les autres cas, par contre, les lacs ont subi des dommages irréparables à cause du mauvais lotissement — des terrains trop petits pour épurer les eaux usées — et du déboulement.

**L'urgence de la loi de l'aménagement**

Le directeur du programme de

protection des lacs des Services de protection de l'Environnement, M. Tony Le Sauter, explique justement que son activité porte sur la conservation de ce qui reste de nature dans la périphérie des lacs, de ce qui reste de forêt à proximité, pour éviter le pire de l'évolution actuelle.

Précisons ici que, selon les spécialistes, les mesures correctives peuvent, dans la plupart des cas, sinon dans tous, redonner à l'eau une qualité acceptable du point de vue bactériologique. Mais ils précisent par contre que les blessures écologiques elles, celles qui concernent la modification des berges et la nature des sédiments, laissent toujours leurs plaies ouvertes. Pour trouver les lacs "naturels" dans "le Nord", en tout cas, il faut maintenant aller au-delà de Saint-Jovite, et encore.

Pour sauver ce qui reste, enfin, tous les organismes de protection de l'environnement, tant les conseils de développement, que la Fédération pour la protection de l'environnement des lacs, réclament, principalement de l'Etat québécois qu'il adopte sa loi de l'aménagement du territoire — promise depuis trois ans — afin d'interdire les lotissements dommageables pour l'environnement. Pour protéger les lacs les Services de protection de l'environnement estiment que chaque terrain en bordure devrait avoir une superficie minimale de 40.000 pieds carrés et une largeur de 150 pieds. Par ailleurs la zone de conservation absolue de la forêt doit s'étendre sur 50 p. cent du périmètre.

# La publication du code d'éthique de la police Échec d'une coalition RCM-banlieue

par Florian BERNARD

Neuf maires de la banlieue, dont Yves Ryan de Montréal-Nord, et le Rassemblement des Citoyens de Montréal n'ont pas réussi, hier soir, à obtenir la publication du récent code d'éthique de la police préparé par le président du Conseil de Sécurité publique, M. Paul-Emile L'Écuyer.

Invocant la nécessité de permettre aux "citoyens ordinaires" de connaître les règles qui régissent la police et même d'y apporter des suggestions d'amendements, les conseillers du RCM ont réussi, durant le vote, à rallier les suffrages de 9 représentants de la banlieue, incluant, outre M. Ryan, MM. Samuel Moscovitch, de Côte Saint-Luc, J. Beck, de Pointe-Claire, W.C. McDonald, de Pierrefonds et Samuel Adesky, de Hampstead.

Il s'est agi d'un vote extrêmement serré — l'un des plus serrés depuis la naissance de la CUM — puisqu'avec deux voix supplémentaires la banlieue aurait pu atteindre la majorité requise.

**Des événements étranges**

Le conseiller Paul Cliche du RCM avait inauguré le débat en soulignant que certains "comportements" récents de la police, surint à la veille des jeux, laissent la population inquiète. Le conseiller Cliche avait ajouté que seule la divulgation du code d'éthique de la police de la CUM permettrait aux citoyens de connaître de façon

précise les droits et privilèges des gardiens de la paix et de prendre les mesures appropriées en cas de violation des règles.

M. Cliche avait précisé que certains incidents récents (perquisition, fouilles, patrouilles indues) soulignent l'urgence de connaître les règles qui régissent la conduite des policiers.

Le conseiller Cliche a profité de ce débat pour reprocher aux policiers leur manque de jugement au cours d'événements plus ou moins récents. Il a souligné le "matraquage" d'enseignants par l'équipe anti-émeute, la visite par effraction à l'Agence de presse libre du Québec, la vaste opération de "renseignements" à l'occasion des jeux olympiques de Montréal, diverses tactiques de harcèlement contre des syndiqués et des membres d'associations populaires, etc.

**La CUM agira**

Le RCM a toutefois réussi à faire adopter une partie de sa résolution, soit celle qui entend donner à la CUM le pouvoir d'édictier des règlements régissant la conduite des policiers. De tels pouvoirs devront toutefois recevoir l'accord de l'Assemblée nationale. La CUM doit présenter prochainement une demande de cette nature au gouvernement.

Quant au projet de code d'éthique récemment préparé par le président du Conseil de Sécurité — projet qui aurait pu être greffé à celui que la CUM préparera éventuellement — il demeurera secret.

Pour Montréal

# Augmentation subite de la dette des Jeux

par Claude TURCOTTE

La dette olympique présentée à la charge de la Ville de Montréal a grimpé de \$30 millions en l'espace de quelques jours.

Hier soir au conseil, le directeur du service des finances, M. Fernand Denis, a affirmé plusieurs fois que cette dette est présentement de \$270 millions.

La semaine dernière, jeudi soir précédemment, M. Denis soutenait que cette dette olympique était de "8240 millions au plus". Il laissait alors entendre que la dette n'aurait pas plus haut que ça.

M. Denis n'a pas donné d'explications sur cette différence hier soir alors qu'il a commencé le débat sur le budget municipal.

Il aura cependant l'occasion de le faire aujourd'hui même ou subseqüemment puisque ce débat sur le budget se poursuivra jusqu'à la fin du mois.

M. Denis a toutefois mentionné devant le conseil que ces \$270 millions sont entièrement financés par des emprunts à court terme de \$20 millions. Il reste \$10 millions que l'on peut utiliser à d'autres fins.

La semaine dernière M. Denis avait indiqué que l'intérêt payé par la ville pour cette dette est capitalisé et inscrit dans les comptes à recevoir du COJO comme la dette elle-même.

Si l'on en croit MM. Bourassa et Goldbloom cette façon de calculer ne s'appliquera qu'à une tranche de \$70 millions puisque la ville devra vraisemblablement assumer une responsabilité pleine et entière pour \$200 millions.

Cette dette devrait alors être financée par un emprunt à long terme. Mais contrairement à ce que le RCM et d'autres prétendent, les retombées financières de cet emprunt ne figureraient pas dans le budget de 1976-1977, mais plutôt dans celui de 1977-1978.

On ne connaît pas évidemment les modalités précises qui seront suivies mais il est plus que probable que la ville stipulera dans son prospectus que le remboursement d'intérêts ne commencerait que l'an prochain à supposer que l'emprunt soit fait avant

le 1er mai 1977, ce qui paraît probable.

Quoi qu'il en soit, le RCM continue d'avoir des doutes sur les méthodes comptables de la ville. M. Faïnstat l'a répété encore hier à M. Denis qui s'est pour une fois permis de défendre sa compétence devant le conseil:

"Je suis les règles comptables établies. Nos méthodes sont approuvées par des vérificateurs internes et externes et je fais partie de l'ordre des comptables agréés du Québec. Je n'essaie pas de camoufler les chiffres".

Peu habitué à voir un directeur de service élever un peu la voix le conseiller Paul Cliche a rabroué M. Denis en lui lançant qu'il y a "une façon de parler au monde".

L'incident n'a pas eu de suites. Mais le débat sur le budget continue aujourd'hui.

**La motion du RCM**

Par ailleurs la motion du RCM pour retarder d'un mois l'adoption du budget n'a pas fait long feu.

Elle fut battue aux voix et défaite également en grande partie sur le plan des arguments.

Le maire Drapeau a fait valoir que ce budget n'a rien de spéculatif comme le prétend le RCM et qu'il contient tous les revenus nécessaires pour administrer la ville pendant un an.

Si l'Assemblée nationale vote une loi pour le transfert d'une tranche de \$0.20 du taux d'imposition du secteur scolaire au secteur municipal, il y aura \$17 millions de trop. Il faudra alors modifier le budget pour retirer cette somme. C'est la procédure anticipée par les autorités municipales.

Le RCM n'a pas fait une vive opposition aux arguments du maire. Thérèse Davaux-Bergeron a eu la réplique la plus concise et incisive: "La réponse de M. Drapeau n'est pas digne d'un politicien qui a à cœur le bien de sa ville. Québec se tasse quand on est fort".

Le proposeur de la motion, John Gardiner, a fait état d'une réponse de M. Goldbloom au télégramme du RCM. La proposition du RCM sera considérée au conseil des ministres.

# Le salaire minimum pour les 14 employés de bureau Les dirigeants de l'UIOVD ne respectent pas un piquet de grève

par Pierre VENNAT

Nouveau coup de théâtre à l'Union internationale du vêtement pour dames sur laquelle la Fédération des

travailleurs du Québec, soupçonnant qu'il s'y passe des choses antidémocratiques, enquête depuis quelques mois.

Les employés de bureau de l'UIOVD ont en effet déclenché la grève hier et dressé des piquets de grève devant le siège du syndicat, rue Concorde. Ils viennent ainsi apporter leur contribution aux nombreux membres de ce curieux syndicat qui en contestent le fonctionnement depuis plusieurs mois.

Face à cette contestation de l'intérieur, la direction de l'UIOVD — qui distribue actuellement un peu partout dans les ateliers de confection un journal en trois langues (français-italien-anglais) dénigrant la FTQ — a fort mal réagi.

Son gerant général, Si Bresner, également directeur canadien du syndicat et un des vice-présidents du Conseil du travail du Canada, aurait foncé en voiture sur les piquets de grève.

Quant aux agents d'affaires, qui ne sont pas en grève, et aux autres employés de l'UIOVD qui ne sont pas membres de l'Union internationale des employés de bureau (un autre syndicat affilié à la FTQ), ils ont tous franchi les piquets de grève, ce que les grévistes considèrent comme une attitude pour la moins curieuse de la part de "permanents syndicaux".

D'autant plus que les 14 grévistes ne gagnent guère plus que le salaire minimum. La moyenne est en effet de \$130.42 mais plusieurs des 14 grévistes ne gagnent que \$98 par semaine, ou le salaire minimum, alors que les centrales syndicales — y compris la FTQ à laquelle l'UIOVD adhère — réclament \$1 l'heure comme salaire minimum dans leurs demandes communes contre les mesures anti-inflation. Les employés de l'union réclament un contrat de trois ans et des augmentations de 15, 12 et 7 p. cent.

Pendant qu'à la FTQ, on observe la situation, l'UIOVD, elle, distribue à gauche et à droite son journal "Justice".

M. Bresner, dans son message en trois langues qui sert d'éditorial, affirme que "l'intervention de la FTQ dans sa forme actuelle est inopportune. Nous pouvons sortir de nos difficultés sans elle, et si des changements doivent s'opérer dans notre union, ils le seront à la suite de décisions prises par nos membres et non sous la pression de gens de l'extérieur peu au courant de nos problèmes et de nos besoins."

Et il conclut que l'UIOVD demande "aux chefs de la FTQ de cesser de favoriser la dissension au sein des

unions ouvrières de bonne foi et de consacrer son temps, ses efforts et son argent à la solution des problèmes et des difficultés qui sont le lot des unions ouvrières au Québec".

**Autres problèmes**

Ce message n'émeut guère les dirigeants de la FTQ, dont l'enquête se continue, d'autant plus que les employés de l'UIOVD affirmeraient hier sur les piquets de grève que l'attitude du syndicat à leur égard, ajoutée à celle qu'il entretient à l'égard des membres contestataires, justifie à elle seule l'enquête.

On sait que la FTQ enquête également sur le fonctionnement de l'Union internationale des employés de restaurants, une enquête qui "n'avance pas beaucoup", selon le secrétaire général Fernand Daoust. Le prochain bureau de la FTQ, le 10 mai, devrait statuer sur cette enquête afin qu'elle accélère ses travaux.

Enfin, M. Daoust a avoué que l'on songeait à rencontrer l'Union des artistes pour "parler entre nous de tous ces problèmes là", à savoir le comportement de cette union affiliée dans le récent conflit de Télé-Métropole et l'actuel conflit de CKVL, où les membres de l'union traversent à volonté les piquets de grève.

**Roger Larose**  
VENEZ NOUS VOIR AVANT D'ACHETER un **ORGUE** **ORGUE CONN**  
Le plus grand centre d'orgues et de pianos à Montréal  
**LOCATION ECHANGE**  
1490 est, rue Fleury  
384-5115

**M. BILLARD vous présente**  
**LA TOUTE NOUVELLE LEXINGTON 1976**

- 4' x 8'
- Élegant et robuste
- Lit Ardoise
- Ajusteurs de niveau
- Coussinets en caoutchouc ultra rapide

**PRIX DE \$579**  
VENTE  
accessoires en sus.

7111, rue Saint Denis,  
Montréal, Tel. 274-2457

**Le Centre du Billard**

# Pour un parti des travailleurs

Les tenants de la fondation d'un parti québécois des travailleurs ne désarment pas. Les journaux d'hier, en effet, nous apprenaient que le Regroupement des militants syndicaux (RMS) avait pris l'initiative de préparer un programme pour ce parti et d'inviter les trois grandes centrales syndicales à présenter des candidats dès les prochaines élections provinciales.

La geste est plus importante que certains pourraient le penser. D'abord, il ne faut pas oublier que le RMS, même s'il ne compte que deux cent cinquante membres, est un lieu de rencontre pour plusieurs dirigeants syndicaux passablement influents. Il exerce une action dynamique à l'intérieur de chacune des centrales. De plus, ces mêmes centrales peuvent difficilement trouver à redire au programme qu'on leur propose puisqu'il reprend simplement les principales résolutions qu'elles ont elles-mêmes adoptées en congrès.

Jusqu'ici, on parle beaucoup, dans les milieux syndicaux, de la nécessité de passer à l'action au plan politique. Mais on hésite et l'on en reste au niveau du discours. Ce que fait le RMS c'est de donner un coup de pouce pour qu'on en vienne au moins à un démarrage partiel.

Le RMS ne propose pas effectivement de créer ce parti des travailleurs. Il y va plus modes-

tement. Il espère obtenir un appui au programme qu'il a élaboré et inciter des syndiqués à le défendre devant les électeurs lors d'un prochain appel au peuple. Ce serait une première expérience, dont on espère qu'elle donnera le goût d'aller plus loin.

On sait que la CSN avait décidé à son dernier conseil confédéral de tenir, les 1er et 2 mai, des colloques régionaux sur la mise au point de l'orientation et de l'organisation de son action politique et sur l'attitude qu'elle devrait prendre lors de la prochaine élection provinciale. En faisant connaître hier son projet de programme et ses suggestions quant à la présentation de candidats des travailleurs, le RMS espère visiblement amener les participants à ces colloques à épouser sa thèse.

Il faut s'attendre, bien sûr, à de vives résistances. Les centrales syndicales, encore une fois, sont plus fortes au niveau du discours qu'à celui de l'action. Un fort pourcentage de leurs membres, voire de leurs dirigeants, sont des sympathisants du Parti québécois, et il est loin d'être sûr qu'ils changeraient facilement d'allégeance pour appuyer un candidat des travailleurs.

A son dernier congrès, la FTQ est restée très froide à l'idée d'un parti ouvrier. Elle a préféré

poursuivre un certain flirt avec le PQ dans l'espoir, semble-t-il, de pouvoir le noyauter de l'intérieur. On sent que c'est un peu la même philosophie qui prévaut à la CEQ.

C'est la CSN qui est allée le plus loin dans la voie que préconise le RMS. A son dernier conseil confédéral, au début de l'année, cette centrale a adopté une résolution autorisant la mise en branle d'un mouvement pouvant éventuellement se transformer en un parti des travailleurs si les membres y donnaient leur assentiment.

Mais, même dans ce cas, le président Marcel Pepin s'est chargé de minimiser par la suite la portée de cette résolution. Son adoption, a-t-il précisé, n'a jamais signifié même un appui de principe de la CSN à l'idée d'un parti ouvrier. Pareille décision, a-t-il dit, ne peut d'ailleurs être prise qu'en congrès général puisqu'il faudrait auparavant modifier les statuts de la centrale qui veulent que celle-ci soit "indépendante de tous les partis politiques".

La CSN, comme les autres centrales, en somme, est extrêmement gênée par la présence du PQ sur la scène politique provinciale.

Pourtant, la logique est nettement du côté du RMS et de ceux qui, dans les syndicats, pensent comme lui. Les centrales syndicales réclament un

nouveau contrat social. Or, celui-ci ne peut s'obtenir qu'au niveau politique. On peut, par la négociation, améliorer ce contrat social; on ne peut le changer. Or, d'après ces mêmes centrales, aucun des partis politiques existants, et cela inclut le PQ, ne vise à renverser le régime actuel.

Alors, il faut aller au peuple. C'est ce que propose le RMS. Si les centrales parlent vraiment, ainsi qu'elles le disent, au nom de l'immense majorité qui serait opprimée par une minorité, le verdict ne devrait pas faire de doute. Qu'attendent-elles pour le vérifier? Bien sûr, si le verdict, par hasard, n'était pas celui qu'on prévoyait, il faudrait mettre un terme à la logomachie marxiste qu'on nous sert "ad nauseam" depuis quelques années.

De toute façon, le programme que propose le RMS ne saurait être jugé comme une trahison de la pensée des syndicats puisqu'il incorpore leurs résolutions les plus significatives. Les hésitations des centrales ne sauraient continuer indéfiniment. En tout cas, elles auront vite fait de devenir suspectes. On n'a pas le droit de se présenter en défenseurs de la majorité et de ne pas fournir à cette dernière l'occasion de se libérer du joug de la minorité. A moins d'admettre que les discours que l'on tient n'ont rien de sérieux.

Vincent PRINCE

## bloc-notes

### La saison finit mal

Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, connaît une fin de saison difficile. A peine venait-il de déclarer qu'un coup de poing sur le nez ne lui semble pas la pire des méthodes pour régler un différend sur la glace qu'il apprenait une nouvelle à couper le sifflet à un sénateur. Le nom de Clarence Campbell apparaît en effet à côté de ceux de Me Louis A. Lapointe, de Gordon Brown, de James Lavery et du sénateur Louis de Gonzague (dit "Bob") Giguère. Tous sont nommés dans l'affaire "Sky Shops".

Invité à commenter les accusations de fraude portées contre lui-même et les 4 autres personnages cités plus haut, M. Campbell a déclaré que son avocat lui avait conseillé de s'abstenir de tout propos sur un sujet aussi délicat. Personne naturellement, pas plus le président de la LNH qu'un autre, ne souhaite "réchauffer le banc", comme on dit dans le jargon du hockey. Les errements reprochés à Campbell et compagnie sont punissables de peines de prison pouvant s'étendre jusqu'à cinq ans.

Un accusé n'est pas un coupable. Même le député qui a éventé toute cette affaire se garde bien de porter le moindre jugement. Il est fortement conseillé à quiconque de montrer le même souci de discrétion.

Mais tant d'éléments marginaux sont du domaine public, dans une affaire dont on a commencé à parler il y a un an, qu'une légitime curiosité est en éveil quant à la suite.

Si on a le droit de savoir, il faut bien constater également qu'on reste dans le noir quant aux raisons qui font que l'affaire est instruite à Ottawa plutôt qu'à Montréal. On ne sait pas très bien pourquoi le Solliciteur général de la province de Québec a été saisi de l'affaire; et on ne sait pas plus pourquoi il en a été dessaisi.

Est-ce qu'il a montré trop peu d'empressement à donner les suites attendues? Parce qu'il jugeait les dossiers incomplets? Parce que des questions de juridiction n'ont pu être surmontées? Toutes les explications semblent plausibles.

Le sénateur Giguère est un personnage très considérable. Il a joué un rôle capital dans l'élection du Premier ministre Trudeau à la tête du parti en avril 1968. Le 10 septembre de la même année, il était nommé sénateur. Sa carrière comme agent public a commencé il y a plus de 40 ans, et la liste des entreprises auxquelles il a été mêlé, à un titre ou à un autre, est longue.

L'affirmation catégorique de M. Trudeau écartant toute responsabilité de l'un ou l'autre de ses ministres dans l'affaire "Sky Shops" n'empêche pas que le nom de M. Marchand soit prononcé jusque sur les ondes de la radio. C'est que l'ancien chef de cabinet du ministre, Mlle Carmelle Carrière, semble intéresser grandement les enquêteurs. Son témoignage sera capital.

Guy CORMIER

## Le logement en crise

On n'a pas la preuve qu'il faille établir un lien entre la crise du logement, à Montréal, et la tenue des Jeux olympiques. Et ces pauvres (!) Jeux en ont tellement sur le dos qu'il ne faudrait tout de même pas les couvrir de tous les maux.

Mais un fait demeure: il faudra loger à Montréal quelques dizaines de milliers de visiteurs alors que des concitoyens ne trouvent pas où se loger. Les hommes étant ce qu'ils sont, ici comme ailleurs, il demeure toujours possible que certains propriétaires soient tentés par des gains substantiels et rapidement gagnés. Ils risquent alors de renvoyer de leur logis des locataires qui paient \$200 s'ils peuvent en faire \$2,000 dans un mois. D'autant plus qu'ils savent bien qu'après les Jeux, ils ne risquent pas d'être boycottés, car tant de gens ont besoin d'eux.

Ce ne sera donc pas à cause des Jeux si des hommes souffrent un peu plus mais à cause de la rapacité de certains autres. Contre eux, il vaut la peine de se protéger.

La campagne présente ment menée par Centraide et la Ligue des droits de l'homme tombe donc à point. Et l'approche des Jeux rend encore plus pertinente son action. Car il serait honteux que la crise du logement qui fait pâtir tant de familles serve encore les intérêts de propriétaires sans conscience.

A Montréal, beaucoup de locataires habitent des logements sans avoir de bail. Parce qu'ils n'ont qu'un petit appartement ou même

une seule pièce; parce que cet appartement se loue ordinairement à la semaine; parce que propriétaire et locataire ne désirent aucunement être liés l'un à l'autre; parce que le propriétaire veut conserver l'exercice de tous ses droits à tout moment. Ces locataires peuvent être renvoyés sans plus de raison et ne profitent d'aucune protection.

D'autres voient leur bail expirer; d'autres sont avisés de faire place à la parenté. Les bonnes raisons voisinent avec les prétextes et les mensonges. Et encore là, la protection peut faire défaut.

En 1967, lors de l'Expo, on se souvient de la quantité de scandales qui se sont produits à Logexpo. Il semble que pour les Jeux, on évitera de tomber dans les anciens pièges. Il est réjouissant de voir Hébergement Québec-Olympique (HEQUO) participer à la préoccupation de Centraide et de la Ligue. Les Jeux devraient nous ouvrir à l'hospitalité. Il faut empêcher les profiteurs de salir cette tradition québécoise qui a l'occasion de s'exprimer.

Il faudrait donc qu'HEQUO prenne ce problème en main et en fasse sa responsabilité. Et qu'ainsi l'opération "crise-logement" poursuive son objectif de base: protéger Montréal contre la démolition de tout logement habitable, conserver à Montréal sa possibilité d'héberger une population stable et normale.

Il paraît qu'il manque 30,000 logements à Montréal. Il aurait peut-être fallu, il y a longtemps, tenir une campagne de "conscience sociale" capable de signifier que l'évolution d'une société peut dépendre de quatre murs de briques.

Jean-Guy DUBUC



Reprise — Giguère est en vacances.

Droits réservés

## document

### Rationaliser la politique d'achat de l'Etat

Le Conseil du patronat du Québec a remis au ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement un mémoire sur une politique d'achat du secteur public et parapublic québécois. En voici de très larges extraits.

Les revenus et les dépenses des gouvernements représentent aujourd'hui un pourcentage élevé de l'ensemble de la dépense et du revenu nationaux. Même si les paiements de transfert et les salaires comptent pour l'essentiel des budgets public et parapublic, les gouvernements et leurs institutions n'en sont pas moins devenus de gros consommateurs de biens et de services et pour certaines industries le principal client.

Cette situation revêt une grande importance au Québec en particulier. La politique d'achat du secteur public pourrait par contre devenir un instrument utile parmi d'autres dans la réalisation des programmes de développement économique de la province. Dans la mesure où la politique monétaire relève du gouvernement fédéral et où la fiscalité provinciale n'affecte que marginalement le fonctionnement des industries, la politique d'achat du secteur public et parapublic devient, en effet, un outil d'incitation et de négociation non négligeable dans le cadre d'une politique industrielle.

Aussi comme en témoignent les nombreuses études gouvernementales sur les achats du secteur public et les déclarations d'un certain nombre de ministres, l'intention

semble être la mise en place d'une politique d'achat pour le secteur public et parapublic. Une telle politique viserait de toute évidence à accorder une certaine préférence aux entreprises locales.

#### Les principes de base

A) Le premier principe veut que l'ensemble des secteurs public et parapublic adopte la même politique d'achat. Ceci n'implique nullement une disparition de l'autonomie des municipalités, des hôpitaux ou de l'Hydro-Québec. Chacun de ces organismes devrait seulement respecter la même philosophie et la même démarche normalisée dans la réalisation de ses achats de biens et de services.

B) La clause de préférence commerciale pratiquée couramment dans la plupart des provinces et des pays industrialisés et que nous utilisons déjà dans certains cas, tels ceux de l'Hydro-Québec ou du transport subventionné, devra être étendue à l'ensemble des secteurs public et parapublic. Cette recommandation implique qu'à qualité égale, un achat devra viser un bien ou un service canadien fabriqué ou produit au Québec. Il ne s'agit en aucun cas d'accorder une prime à l'incompétence et une marge de 10 à 15% semble être une préférence raisonnable. Le critère le plus important d'identification du caractère québécois d'un achat serait alors le lieu de fabrication.

C) Dans le but de préserver un climat aussi concurrentiel que possible, même dans le cadre d'une politique d'achat gouvernementale, le CPQ recom-

mande que les achats de biens et services dans le secteur public et parapublic.

Afin d'assurer une efficacité accrue au régime de soumissions publiques et une participation plus large à ce processus d'achat, le CPQ suggère un certain nombre de changements dans les habitudes d'achat des secteurs public et parapublic:

1) Il est recommandé que l'Etat adopte à l'égard de ses fournisseurs une attitude comparable à celle généralement en vigueur dans le secteur privé, notamment en ce qui regarde les délais de paiement. Les retards prévisibles de la part des gouvernements dans le règlement de leurs dettes incitent en effet les soumissionnaires à gonfler leurs contrats d'un montant au moins égal aux intérêts qu'il devront supporter. Une telle politique répond de toute évidence très peu aux objectifs de restriction des coûts et a pour effet de restreindre largement les soumissions de la part des PME. Ces dernières n'ont pas en effet, dans la plupart des cas, un pouvoir financier suffisant pour supporter les délais inhérents aux contrats publics.

2) Dans la mesure du possible les programmes d'achat gouvernementaux devraient être planifiés à long terme. Une telle démarche permettrait aux entreprises de faire elle-mêmes des projections à long terme au cas où elles seraient désireuses de participer à l'approvisionnement du secteur public ou parapublic. L'actuelle politique d'achat gouvernementale au jour le jour ne permet guère en effet aux entreprises québécoises d'ajuster

leur appareil de production à une demande par trop fluctuante.

3) Les décisions d'achat des secteurs public et parapublic devraient par ailleurs ne pas se limiter au critère prix mais également prendre en considération l'aspect service après-vente. Une telle approche s'avérerait certainement favorable à bon nombre d'entreprises locales dans plusieurs cas.

4) Dans le but d'encourager les entreprises québécoises à soumissionner, un effort d'information devrait être fait par les secteurs public et parapublic sur leurs procédures de soumission et surtout sur leurs besoins. Des améliorations devraient être apportées au processus actuel d'achat qui se limite à toutes fins utiles à la consultation des catalogues des manufacturiers. Une attitude plus agressive, telle la réalisation de catalogues des besoins en biens et services, l'organisation d'expos-profits, le démarchage auprès des entreprises locales, etc., permettrait probablement d'atteindre de nouvelles sources d'approvisionnement autant au bénéfice des gouvernements que des entreprises en cause.

5) Afin de limiter le pouvoir arbitraire des administrateurs publics et permettre une adaptation nécessaire des politiques d'achat gouvernementales et paragonnementales aux nouvelles circonstances, un mécanisme de révision devrait être prévu. Un tel mécanisme, mis sur pied après consultation du patronat, permettrait en effet une réévaluation régulière de ces politiques et surtout restreindrait au minimum les dangers d'interprétation abusive.

## Un exemple d'abus flagrant

Avant de lire la lettre de Mme E. Ducharme, chassée de son logis malgré ses 70 ans (La Presse, 14 avril), je me disais bien que cela devait exister, que certaines personnes devaient avoir à souffrir plus que d'autres des conséquences du développement social, plus particulièrement les cas de démolition et d'expropriation; il y a des fois où malheureusement le progrès et l'expansion économique entraînent des pertes plus ou moins dédommageables pour les individus touchés. Mais il y a quand même une limite aux abus flagrants.

J'ai été profondément vexé par le triste sort causé à cette dame Ducharme par un trust dont je tairai le nom, et qui aurait sûrement pu éviter qu'une telle injustice ne se produise: c'est bien beau spéculer en saisissant toutes bonnes occasions de faire fructifier son argent, mais lorsque des facteurs humains si prépondérants sont en

cause, on serait en droit de s'attendre à plus de jugement de la part des intéressés. Sauf si certaines conjonctures de développement l'imposent, ce qui n'est pas le cas pour le bloc de propriétés que détient ce trust sur la rue St-Hubert, les courtiers de toutes provenances devraient sérieusement réfléchir avant de s'engager dans de telles pratiques. A quoi servira donc l'édification d'une société nouvelle si ses artisans ne croient plus en aucune dignité humaine, qu'ils confondent invariablement avec la sensiblerie.

Je dois le dire, la situation pénible exprimée par cette lettre ouverte est vivement dénoncée par plusieurs collègues qui, comme moi, considèrent cet incident comme une injure à notre profession, si capitaliste soit-elle.

Lucien FORGET  
Courtier en immeuble  
Montréal-Nord

## L'OSM et les talents locaux

J'aimerais commenter la réponse de M. John Goodwin de l'Orchestre Symphonique de Montréal, qui a paru il y a quelques jours dans LA PRESSE. Il s'agit du fait que les musiciens locaux n'ont presque aucune chance de faire partie de l'orchestre depuis plusieurs années.

Je suis entièrement d'accord avec M. Goodwin quand il dit qu'on doit faire tout pour avoir les meilleurs musiciens possibles à l'orchestre. Aucun orchestre ne penserait autrement. Néanmoins, l'étendue de ces recherches sont toujours très strictement limitées par les autorités d'immigration des pays en question, à l'exception, bien sûr, du Canada.

Etant moi-même musicien, je sais très bien que je ne peux pas mettre les pieds aux Etats-Unis pour participer à une audition, même si les chefs d'orchestre là-bas meurent d'envie de m'entendre. On admet certains musiciens que dans les cas extraordinaires. Ceci veut dire qu'ils peuvent venir par centaines prendre nos places, mais on ne peut prendre les leurs. Cette situation lamentable est la cause du moral tellement bas chez nos musiciens.

Les pays européens protègent leurs artistes depuis longtemps. On n'entend pas parler de chefs d'orchestre tellement mécontents en France, en Angle-

terre ou en Espagne. On utilise simplement les ressources qu'on a au maximum. Certainement, on pourrait améliorer les bois anglais ou encore les sections de cuivres français, mais on accepte ces défauts comme étant le style "anglais" ou le style "français".

Il faut mettre fin à cette impression populaire qui voudrait nous faire croire qu'il n'y a pas de musiciens compétents au Canada. Ils ne sont peut-être pas aussi nombreux qu'ailleurs, mais ils sont là et il s'agit simplement de les trouver.

La solution serait d'avoir des auditions canadiennes. Présentement, on a des auditions locales et ensuite on passe directement à des auditions "internationales". Si ma solution semble simple, elle ne l'est pas. L'American Federation of Musicians, dont font partie tous les musiciens américains ainsi que tous les musiciens en chômage canadiens, aurait de fortes objections. Il faut absolument que le gouvernement protège ses artistes de façon beaucoup plus vigoureuse si notre identité culturelle doit survivre.

Si l'élément étranger est tellement important, quoi de plus étranger qu'un Québécois à l'orchestre de Vancouver et vice versa.

Emile SUBIRANA  
Westmount

## Un contribuable en colère

Chaque fois que je discute des Jeux olympiques avec un voisin, un collègue, un inconnu, grandit ma révolte. Jamais en tant que citoyen québécois je n'ai été aussi vachement manipulé. Le premier manipulateur avait nom Jean Drapeau: un petit projet sobre dont il m'a caché, puis faussé, les véritables chiffres. Je ne pourrais jamais admettre qu'un seul homme, fut-il mégalomane, m'endette sans même que je le sache.

Mais passe toujours que Drapeau se prenne pour Neron. Que le gouvernement du Québec entre dans son jeu, la chose me dégoûte. A moins d'être de parfaits imbéciles, les élus du peuple

connaissent les véritables données de l'opération. Comment alors pouvaient-ils accepter un tel gaspillage? Quelles sont donc leurs priorités et quel est leur sens de responsabilités? Quant à moi, je n'accorde plus aucune crédibilité à de tels irresponsables.

Moi qui n'ai jamais accepté d'endosser quelque affaire de mon frère, j'endosserais les écarts de Drapeau et de Bourassa? Et toi, tu le ferait? Si quelqu'un pouvait m'indiquer comment ne pas payer ce que je n'ai jamais souhaité ni voulu, je serais tout disposé à le partager avec mes connaissances.

Pierre PINARD  
Drummondville-Sud

## Peut-on faire confiance au gouvernement?

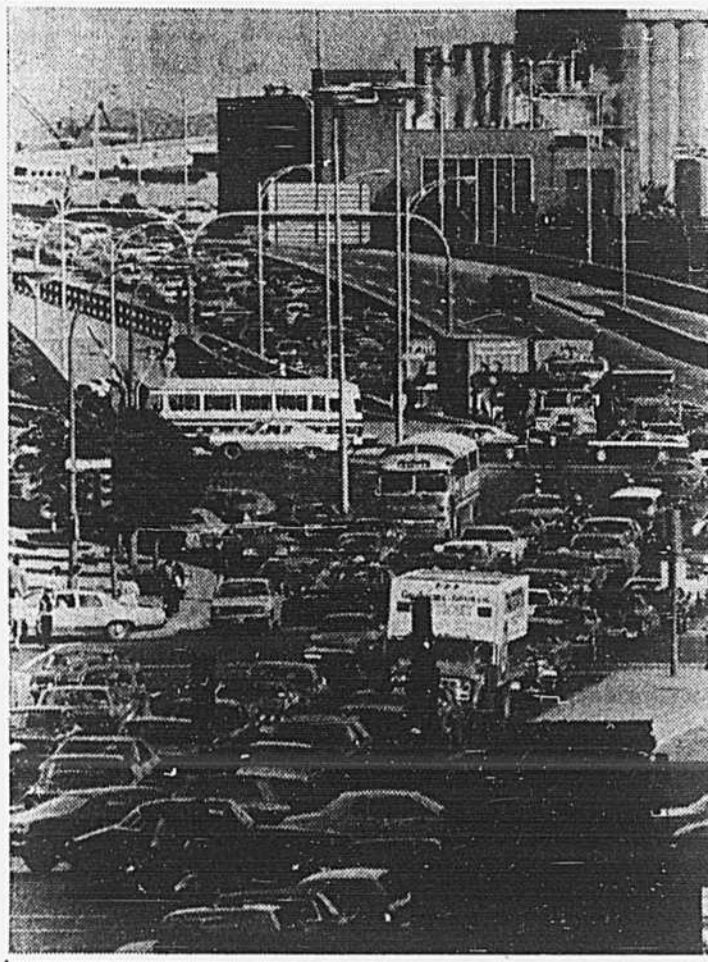
Monsieur Vincent Prince  
Editorialiste  
LAPRESSE  
Monsieur,

L'attitude que vous adoptiez dans votre éditorial du 10 avril dernier intitulé "Le bénéfice du doute au gouvernement", me laisse perplexe. Peut-on faire une telle confiance au gouvernement actuel? Impliqué dans le présent conflit, puisque je suis enseignant, je viens vous rappeler quelques faits susceptibles, peut-être, de diminuer votre confiance dans notre gouvernement.

"La volonté des élus du peuple doit primer", dites-vous. Là-dessus, nous sommes d'accord. Mais quelle volonté? Les commissaires d'école sont aussi des élus du peuple. Ce sont eux qui ont décrété les lock-out, décision à l'origine des plus grandes pertes de jours de classe. Pourquoi la volonté de ces élus du peuple ne primerait-elle pas? Plusieurs commissaires d'école se sont prononcés en faveur des demandes syndicales. Pourquoi leur volonté ne primerait-elle pas? Plusieurs commissaires se sont prononcés contre la loi spéciale. Même la Fédération des commissions scolaires. Pourquoi leur volonté n'a-t-elle pas primé? Ce sont tous des élus du peuple. Bien plus, ils furent élus pour ne s'occuper que de l'enseignement. N'ont-ils pas plus de chance d'avoir raison que les quelque 70 députés qui ont voté cette loi? Eux vivent quotidiennement les problèmes de l'enseignement. N'ont-ils pas le droit d'établir les conditions d'un enseignement de qualité?

Ce débat est plus que théorique. Vous ne pouvez ignorer les nombreuses tensions existant entre ces deux partenaires patronaux. Sur quel critère vous permettez-vous de choisir le gouvernement? Pourquoi lui accordez-vous votre confiance et non aux commissaires?

La loi, vous le reconnaissez vous-même, met le gouvernement en position de force. Vous souhaitez "qu'il se montre magnanime et n'abuse pas de sa position". Y croyez-vous vraiment? Son attitude présente démontre le contraire. Rappelez quelques faits. Le syndicat demande la conciliation, mécanisme prévu par la loi. Le gouvernement refuse sous prétexte que ce n'est là qu'un moyen pour obtenir le droit de faire la grève. Le syndicat, la Fédération des commissions scolaires demande un médiateur. Refus du gouvernement: on ne remet pas entre les mains d'un tiers 45 pour cent du budget. Or, un médiateur, par définition, n'engage aucunement les parties. Celles-ci restent libres d'accepter ou de refuser ses recommandations. N'est-ce pas abus de la situation? Le ministre Oswald Parent, responsable de la négociation, déclare, après le dépôt de la contre-proposition syndicale sur la tâche, qu'il est possible d'en arriver à une entente avec les enseignants. Pas de réponse du gouvernement. Le même ministre déclare qu'il n'est pas question de loi spéciale. Le gouvernement dépose la loi 23. Cette loi concerne tout le secteur parapublic, éducation et hôpitaux. C'est le ministre de



## Etudiants pas très édifiés...

Le jeudi 8 avril, un groupe d'étudiants le CIPE (Comité d'information politique étudiant) se rendait à l'Assemblée nationale du Québec. Par un heureux hasard, à cette date, les députés délibéraient sur la loi 23. Notre but était d'informer, nous voulons vous faire part de nos impressions.

D'abord, nous avons été frappés par l'absentéisme des députés. Plus de la moitié des députés ne se trouvaient pas à ce débat (de 2h30 à 4h45) et parmi les représentants, certains libéraux, et uniquement des libéraux, liaient le journal (ou peut-être faisaient des mots croisés). Très peu d'entre eux avaient l'esprit présent.

On pourrait les excuser en disant qu'ils étaient possiblement fatigués. Par contre, cette loi n'avait-elle pas droit à une grande attention? D'autant plus que c'est bien la majorité libérale qui l'avait voulue.

Peut-être aussi qu'il ne servait à rien d'y assister puisqu'il était assez évident que le Parti libéral, par sa majorité écrasante, aurait le dernier mot. En tout cas, malgré la fatigue, il s'en trouvait qui avaient tout de même le sourire, et même un sourire fantasque, comme dirait M. Charron.

Le débat devait durer trois heures, pas plus. Cette limite eut pour effet d'empêcher l'opposition d'exposer bien au clair ses objections et amendements à la loi. Le débat n'était donc pas démocratique. Par contre, malgré cette limite, les libéraux prenaient parfois le temps de faire des remarques stupides ou de rire de quelqu'un. Par exemple, certains n'ont pas manqué de ridiculiser Fabien Roy, ce qui ne devrait pas arriver chez des adultes sérieux.

En tant qu'étudiants, nous trouvons nos professeurs plus sérieux que nos députés libéraux, et ils mériteraient certainement plus leur augmentation que celle que se sont voté nos députés le printemps dernier...

Nous vous suggérons d'aller assister à au moins un débat pour constater de vous-même l'attitude puérile des libéraux et leur force écrasante sur l'opposition.

Le C.I.P.E.  
par: Raymond Lafrance, président  
et Alain Prévost, vice-président.  
Ecole polyvalente de Black Lake

P.S. Cette lettre n'a pas été recommandée par des professeurs.

**N.D.L.R.** LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général, elle refuse les communications provenant d'associations et autres organismes. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres majuscules son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone, en cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Seuls son nom et sa ville de résidence seront publiés. LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible, la conclusion est donc fortement recommandée. Autant que possible, prendre d'écriture à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: "Lettres des lecteurs", Service de l'éditorial, LA PRESSE, C.P. 4200, circulaire Place d'Armes, Montréal, Québec.

## Ah, ces automobilistes!

Voici le code de la route que de nombreux automobilistes semblent suivre à Montréal.

1. Si un piéton traverse la rue d'un pas que vous jugez trop décontracté, vous retardant ainsi de quelques précieuses secondes, klaxonnez ou encore avancez tranquillement jusqu'à n'être plus qu'à deux ou trois pouces de sa jambe. Vous le verrez déguerpir. Ce sera pour vous une occasion de vous détendre en riant un bon coup en le voyant sauter.

2. Lorsque vous tournez, ne faites pas usage de votre clignoteur, c'est inutile. Les autres s'apercevront bien que vous vouliez tourner une fois que vous l'aurez fait. Et puis l'usage du clignoteur est démodé et fastidieux.

3. Lorsque vous sortez de votre voiture, ne prenez pas la peine de regarder si la voie est libre. Si par hasard un cycliste s'annonçait à passer il n'aurait qu'à freiner ou alors il pourrait tout au plus démolir sa bicyclette sur votre porte d'auto et se casser une jambe, mais là ce n'est plus votre problème.

4. Lorsque vous démarrez, faites crier vos roues. Ca vous évite de passer inaperçu et ça met de la gaieté dans la ville. Le silence est tellement ennuyant.

5. Quand le feu de circulation tombe jaune, accélérez.

6. Evitez d'arrêter au STOP quand il n'y a pas d'auto qui s'en vient.

7. Lorsque la rue est mouillée et que vous apercevez une flaque d'eau,

accélérez; vous aurez peut-être la chance d'arroser un piéton ou un cycliste.

8. Lorsque vous êtes sur une rue de quatre voies ou plus, circulez au moins à 60 à l'heure. Vous serez plus vite rendu chez vous pour regarder votre émission de télévision préférée.

9. Le soir, attendez qu'il fasse complètement noir pour allumer vos phares. Vous épargnez votre batterie.

10. Enfin, souvenez-vous que l'automobile a toujours priorité sur le piéton ou le cycliste et qu'utiliser le transport en commun c'est s'abaisser.

Tout ça pour dire que l'atmosphère est vraiment saine dans les rues de Montréal et qu'on s'ennuierait si ce n'était pas des hommes-robots-automobilistes n'e se mettaient pas de la partie pour rendre la vie plus vivante et plus gaie. Et dire qu'on arrête des jeunes qui transportent deux ou trois cigarettes de marijuana dans leurs poches.

Une dernière remarque, dans le Vieux Montréal, on interdit les motocyclettes. Qu'est-ce qu'on attend pour interdire la circulation automobile sur la place Jacques-Cartier et les petites rues adjacentes, là où la circulation piétonne est abondante par temps chaud? On attend sans doute qu'il y ait des morts ou des blessés.

Mais, j'oubliais: pour l'instant la seule chose importante, c'est les Olympiques.

Gerald ARMAND,  
Montréal.

## Des salaires de famine

Je travaille dans un des plus grands hôpitaux de Montréal, je ne suis pas un syndicaliste enragé, ni une révoltée, mais je suis pour la franchise et la justice.

La population n'est pas au courant des problèmes réels des employés d'hôpitaux.

Peu de temps après l'avènement de l'assurance-maladie, il y a eu des coupures de personnel dans les hôpitaux, quand justement la clientèle augmentait. Quand des patients se plaignent que le personnel hospitalier n'est pas toujours souriant, ils ne savent pas que le surcroît de travail et l'épuisement peuvent nous faire perdre patience et sourire.

Ensuite sont venues les coupures de budget. Dernièrement, le ministre Forget a même proposé aux hôpitaux de fermer des lits pour économiser, et cela aux dépens des malades, car il y a toujours eu des listes d'attente de trois à quatre mois pour être hospitalisé. Avec ces fermetures de lits qui coûtent moins cher au gouvernement, les listes d'attente peuvent s'étendre de six mois à un an.

Je ne comprends pas que le gouvernement coupe les budgets des hôpitaux quand on sait qu'un hôpital est un service public très important pour la population. A quoi sert d'avoir des hôpitaux occupés aux trois quarts de leur capacité. Ce qui intéresse le gouvernement ce sont les industries qui sont rentables, et les hôpitaux ne le sont pas. Le gouvernement et les conseils d'administration (des administrateurs de sept ou huit grosses compagnies rentables) s'intéressent plus aux profits que les hôpitaux pourraient rapporter qu'au bien-être des malades (...)

Nous en avons du cœur pour les malades et nous savons que c'est un service public, mais nous voulons aussi être payés justement pour le travail que nous faisons et nous avons le droit de vivre convenablement. Il en

faut du cœur pour travailler dans un hôpital avec les salaires que nous avons.

Je suis bien placée pour dire que 75 p.c. des employés d'hôpitaux gagnent entre \$102 et \$126 brut par semaine. Après déductions, il ne reste pas \$100. La moyenne du salaire net varie entre \$80 et \$96 par semaine. Je n'exagère pas. Si les journalistes et le public pouvaient voir le relevé des salaires des employés, ils verraient que je dis la vérité.

Actuellement, ce que nous demandons c'est un ajustement de salaire au coût de la vie actuelle de 1976, et ensuite nous accepterons l'augmentation permise de 10 p.c. Si nos salaires ne sont pas ajustés nous resterons toujours en retard sur le coût de la vie et en-dessous de la moyenne. Nous ne sommes pas les responsables de l'inflation. Les salaires nets que nous avons actuellement sont inférieurs aux prestations de certains assistés sociaux qui ne travaillent même pas. Sur d'autres points de la convention, nous risquons de perdre des droits acquis. Au lieu d'améliorer nos conditions de travail, le gouvernement veut nous faire reculer.

Je voudrais, en finissant, que tous les gens, surtout les amateurs de "hot lines" à la radio, sois renseignés sérieusement avant de nous critiquer et nous blâmer. Ce conflit est très désagréable pour tout le monde, autant les malades, le public, nos patrons immédiats et nous les employés qui n'avons même pas les moyens financiers de débrayer, mais nous devons nous défendre seuls. C'est pour quoi, aujourd'hui, je demande l'appui de la population.

D'une employée qui a le cœur de travailler dans un hôpital depuis treize ans et qui gagne un peu plus de \$100 net par semaine malgré un bon degré de scolarité.

L. GAUTHIER  
Montréal

L'Éducation qui la parraine. Le gouvernement laisse pourrir des conflits de travail où sont impliquées les multi-nationales; il intervient presque immédiatement dans ceux où il est employeur au lieu de négocier. Bonne foi? Magnanimité? Permettez-moi d'en douter.

Faits plus significatifs de la mauvaise foi gouvernementale: la publicité et la tâche de l'enseignant. Vous avez sans doute suivi les étapes de la négociation. Vous savez sans doute que les salaires se discutaient à la table centrale. Vous savez aussi que celle-ci s'est réunie pour la première fois la dernière semaine de mars. Et pourtant, dès le début de mars, la publicité gouvernementale ne portait que sur les salaires. De publicité sur ce qui était alors négocié, peu ou prou. Pourquoi?

Le slogan de cette publicité: "vivons selon nos moyens". A la croire, les employés du secteur public bénéficiaient de substantielles augmentations de salaires: 50 pour cent et plus en trois ans. Pourtant, le même gouvernement décrétait un gel des dépenses dans l'éducation et dans les hôpitaux. Où est la vérité? Où est la bonne foi? Notez que ce gel, en éducation, n'affectait que le secteur public. Le secteur privé jouissait d'une augmentation de ses dépenses, alors qu'il percevait en plus des frais de scolarité de parents ayant les moyens de se le payer. Est-ce là encore de la bonne foi? Est-ce là encore la volonté du peuple?

Bien plus, ce même gouvernement, dans le décret qui tient lieu de conven-

tion collective, formait une commission d'étude sur la tâche de l'enseignant. Cette commission était formée de 8 membres dont 2 enseignants, l'un pour le secondaire, l'autre pour l'élémentaire. Geste magnanime: le gouvernement saura enfin ce qu'est enseigner. Que dit le rapport de cette commission? Tâche de l'enseignant au secondaire: 20 périodes de 45 minutes. Que demande le syndicat? Tâche de l'enseignant au secondaire: 20 périodes de 45 minutes. Qu'offre le gouvernement? 25 périodes. Est-ce là de la bonne foi?

Vous comprendrez, après la lecture de tous ces faits, qu'accorder le bénéfice du doute au gouvernement me semble dangereux. Au contraire, sa stratégie me semble assez claire. Avez-vous remarqué que tous ceux qui sont impliqués dans l'enseignement se retrouvent d'accord contre lui? Et je n'ai pas parlé ici de l'appui des comités de parents. Or, tous ces gens sont atteints par la loi. Ils perdent, tous, leurs moyens de pression. Seul le gouvernement conserve tous ses moyens.

La formule des négociations est peut-être à changer et seul le gouvernement peut le faire. Mais l'honnêteté la plus élémentaire demanderait qu'il ne se fasse pas pendant qu'il négocie. Surtout, s'il est seul de son côté. C'est pourtant la deuxième fois qu'il le fait. Toujours en avant de négociation et toujours à son avantage. Lui accordez-vous encore le bénéfice du doute?

Marcel REDARD  
St-Léonard

# LEONARD

**Barker**  
of Earls Barton

Le souci du détail caractérise la fabrication des chaussures Barker. Formée et finie à la main, chaque paire est le résultat d'un soin particulier.

Fabriquée en Angleterre en veau glacé brun ou noir.

Largeurs: AA, B, D.  
Pointures: 6 à 13.  
**\$65.00**

AUTRES SOULIERS POUR HOMMES EN POINTURES JUSQU'À 14, LARGEURS À PARTIR DE AA.

Pointures: 12½ à 14  
\$4.00 en sus.

PLACE BONAVENTURE  
878-1140

COMPLEXE DES JARDINS  
288-3435

## J. R. LÉONARD

## Selon un sondage CROP-Radio-Canada...

# Nette avance du PQ sur le Parti libéral

par Philippe GAGNON

Le Parti libéral du Québec et son chef M. Robert Bourassa continuent leur dégringolade dans l'opinion publique alors que le Parti québécois et M. René Lévesque poursuivent leur montée.

Un sondage effectué pour le compte de Radio-Canada par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) montre, pour la première fois, une nette avance du Parti québécois (31,6 pour cent des répondants) sur le Parti libéral (21,5 pour cent) dans l'intention de vote des Québécois. Et, pour la première fois aussi, M. René Lévesque (24 pour cent) surpasse M. Bourassa (18 pour cent), sauf auprès des anglophones, comme l'homme politique souhaitable pour diriger le Québec.

Cet échantillonnage d'opinions confirme de plus que les autres partis politiques du Québec végètent loin derrière, aucun d'eux ne recueillant 10 pour cent de la faveur populaire. Mais on note cependant que le PNP devance l'UN (9,8 contre 7,6 pour cent) et que le Parti créditiste pèlerine avec 6,9 pour cent de l'intention de vote.

Ce sondage, réalisé entre le 4 et le 9 avril 1976 (avant l'adoption de la loi 23 ordonnant aux enseignants de reprendre le travail) a été effectué auprès de 1.358 foyers de toutes les régions du Québec. Les auteurs ont rejoint 978 personnes, (81 pour cent de langue française, 13 pour cent de langue anglaise et 6 pour cent d'une autre langue maternelle). Selon CROP, la marge d'erreur dans un tel échantillonnage peut varier de 1 à 3 pour cent.

Toutefois, le travail de CROP vient en contradiction avec le sondage réalisé par l'Institut québécois d'opinion

publique (IQOP), publié en fin de semaine dans "Dimanche-Matin". Ce sondage révélait que 30,5 pour cent des Québécois ont l'intention de voter pour le PLQ alors que seulement 26,5 pour cent choisissent le PQ. Notons que le sondage de IQOP a été réalisé les 10, 11 et 12 avril 1976 (après l'adoption de la loi 23). Mais le taux des non-répondants est plus élevé dans le sondage IQOP (29,5 pour cent) que dans celui de CROP relativement faible, à 22,7 pour cent.

### Insatisfaits

La perte de vitesse du Parti libéral constatée par CROP est accompagnée d'une insatisfaction marquée des Québécois à l'endroit du gouvernement Bourassa.

Le sondage indique en effet que 66 pour cent des Québécois se déclarent pour ou pas du tout satisfaits du gouvernement actuel, tandis que 25 pour cent avouent être "assez" satisfaits et seulement trois pour cent, "très" satisfaits. Ce changement d'attitude de la part de la population québécoise est d'autant plus significatif qu'en octobre dernier, 64 pour cent des répondants à un autre sondage CROP s'étaient déclarés peu ou pas satisfaits du gouvernement actuel.

De plus, l'insatisfaction des Québécois s'est amplifiée depuis la dernière élection. En octobre 1973, 35 pour cent des Québécois interrogés par CROP étaient mécontents du gouvernement, alors que cette proportion passait à 54 pour cent lors du sondage de IQOP en novembre 1974 à 64 pour cent en octobre 1975, pour atteindre ce mois-ci 66 pour cent.

Les Québécois estiment d'ailleurs, selon le sondage CROP, que la situation générale au Québec n'est pas des plus enviables. Au contraire, 59 pour

cent estiment que "ça ne va pas tellement bien" et 24 pour cent que "ça ne va pas du tout"... Et l'avenir n'est pas plus rose! Seulement 39 pour cent des gens interrogés disent que la situation "va s'améliorer d'ici quelques années" alors que 25 pour cent estiment que "ce sera pire que maintenant"...

### Déclin de Bourassa

La cote d'amour du premier ministre Robert Bourassa auprès des Québécois a passablement fléchi depuis

octobre 1975, passant de 25 à 18 pour cent, alors que celle de M. Lévesque demeure stable, allant de 25 à 24 pour cent.

D'autre part, le président du PQ n'exerce pas plus d'attrait que son parti sur les anglophones. Seulement 12,6 pour cent d'entre eux voudraient le voir diriger le Québec, alors que 12,2 pour cent aimeraient voir le PQ au pouvoir.

Examiné sous cet aspect, M. Bourassa en prend pour son rhume. Alors que le Parti libéral du Québec obtient

la faveur de 37,3 pour cent des anglophones, seulement 17,8 pour cent d'entre eux désirent que M. Bourassa continue de diriger le Québec. M. Jérôme Choquette, chef du PNP obtient autant de votes que lui chez les anglophones (17,6 pour cent) mais s'en éloigne un peu au classement général avec 11,2 pour cent. L'ex-ministre de la Justice se situe donc au troisième rang dans la colonne de "popularité des chefs" suivi de MM. Camil Samson (3,8 pour cent) et Maurice Bellemare (3 pour cent).

Invités par CROP à désigner qui de MM. Pierre E. Trudeau, Joe Clark, Robert Bourassa et René Lévesque était le plus en mesure de répondre actuellement aux aspirations des Québécois, les gens ont opté pour M. Lévesque dans une proportion de 29 pour cent, suivi de M. Trudeau (27 pour cent), de M. Bourassa (15 pour cent) et de M. Clark (11 pour cent).

### Le "leader idéal"

Et qui des quatre "chefs" répondra le mieux aux aspirations des Québécois d'ici quelques années? Ce n'est pas M. Bourassa. Le sondage indique que 35 pour cent des répondants ne peuvent exprimer leur opinion, mais 25 pour cent estiment que M. Lévesque devrait être le "leader idéal" alors que 14,5 pour cent choisissent M. Trudeau, 13 pour cent M. Clark et seulement 8 pour cent M. Bourassa.

À la question "quelle est la personnalité politique des 20 dernières années, au gouvernement fédéral et au gouvernement québécois, que vous admirez le plus?", c'est M. Trudeau qui arrive bon premier (21 pour cent), loin devant MM. Daniel Johnson (6,6 pour cent), John Diefenbaker (6,1 pour cent), René Lévesque (5,8 pour cent), Jean Lesage (5,6 pour cent), et Maurice Duplessis (4,8 pour cent). Le premier ministre du Québec, M. Bourassa, arrive au dixième rang (1,9 pour cent), devant M. Réal Caouette placé au dernier rang avec 1 pour cent des mentions...

Le sondage CROP portait sur plusieurs questions dont nous avons retenu les principales.

Intention de vote au Québec	Parti							
	Créditiste	Libéral	National-Populaire	Québécois	Union Nationale	Aucun	N.S.P.	S.R.
Ensemble du Québec	6.9	21.5	9.8	31.6	7.6	4.1	11.9	6.7
Montréal métro	5.1	25.0	13.3	31.7	5.6	2.9	8.8	9.6
Québec métro	3.7	17.4	7.3	30.1	6.1	3.3	22.0	8.6
Ailleurs en province	11.5	18.7	6.3	31.7	9.9	5.2	13.5	5.2
Français	7.9	17.7	9.3	35.4	7.9	3.9	12.2	5.6
Anglais	1.6	37.3	14.0	12.2	4.7	4.7	11.0	14.0

Question: "S'il y avait des élections provinciales au Québec aujourd'hui, pour lequel des partis suivants voteriez-vous?" (Énumération des cinq partis dans un ordre différent à chaque fois) suivie, pour les indécis et les sans-réponse de la sous-question: "Peut-être que votre choix n'est pas encore fait; y aurait-il quand même un parti que vous seriez actuellement tenté d'appuyer?" Les résultats présentés ici portent sur la combinaison des 2 questions, comme d'habitude.

	satisfaits	insatisfaits	Ne savent pas sans réponse
Oct. '73 CROP	56	35	10
Nov. '74 IQOP	40	54	6
Oct. '75 CROP	30	61	6
Avril '76 CROP	28	66	6

## 10 p. cent c'est trop!

# L'IQOP déclare la guerre à CROP

par Ingrid SAUMART

L'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) a déclaré la guerre à son concurrent, CROP, mettant en doute les résultats d'un sondage effectué pour le compte de Radio-Canada et diffusé hier soir dans le cadre de l'émission "Le 60".

Dans un communiqué émis en fin de journée — avant même que ne soient rendus publics les résultats de l'enquête CROP —, l'IQOP se dit "surpris des résultats que publie son concurrent" et souligne un écart incompréhensible de 10 p. cent entre les résultats de chacun des sondages. La marge la plus voyante se retrouve au chapitre de l'intention de vote des Québécois qui, selon l'IQOP, donne 30,5 p. cent au Parti libéral contre 26,5 p. cent au PQ alors que les chiffres du sondage CROP d'hier accordent 21,5 p. cent au Parti libéral et 31,6 p. cent au PQ.

Affirmant avoir fait une "vérification totale de sa méthodologie", l'IQOP se dit assuré de la qualité et de la pertinence des résultats du sondage public dimanche le 18 avril dans l'émission "Dimanche-Matin" et demande à la maison CROP d'expliquer "en vertu de quel principe elle peut se permettre de pondérer des intentions de vote plutôt que de tenter de retrouver dans ses échantillons une image réelle de la population". On demande également au Centre de recherche sur l'opinion publique de publier des résultats non pondérés à partir de son échantillon.

Pour sa part, le professeur Édouard Cloutier, directeur du Centre de sondage de l'Université de Montréal, et invité par Radio-Canada à commenter les résultats du sondage de CROP, affirme qu'il va falloir "que les maisons de sondage établissent publiquement leurs méthodes et qu'elles se donnent un code d'éthique" afin de rétablir leur crédibilité auprès de la population.

M. Claude Gauthier responsable de cette enquête pour CROP déclarait hier soir à LA PRESSE que leurs résultats ont été vérifiés et re-vérifiés et que tous les intéressés peuvent aller consulter leurs données de base. "Elles sont disponibles comme tous jours. Nous n'avons jamais fermé nos documents à qui que ce soit. Il n'y a rien de volé chez nous. Nous existons depuis douze ans, l'IQOP depuis deux ou trois ans seulement et je suis persuadé que la méthode d'enquête que nous utilisons (échantillons stratifiés) est plus fiable que la leur."

Les résultats du sondage CROP ont d'ailleurs été reverifiés, avant publication par Radio-Canada, par les professeurs Édouard Cloutier et Serge Carlos de l'Université de Montréal. "Il faudra que toute cette histoire soit clarifiée, précise M. Gauthier, parce que, chose certaine, les deux sondages

ne peuvent pas être bons en même temps.

Aux questions posées par l'IQOP, M. Gauthier répond tout simplement "que c'est vraiment ne pas connaître les principes fondamentaux des sondages que de les poser. Il est évident que nous n'utilisons pas les mêmes méthodes mais pourquoi eux auraient-ils l'image réelle du Québec et pas nous?"

### Au PLQ

Le Parti libéral du Québec, par la voix de son président, le notaire Claude Desrosiers, est lui aussi entré dans la danse et a déclaré que si le Parti libéral est malchanceux avec le "60" et la maison CROP, il se console à la pensée que CROP semble être encore plus malchanceuse avec ses concurrents qui régulièrement contredisent ses sondages quand ce ne sont pas les faits qui le font.

M. Desrosiers affirme également que CROP est la seule maison de sondage qui met le Parti libéral derrière le PQ dans les intentions de vote des Québécois et il se dit convaincu, en s'appuyant sur le dernier sondage en date, "celui de l'IQOP, que le parti libéral conserve l'appui et la confiance des Québécois."

Le président du Parti libéral du Québec oubli sans doute une déclaration publiée dans "Le Devoir" du 21 février 1975 dans lequel il faisait état de "l'irresponsabilité de l'IQOP" après la publication d'un sondage réalisé en novembre 1974 sur les tendances politiques du Québec et publié dans LA PRESSE, sondage qui faisait état de l'insatisfaction de la majorité des Québécois face au gouvernement Bourassa.

Tous les spécialistes s'entendent cependant sur un seul point, dans cette guerre des sondages, c'est que l'écart de 10 p. cent que l'on retrouve entre les résultats, ceux de l'IQOP et ceux de CROP, est absolument incompréhensible et inexplicable. La marge d'erreurs admise se situe habituellement entre 2 et 5 p. cent. On ne peut pas non plus admettre comme explication le changement de climat social au Québec (avant et après la loi 23) comme étant l'un des facteurs déterminants de cet écart, selon le politologue Édouard Cloutier.

Pour M. Cloutier, directeur du Centre de sondage de l'Université de Montréal, le secret de tout cela se cache dans les données. Celles de CROP, il les a vérifiées à la demande de Radio-Canada et les a étudiées en profondeur. Pour ce qui est de celles de l'IQOP, il n'a pas eu le temps de les étudier. "J'ai posé des questions précises au responsable, dit-il, et j'ai obtenu des réponses précises mais je n'ai pas travaillé sur les données. La seule façon de le savoir serait que l'IQOP mette ses données à ma disposition et que j'aie une semaine pour travailler dessus."



# VENTE D'ENTREPÔT

## Choisissez Vos Épargnes

# DE TAPIS

## Payez Aussi Peu

QUE LA

# 1/2

DU PRIX OU MOINS

**ÉCHANGE GRATUIT OU REMBOURSEMENT DANS LES 15 JOURS SUR TOUTES LES MOQUETTES ET CARPETTES.**

**LA FACTORERIE DE TAPIS FAMEUSE POUR SA PREMIÈRE QUALITÉ... VOUS AVEZ DE L'ÉPARGNE PLEIN LES YEUX, PAS DE MEILLEUR ACHAT AILLEURS, NOUS LE GARANTISSONS!**

**PAS DE DÉPÔT**  
Ni de paiement jusqu'en juillet, grâce à notre plan de crédit différé.

**INSTALLATION IMMÉDIATE AVEC GARANTIE DE SERVICE À VIE.**

**LA SATISFACTION COMMENCE DÈS VOTRE ARRIVÉE ET NE S'ARRÊTE PAS.**

**MAGASINEZ EN PERSONNE**

- Lundi, mardi, mercredi: 9h à 6h
- Jeudi, vendredi: 9h à 9h
- Samedi: 9h à 5h

NOUS POUVONS LIVRER PARTOUT AU QUÉBEC OU POUR ÉCONOMISER D'AVANTAGE VOUS POUVEZ EMPORTER VOTRE TAPIS

**NOUS VENDONS TOUJOURS À MEILLEUR PRIX**

6878 EST, JEAN-TALON  
Pres Langlois  
SAINT-LEONARD 259-2571

3450 CÔTE VERTU  
À l'est de la Transcanadienne  
ST. LAURENT 332-2851

**LA FACTORERIE DE TAPIS**

Maintenant Ouvert  
1710 BLVD. DES LAURENTIDES  
À St. Martin LAVAL 668-1140

12

(INSTRIPOL)

"Nous faisons tout, sauf la fabrication"

L'oeuvre d'un "poète en bâtiments" sur la maison de Pauline Julien

# Les uns disent poème, les autres enseigne

par Gilles NORMAND

La chanteuse Pauline Julien et le peintre-poète Michel Bujold sauront, le 9 juin, s'il est préférable de laisser la poésie enfermée dans les livres plutôt que de l'étaler sur les murs des maisons.

C'est en effet le 9 juin que le juge Raphaël Beaudette rendra son

extérieur de la maison que la chanteuse possède, au 336, Carre Saint-Louis, à Montréal.

Hier les parties, Me Jean-Pierre Bessette, pour la Ville de Montréal, et les avocats Pierre Desautniers et Robitaille pour les deux accusés, ont convenu de procéder dans le cas de Pauline Julien d'abord et de verser ensuite la preuve au dossier de M. Bujold.

Pauline Julien et Michel Bujold sont donc accusés d'avoir "installé sur un mur extérieur une enseigne annonçant autre chose que le nom de l'édifice ou établissement existant sur le même terrain ou dans le même bâtiment", d'avoir peint sur un mur extérieur et d'y avoir installé une enseigne sans permis.

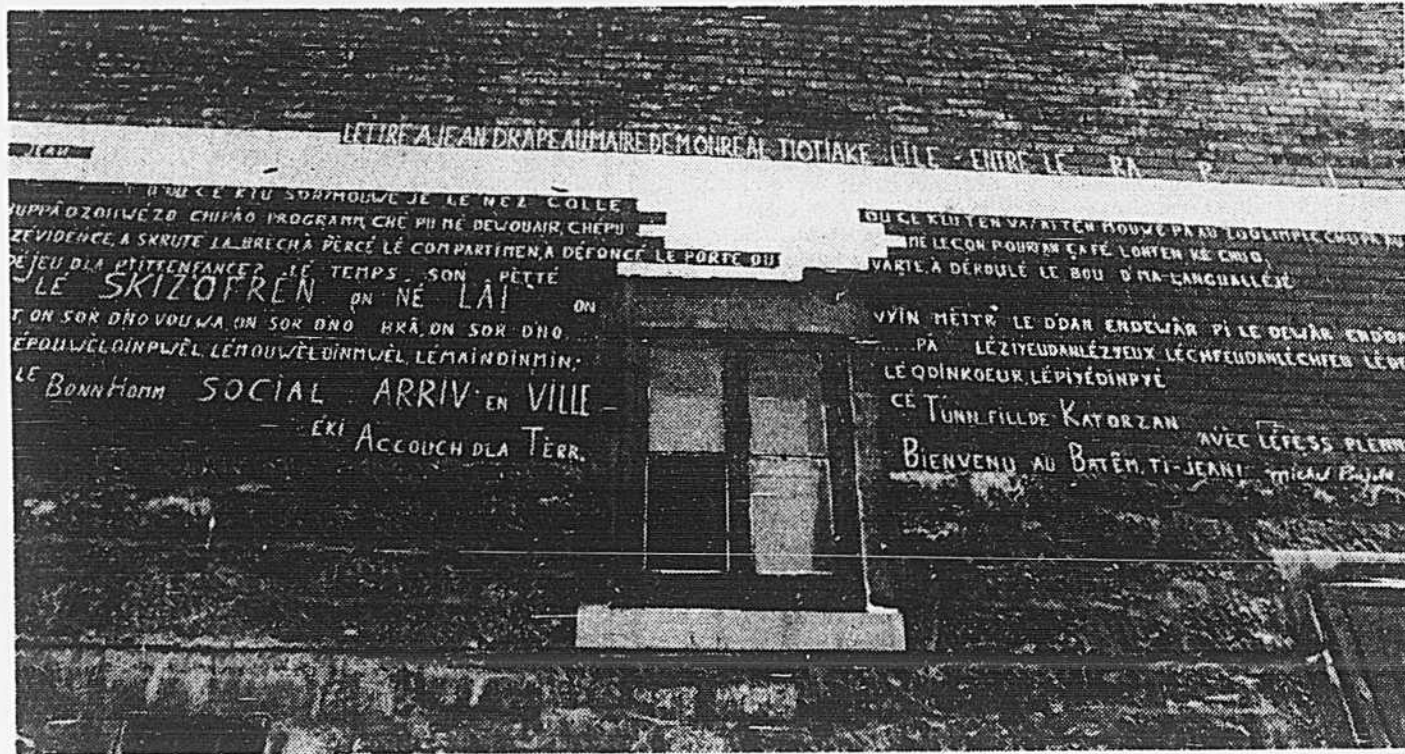
## Les définitions des autorités

L'enseigne — comme le veut l'acte d'accusation — est en fait un texte qualifié de poème par toutes les parties, de même que par l'un des témoins présentés par la défense, M. Gerald Godin, directeur depuis 13 ans des éditions Parti-Pris. M. Godin, qui habite également au 336, a produit les définitions que donnent les autorités Larousse, Littré et Robert des mots enseigne, affiche et inscription.

Le poème en question, que l'on peut encore voir peint en jaune sur fond vert, sur un mur de la maison de Mme Julien, a été écrit par Michel Bujold, avec la permission de la chanteuse.

Mme Julien, avant de permettre au peintre-poète de peindre son oeuvre sur son mur, n'avait fait aucune démarche auprès du Service des permis et inspections, division construction, de la Ville de Montréal, contrevenant ainsi semble-t-il aux dispositions du règlement municipal 2889.

"On regardait notre mur et on parlait de murale — peintures mu-



Cette "Lettre à Jean Dropeau" qui orne le mur de la maison de la chanteuse Pauline Julien, au 336, carre Saint-Louis, est l'oeuvre de Michel Bujold qui se dit "poète en bâtiments". Mme Julien et M. Bujold sont accusés d'avoir "installé une enseigne".

rales comme il en existe en maints endroits dans le centre-ville. Moi les murales, j'aime plus ou moins ça. Et Michel m'a suggéré d'écrire un poème. J'ai trouvé l'idée merveilleuse. La poésie n'a pas besoin d'être enfermée dans les livres, elle doit être rendue publique", a expliqué la chanteuse à la cour.

Plus tôt, Michel Bujold, 31 ans,

avait déclaré avoir peint son poème à raison d'une phrase de temps à autre, entre le 3 et le 25 octobre, sans jamais avoir été importuné par personne.

Des policiers l'ont même regardé travailler et n'ont pas tenté de l'interrompre ou de le dissuader d'achever son oeuvre. Un inspecteur de la Ville de Montréal s'est même

rendu sur place et n'a pas jugé bon de s'entretenir avec le peintre, de 31 ans.

Un jour, un autre policier est venu, et a dû remplir un rapport à la suite d'une plainte. Puis des avis ont été envoyés à la propriétaire, par lettre recommandée, pour la sommer "d'enlever l'affiche". Ces avis venaient du Service des

permis et inspections de la ville, division de la construction.

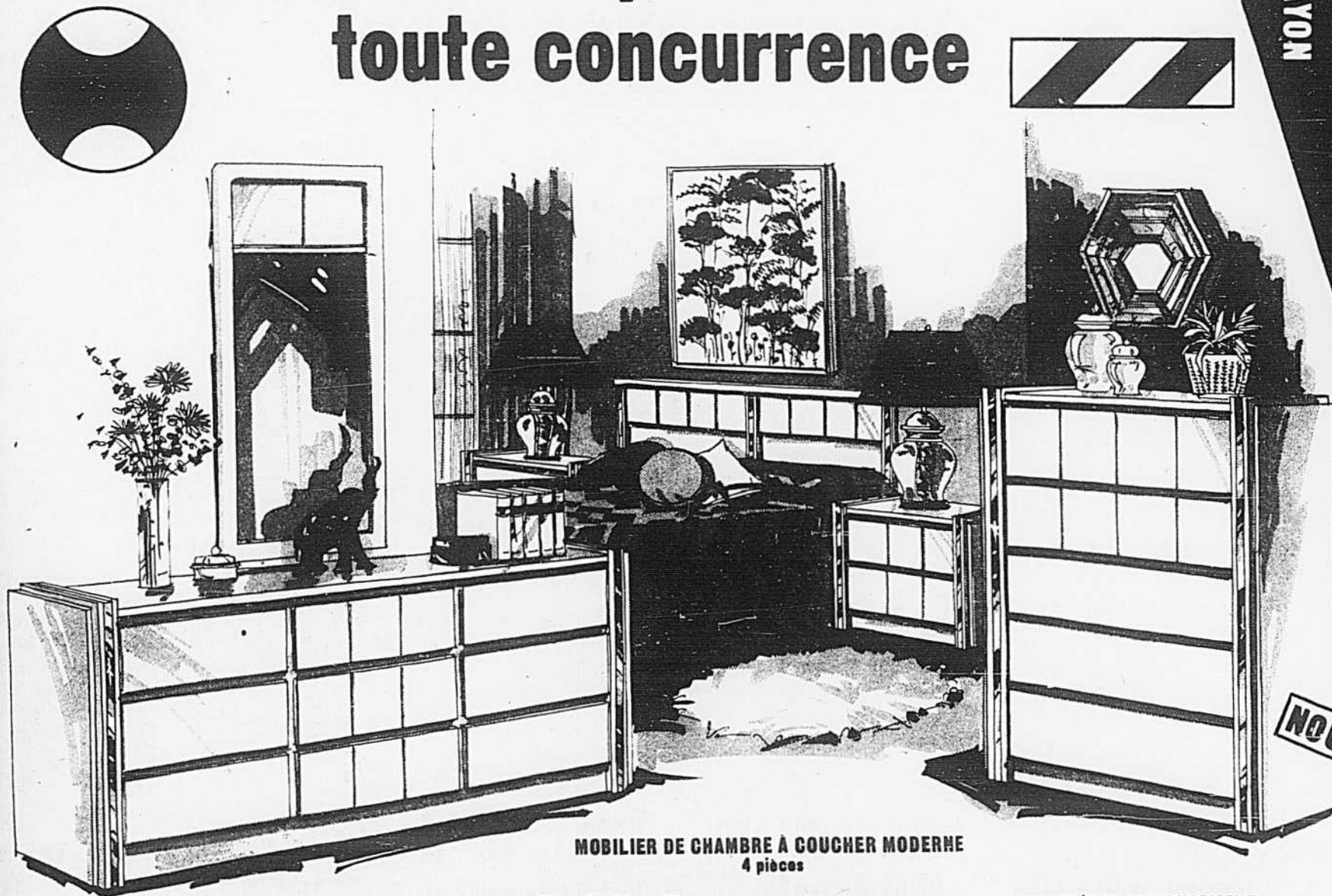
Quoi qu'il en soit, Pauline Julien et Michel Bujold sauront, le 9 juin prochain, si leur poème peut ou non rester sur le mur où il a été peint. Entre-temps, les représentants des parties feront parvenir au juge Beaudette leur argumentation par écrit.



Pauline JULIEN

jugement, à la suite du procès subi hier par le duo, devant la Cour municipale, en rapport avec un poème intitulé "Lettre à Jean Dropeau" et peint, en langage phonétique, en octobre 1975, sur un mur

## Vous trouverez chez Faucher ce qui se fait de mieux en fait de mobilier moderne à des prix défiant toute concurrence



MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER MODERNE  
4 pièces

La commode basse en trois sections mesure 70 x 19 x 31 po. Elle est surmontée d'une large glace encadrée. L'ensemble se complète d'une commode haute à cinq tiroirs et d'une tête de lit décorée d'un panneau ciselé chromé qui s'obtient en largeurs de 54 ou 60 po. Les dessus de commode sont à l'épreuve des brûlures, égratignures et autres causes courantes d'endommagement. Tous les tiroirs sont assemblés à queue d'aronde et coulissent sur un rail central. Ils sont protégés contre la pénétration de la poussière. Les tiroirs sont totalement isolés les uns des autres. Les tiroirs de centre sont ornés de motifs découpés. L'ensemble est fini blanc et chrome, très élégant. C'est un mobilier "dernier cri" qui saura plaire à tous les amateurs de style moderne.

PRIX SPÉCIAL DE LANCEMENT

**\$499<sup>95</sup>**

les 4 pièces

La table de chevet s'obtient moyennant supplément.

48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval Tél. 384-0590

Pont-Viau  
**Roi**  
DES BAS PRIX

● FACILITES DE PAIEMENT  
● RESERVATION SANS FRAIS MOYENNANT  
● LIVRAISON RAPIDE,  
GRATUITE DANS UN RAYON  
DE 50 MILLES.

**fapug**

## LA FAPUQ ET LA LOI 23

La Fédération des Associations de professeurs des Universités du Québec (FAPUQ) dénonce la loi 23 qu'elle estime profondément réactionnaire en compromettant les droits fondamentaux du citoyen, et dangereuse pour la société québécoise en aggravant la détérioration de la situation actuelle sous prétexte de la résoudre.

En conséquence, la FAPUQ demande le retrait immédiat de la loi 23, se déclare solidaire de tout mouvement ayant le même objectif et réclame le rétablissement sans délai des procédures normales de négociations.

La FAPUQ représente les syndicats et associations de professeurs des Universités Laval, McGill, Concordia, Bishop, de Montréal, de Sherbrooke, de l'Institut Armand-Frappier, de l'École Polytechnique et les ingénieurs-professeurs de l'Université de Sherbrooke.

## Semaine Internationale des Secrétaires



Du 18 au 24 avril 1976

**HOLIDAY INN PLACE DUPUIS**

présente

Une "DEUX POUR UN", offert gracieusement durant toute la semaine.

A toute "SECRÉTAIRE" qui sera accompagnée de son patron pour le lunch, de la salle à manger "Chateaubriand et du Bar Troubadour" de 11:30h à 3:00h

**Vendredi 23 avril, de 5:00 à 7:00**

Au Restaurant "Chateaubriand pour un cocktail qui sera offert par HOLIDAY INN PLACE DUPUIS, à toute secrétaire, en compagnie de notre sympathique accordéoniste "Tony".

3 prix de présence seront attribués lors de cette soirée.

Pour réservation: 842-4881  
Local 6149 ou 6502

**Holiday Inn**  
PLACE DUPUIS

1415, St-Hubert, Montréal



# La desserte de Mirabel: moins payante que prévu pour la CTCUM

par Florian BERNARD

Les dirigeants de la Commission des transports de la CUM avaient escompté que la desserte du nouvel aéroport international de Mirabel rapporterait pas mal de revenus dès la première année et permettrait d'amoindrir le déficit annuel de l'ensemble des opérations du transport en commun. Or, c'est vraisemblablement le contraire qui se produira en fin d'exercice, et ceci pour plusieurs années.

Telles sont les conclusions d'une étude de rentabilité préparée par le trésorier de la CTCUM, M. J.-Jacques Bouvrette, et divulguée hier soir à l'assemblée du conseil de la CUM. Les conclusions de M. Bouvrette sont loin de refléter l'optimisme du début:

- Il y a risque sérieux de déficits au cours des prochaines années d'opération de la desserte Montréal-Mirabel;
- le nombre de voyageurs est loin d'atteindre les prévisions du dossier original;
- les charte-parties accordées à des compagnies privées compromettent l'équilibre financier de l'opération CUM-Mirabel.

Des revenus insignifiants

M. Bouvrette souligne dans son étude que durant les quatre premiers mois d'exploitation, le service de desserte a procuré à la CTCUM des revenus bruts de \$25,000 (char-

te-parties) et que cette somme représente actuellement un fort pourcentage des revenus totaux de toutes les charte-parties de Mirabel, donc qu'il ne faudra pas trop compter sur une augmentation de ces revenus au cours d'un proche avenir. M. Bouvrette croit toutefois que la situation pourrait s'améliorer à partir de 1980.

Quant au service régulier de transport (la desserte), il risque de fonctionner à perte d'ici la fin de l'année et au cours des quelques prochaines années. L'étude de rentabilité qui avait motivé la CTCUM à accepter cette desserte avait été préparée par un comité mixte composé de représentants du gouvernement fédéral, connu sous le nom de ETCAR.

Améliorer la situation

M. Bouvrette suggère que pour améliorer la situation de la CTCUM face à la desserte de Mirabel, il faudra entamer une série de négociations avec le ministère fédéral des Transports. Il ajoute qu'il y aurait lieu d'exiger le retrait de tous les permis de desserte accordés à des entreprises autres que la CTCUM et Murray Hill pour le trajet Montréal-Mirabel et inversement.

M. Bouvrette a conclu qu'il lui est impossible de dire si, actuellement, la compagnie Murray Hill accuse des déficits. Il a ajouté qu'il doute fort que cette compagnie consente à publier ses chiffres.



## Les Olympiades de

**Circle Paint & Paint World.**  
Achetez un gallon de peinture 'Professionnel'  
et obtenez deux rouleaux de tapisserie

Pourquoi payer une fortune pour peindre quand il y a la peinture "Professionnel" de Swing.

Swing ne coûte pas cher.  
Swing est d'une qualité incroyable.  
Swing couvre superbement bien.  
Et Swing est lavable et dure et dure encore.  
Achetez-en un gallon et procurez-vous deux rouleaux de tapisserie Sunworthy pour 50c le rouleau. (rég. \$2.99 chacun)  
C'est le temps ou jamais de faire le grand ménage avec Swing.  
Nos prix varient de \$8.50 à \$10.95 le gallon.

pour

**50¢**

le rouleau

Du jeudi, 22, au samedi, 24 avril.

**Ça vaut une médaille!**

Alkyd Semi-Lustré Blanc  
Alkyd Email Blanc  
Latex Coquille D'oeuf Blanc  
Peinture Alkyd D'extérieur Blanc  
Latex Apprêt et Scelleur Intérieur Blanc  
Apprêt Scelleur Sous-couche Alkyd Blanc  
Email à Plancher Alkyd  
Apprêt Alkyd D'extérieur  
Alkyd Blanc Mat

Polyurethane  
Plastique Lustré  
Latex D'intérieur  
Blanc Mat  
Latex D'extérieur  
Blanc

## VENTE SUR TOUS LES IMPERS

HOMMES ET DAMES  
PRIX REGULIER JUSQU'A \$79.95  
SPECIAL \$39.00



LE CHÂTEAU



MONTREAL, LAVAL, LASALLE, GREENFIELD PARK, ROSEMERE, REPENTIGNY, DOLLARD DES ORMEAUX, VILLE BROSSARD, JOLIETTE, QUEBEC, STE-FOY, LEVIS, CHICOUTIMI, SHERBROOKE, TROIS-RIVIERES.

Paint World Inc.  
Place Longueuil  
Longueuil 679-4511  
Place Lasalle  
Champlain & Bishop Power  
Lasalle 365-6388  
Centre Laval  
1600 Le Corbusier  
Laval 688-8511  
Plaza Côte-des-Neiges  
6700 Côte-des-Neiges  
Montréal 731-7009

Place Pointe-aux-Trembles  
1400 Boul. St-Jean Baptiste  
Montréal 645-5475  
West Island Mall  
3231 Montée des Sources  
Dollard-Des-Ormeaux 683-3340  
Centre Langelier  
7373 Boul. Langelier  
Montréal 255-5681  
Place Henri Bourassa  
8000 e. boul. H. Bourassa  
Montréal 324-8380

Centre d'achats Bazar  
3650 Côte Vertu  
St-Laurent 332-1492  
Centre d'achats Pont Mercier  
422 Lafleur  
Lasalle 363-1506  
Place Portobello  
Boul. Taschereau  
Brossard 671-0821  
Circle Paint & Wallpaper  
4992 che. de la reine Marie  
Montréal 738-1159

1825 O'Brien  
St-Laurent 334-9773  
4471 Papineau  
Montréal 523-8278  
Centre 2000/Hypermarché  
Laval 681-8046  
Magasin entrepôt  
8339 o. Notre-Dame  
Montréal 354-7090  
Manufacture - détail  
2122 rue St-Patrick  
Montréal 932-0941

# Je me faufile dans un ghetto interdit aux Blancs

— 4 —

par Pierre SAINT-GERMAIN  
envoyé spécial en Afrique australe

**"ALLEZ, ALLONGEZ-VOUS au fond de la camionnette et recouvrez-vous de cette toile. Ne bougez pas si on siffle. Et surtout n'oyez pas la trouille. Tout va bien marcher, puisque nous sommes orlévres en la matière. Dans une demie-heure, vous serez à Soweto, agglomération interdite aux Blancs."**

C'est comme ça que j'ai pu voir l'un des exemples typiques de la politique d'apartheid, image de marque du pouvoir blanc d'Afrique du Sud: 400.000 Noirs contraints de vivre dans des promiscuités de minables baraques, non loin de Johannesburg où s'étale le luxe de la minorité dominante.

Tout avait commencé après que les autorités gouvernementales eurent refusé de m'accompagner à Soweto parce que je ne pouvais obtenir avant une dizaine de jours le permis de travail exigé de tout étranger.

— Si tu tiens à visiter Soweto, je vais l'arranger ça, me dit un résistant blanc avec qui j'avais pris

contact à mon arrivée. Viens ce soir au bar...

J'y étais à l'heure convenue. Le résistant blanc et deux Noirs m'attendaient. Après un interrogatoire détendu, on m'invita à endosser de vieux vêtements kaki, "pour avoir l'air moins suspect au cas où un pépin se produirait". Je me faufile au fond de la camionnette branlante, entre une caisse de bière et des pots de fleurs. L'un des Noirs était au volant tandis que l'autre se tenait debout sur la plate-forme.

Le voyage se déroula sans encombre, mais je ne saurais dire comment nous déjouâmes la surveillance à l'entrée de Soweto. La camionnette s'arrêta quelque part devant une rangée de taudis et je me dirigeai vers l'un d'eux avec mes compagnons.

**"Ça va exploser avant longtemps"**

Une dizaine de Noirs, six hommes et quatre femmes, se trouvaient dans ce foyer de résistance d'apparence inoffensive. A l'intérieur, des murs et plafonds lézardés, crasseux, un plancher défoncé, quatre lits et quelques meubles mitieux.

— C'est comme ça qu'on nous traite, lança le plus vieux des Noirs tandis que deux femmes ser-

vaient la bière. Pire que des chiens galeux. Une partie des gens de Soweto errent en ville ou y boulotent pour \$30, \$40 ou \$50 par mois. Des gardiens de nuit, des pompistes, des laveurs de vaisselle, des garçons de gargote, des femmes de ménage, même des prostituées. C'est notre lot à nous, parce que nous avons l'épiderme noir. Eh bien, je vous jure que ça va exploser avant longtemps. Rhodésie d'abord, Afrique du Sud après: les Seigneurs blancs vont en avoir pour leur argent!

Au bout d'une heure, de crainte qu'un indicateur ne me repère, mes guides noirs me conseillèrent de quitter les lieux. Nous rentrâmes sains et saufs à Johannesburg.

Mes hôtes de Soweto avaient raison. Les 20.000.000 de Noirs sud-africains laissent chaque jour éclater leur colère. Pendant mon séjour, les forces de l'ordre ont failli tirer sur un groupe de quelques milliers de manifestants devant le Palais de justice. Les Noirs protestaient contre des procès intentés à des militants dans le cadre de la loi contre le terrorisme et le communisme.

"Ici, m'a expliqué un journaliste, toute personne résolument hostile au racisme que pratiquent les 4.000.000 de Blancs est considérée comme communiste. Il n'y a pas de régime plus fasciste que le

nôtre. Sois prudent. Tu es sans doute surveillé."

Je m'en doutais bien. Un soir, au bar d'un hôtel fashionable, un quadragénaire bien mis s'approche de moi. A brûle-pourpoint, il m'interpelle:

— Je vois que vous êtes étranger. Vous devez être contre nous. N'est-ce pas que vous êtes pour la règle de la majorité?

— Vous parlez comme un policier, lui répondis-je calmement.

— J'en suis un, avoua-t-il, en me montrant sa carte.

— Monsieur, mes papiers sont en règle. Je n'ai rien d'autre à vous dire. Je vous en prie, éloignez-vous.

Il me quitta sans plus de cérémonie.

Partout, en Afrique du Sud, on sent l'Etat policier. Jusqu'à l'université blanche de Johannesburg, où une partie des 10.000 étudiants luttent pour l'abrogation de l'apartheid et l'instauration de la règle de la majorité. Les étudiants noirs, qui ont une université séparée, ont leur propre organisation, bien plus radicale que celle des Blancs. Des centaines d'entre eux sont au nombre des milliers de prisonniers politiques du régime Vorster.

**La saignée blanche est commencée**

Depuis les événements d'Angola, où le MPLA soutenu par les Cubains a fait reculer l'armée prétendument invincible d'Afrique du Sud, une partie du gouvernement joue les colombes. Comme me le signalait un pasteur engagé, "les Blancs ont une peur noire de connaître, à plus ou moins brève échéance, le sort qui attend leurs petits frères rhodésiens".

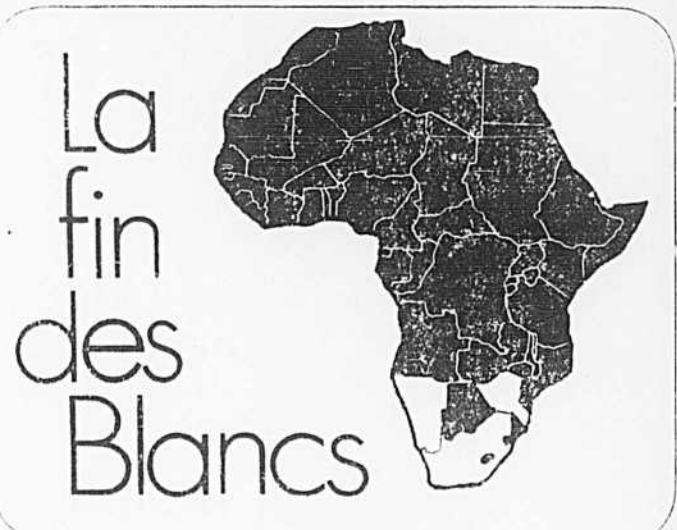
Les journaux sud-africains, incomparablement plus critiques que ceux de Rhodésie, pressent le gouvernement de mettre graduellement fin au "développement séparé" — euphémisme par lequel l'establishment désigne le racisme le plus méprisable qui soit.

Certains font état de la nervosité qui s'empare des Blancs. Le "Sunday Express" du 21 mars indiquait que les annonces de maison en vente pullulent et que les marchands de diamants — principale richesse du pays — sont fort occupés par les temps qui courent. On liquide avant qu'il ne soit trop tard. Même le milliardaire Harry Oppenheimer, président de l'Anglo-American Corporation, s'élève contre la ségrégation raciale, obstacle au développement économique.

Fait encore plus significatif, les demandes d'émigration formulées par les Blancs auprès du consulat du Canada à Johannesburg ont quintuplé depuis six mois, passant à 45 par jour quand les nouvelles de Rhodésie sont dramatiques. Le même phénomène se présente dans d'autres missions diplomatiques.

Il n'y a pas à s'y tromper: en Afrique du Sud aussi, bastion par excellence de l'oppression des Noirs, le pouvoir blanc est aux abois.

DEMAIN: La Zambie voit rouge



## Soutien canadien à la minorité blanche

Les affaires sont les affaires: pas moins de 11 filiales de sociétés canadiennes — selon une liste fournie par le consulat du Canada à Johannesburg — sont implantées en Afrique du Sud. La plus importante est Massey-Ferguson, grand fabricant de machines aratoires. Les autres sont, dans l'ordre établi sur la liste du consulat, les suivantes: Bata Industries Limited, Albany Felts, Cominco, Texas Gulf Sulphur Company, Falconbridge Nickel Mines, International Nickel Company, Noranda Mines Limited, Placer Development Limited, Quebec Iron & Titanium Corporation, Rio Algom Mines Limited, Sherritt Gordon Mines Limited, Vaseco Technical Services Limited, George Weston Limited.

Dans une série d'articles publiés en juin 1975, Hugh Nangle, alors chef adjoint de la page éditoriale de la "Gazette" de Montréal, écrivait que les dirigeants et les actionnaires des filiales de sociétés canadiennes en Afrique du Sud se trompaient s'ils croyaient que celles-ci y exercent une influence libérale. "La majorité des ces grandes sociétés accordent à une bonne partie de leurs employés noirs des salaires au-dessous du seuil de subsistance reconnu," affirmait-il.

Nangle étayait ses allégations de

nombreuses données recueillies sur place. Au cours de mon bref séjour — une semaine — en Afrique du Sud, je n'ai malheureusement pu me pencher sur ce problème.

Fil toutefois demandé à nos diplomates si le Canada, qui a une ambassade à Pretoria, bien qu'il condamne le racisme, ne contribuait pas à renforcer la position militaire du gouvernement sud-africain.

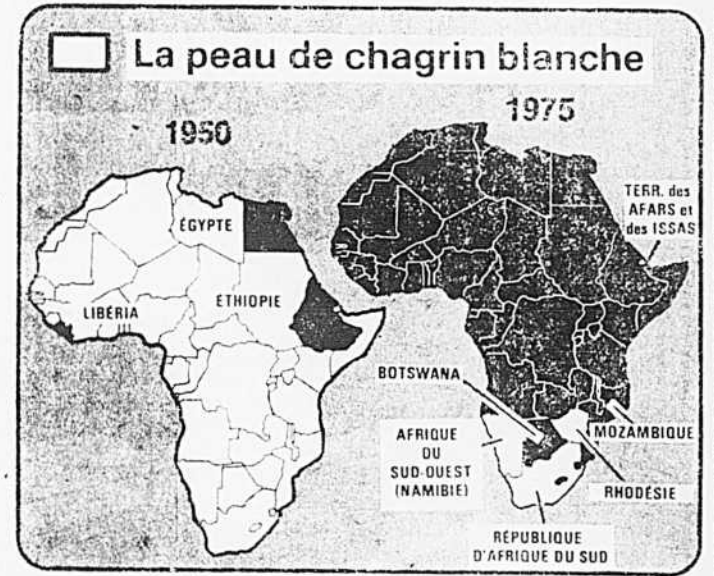
Le Canada, m'a-t-on juré, ne vend à ce pays ni armes ni produits qui pourraient servir à des fins militaires ou policières.

A la question de savoir comment le Canada était vu par les autorités sud-africaines, un journaliste blanc reconnu pour sa compétence m'a déclaré:

"Le Canada, en dépit de sa condamnation de l'apartheid, est bien vu dans la mesure où les filiales de sociétés canadiennes contribuent à faire marcher l'économie nationale. Bien que les investissements canadiens soient dix ou quinze fois inférieurs aux investissements américains, ils constituent un atout non négligeable pour la minorité blanche. Pour celle-ci, qui fait flechir de tout bois pour préserver ses privilèges, ce ne sont pas les condamnations verbales qui comptent, mais les faits concrets."



En Afrique du Sud, les 20.000.000 de Noirs se dressent chaque jour contre la politique d'apartheid (développement séparé des races) de la minorité blanche. Ci-dessus, la police réprime durement une manifestation tenue le 19 mars dernier à Johannesburg, principale ville du pays.



# L'affaire Teng atteste de la vitalité chinoise

par Jooneed KHAN

**TOUT EN AYANT leurs interprétations personnelles des événements survenus en Chine, la semaine dernière, les sinologues montréalais s'accordent à dire que cette nouvelle "surprise" chinoise atteste en fait de la vitalité politique d'un grand pays pauvre qui a misé sur la révolution permanente pour sortir du sous-développement.**

"Ce n'est pas sérieux de parler d'anarchie, affirme le professeur Robert Garry, de l'Université de Montréal. Le limogeage de Teng Hsiao-ping et son remplacement formel par Hua Kuo-feng reflète en réalité l'éternelle recherche de l'équilibre entre le Yin et le Yang, ou ce qu'on appelle, assez improprement dans le cas de la Chine, la gauche et la droite."

Le professeur Louis Veilleux, directeur du nouveau Centre d'études sur l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal, préfère les appeler "les rouges" et "les experts", et il estime que les deux tendances sont nécessaires au développement de la Chine.

**Expert mais pas rouge**

"La Chine, dit le professeur Veilleux, est un pays encore relativement arriéré au point de vue matériel, en dépit des progrès réalisés depuis la révolution culturelle. Une partie de plus en plus éveillée de la population s'en rend compte et veut y remédier, d'où le conflit

entre les partisans de l'économisme et ceux de la révolution permanente.

"Chou En-lai, poursuit-il, était à la fois rouge et expert, mais Teng Hsiao-ping était surtout expert et pas assez rouge. Par contre, Hua Kuo-feng semble à la fois rouge et expert: il est donc l'homme tout désigné pour prendre la difficile relève de Chou En-lai."

Par contre, le professeur Garry ne pense pas que le choix de Hua Kuo-feng soit encore définitif. "Sa nomination aux postes de premier ministre et premier vice-président du parti demeure quand même un interim, souligne-t-il, puisque l'Assemblée nationale populaire n'a pas encore ratifié la décision du comité central du PCC."

**Déviation non dialectiques**

Rejetant lui aussi les appellations de "modérés" et "radicaux" telles qu'elles sont appliquées aux débats politiques chinois, le professeur Paul Lin, du Centre d'études asiatiques de l'Université McGill, rappelle que l'affaire Teng Hsiao-ping n'est que la suite et l'approfondissement de la révolution culturelle et du concept de la dictature du prolétariat.

"La révolution en soi et le développement en soi sont considérés aussi dangereux l'un que l'autre, dit-il, car la première constitue une déviation non dialectique de l'ultra-gauche et le second en représente une de la droite."

"La ligne dont l'approfondissement s'impose avec de plus en plus d'acuité, poursuit-il, est celle

de la stratégie dialectique englobant les rapports entre révolution et développement et tournée vers l'édification d'une nation à la fois socialiste et puissante."

On a ainsi assisté depuis 10 ans à l'affaire Liu Chao-chi (déviation de droite), l'affaire Lin Piao (ultra-gauche), la campagne contre Confucius et Lin Piao, et le débat sur l'enseignement des sciences et de la technologie (qui se poursuit), et maintenant à l'affaire Teng Hsiao-ping (droite).

Cette motivation révolutionnaire de tous les instants que tant d'observateurs étrangers qualifient de "chaos" dès qu'elle s'exprime dans les grands débats auxquels la Chine nous a accoutumés depuis la révolution culturelle n'est donc que le reflet de "la démocratie étendue pratiquée en Chine sous le système socialiste", comme le déclarait récemment Hua Kuo-feng en recevant Richard Nixon.

"C'est devenu un trait permanent de la Chine moderne, déclare le professeur Lin, justement: parce que la Chine ne peut pas laisser la modernisation, pourtant essentielle, prendre toute seule les devants sans tomber dans l'impasse où se trouvent aujourd'hui tant d'autres pays sous-développés."

**Le grand désordre**

Reprenant une autre phrase du récent discours de Hua Kuo-feng: "La situation marquée par le grand désordre sous le ciel s'amplifie de mieux en mieux", le professeur Sam Noumoff, de l'Université McGill, souligne de son côté que la révolution chinoise n'est nullement fondée sur la politique de la média-

tion et de l'arbitrage ou la recherche de la stabilité.

"C'est, dit-il, en confondant dialectique et pragmatisme, et en comptant les têtes que tant d'observateurs échafaudent des théories de toutes sortes qui n'ont rien à voir avec la réalité chinoise. Et ces observateurs sont les premiers surpris lorsque leurs théories s'écroulent comme un château de cartes."

"L'affaire Teng Hsiao-ping, dit-il, intervenant en plein milieu de la campagne anti-Confucius et du débat sur l'enseignement de la science, est un autre exemple du besoin de la Chine de rompre constamment avec le passé et de percer vers le nouveau car les Chinois ne peuvent imiter aucun modèle étranger: ils sont condamnés à créer."

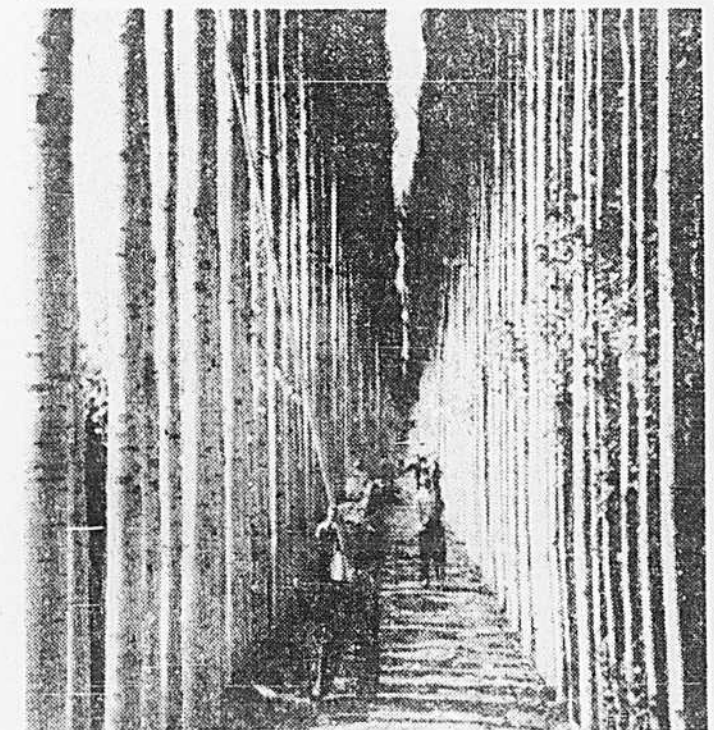
**La croisée des chemins**

"L'affaire Teng revêt cependant une importance particulière parce que la Chine se trouve à une croisée des chemins, déclare le professeur Veilleux: elle doit s'industrialiser, donc généraliser davantage encore l'enseignement technique, mais elle doit en même temps s'assurer que ces techniciens sont des révolutionnaires."

"Malgré la baisse de la natalité, dit-il, la pression démographique demeure énorme en Chine, où 50 p. cent de la population a moins de 20 ans et où seulement 12 p. cent de la surface est cultivable. Pour gagner son pari du développement d'ici l'an 2000, il lui faudra maintenir la motivation révolutionnaire de la population tout en important la meilleure technologie disponible."

Tous ces spécialistes s'accordent également à dire que les changements internes survenus en Chine ne l'amèneront pas à modifier sa politique extérieure. Un porte-pa-

role du ministère des Affaires extérieures a déclaré que le Canada s'attendait à la poursuite normale des relations et des programmes d'échanges avec la Chine.



Cette forêt de bouleaux, plantés dans le cadre d'un projet de reboisement lancé par le président Mao Tse-toung dans la province de Chensi, est certainement dans "la ligne correcte".

**Treasure Tours**  
 AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 60 ANS  
 (PERMIS No 50144)

**VERS PARIS EN JUIN**

VIA NORDAIR en JET SUPER DC-8

**\$ 339\***

A PARTIR DE

DÉPARTS GARANTIS TOUS LES VENDREDIS À 19H

Jun 4-11-18 \$339 Jun 25 \$369

Séjours de 2, 3, 4, 6 et 8 semaines

Aussi en mai et juillet  
 Il faut réserver 45 jours à l'avance pour juin.

Vois conformes aux règlements aériens ABC (Advance Booking Charter) émis par la Commission Canadienne des Transports et approuvés par le Comité Canadien des Transports.

Dépôt minimum de 10%, non remboursable, versé au moment de la réservation. Solde payable 46 jours avant la date de départ; les annulations après cette date seront sujettes à des frais de service de \$100.

Possibilité d'assurance groupe-voyage. Les prix n'incluent pas la taxe canadienne d'aéroport, au montant de \$8. Les enfants âgés de moins de 2 ans voyagent gratuitement.

**VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE**

**STÉRÉO ILLIMITÉ**

Station Berri-de Montigny

**SOLDE SPÉCIAL PRIX IMBATTABLES**

Tél.: 843-4444

TELEVISEUR COULEUR DE GRAND LUXE À "LINYTRON PLUS" de 50 cm (20") EN DIAGONALE

**SHARP Linytron plus**



Tube image couleur "LINYTRON PLUS".

Chassis en marche - au quart de seconde... l'image et le son instantanément.

Centre le plus moderne de stéréophonie

Tél.: 843-4444

Station Berri-de Montigny

**Les papetiers pourront se rattraper l'an prochain**

OTTAWA (PC) — La Commission de lutte contre l'inflation (CLI) a annoncé, hier, que les augmentations salariales de plus de 14,000 papetiers de l'est du Canada avaient été maintenues à 14 pour cent pour la première année de leur contrat de travail. Cette hausse de salaire est conforme au niveau établi en décembre dernier à la suite de la décision controversée de la CLI touchant les travailleurs de la Irving Pulp and Paper.

Par ailleurs, après avoir examiné 13 contrats négociés avec 12 firmes, la CLI s'est prononcée en faveur d'une hausse de 11 pour cent pour la deuxième année, et ce, pour tous les papetiers.

Selon un porte-parole de la CLI, la décision ne diminuera qu légèrement les hausses de salaire obtenues par certains travailleurs au cours des contrats de deux ans parce que l'augmentation de la première année a été reportée à la deuxième.

Dans certains cas, la décision de la commission allouerait aux tra-

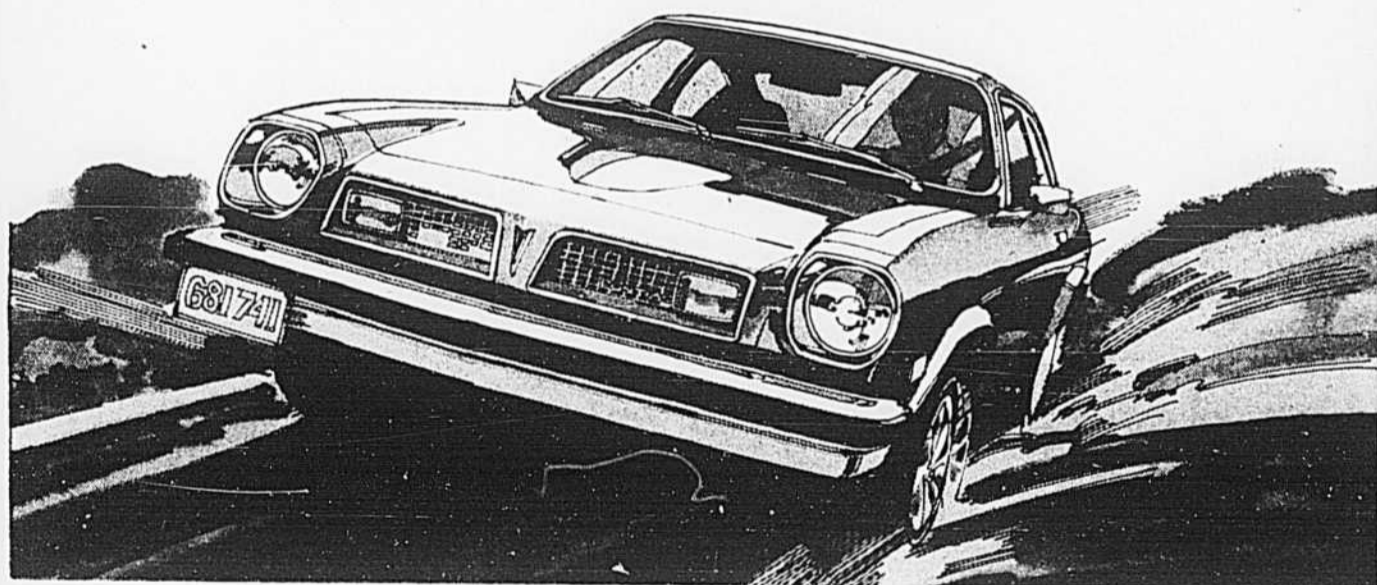
vailleurs plus que ce qu'ils avaient obtenu à la table de négociation.

Les augmentations négociées par les travailleurs pour la première année allaient de 13,8 pour cent à 15,8 pour cent. Dans un certain cas, la CLI a approuvé une hausse de 14 pour cent et dans deux autres elle a endossé des augmentations plus généreuses que celles prévues par les contrats. La décision de la CLI a réduit l'augmentation pour la première année consentie par 10 compagnies.

Cependant, les hausses pour la deuxième année se situaient entre 8,9 pour cent et 10 pour cent, tandis que la commission a décidé que tous les travailleurs avaient droit à une augmentation de 11 pour cent pour la deuxième année.

La décision de la CLI touche les travailleurs représentés par quatre syndicats de 20 usines de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve.

**La Pontiac Astre 1976: l'une des voitures qui se défend le mieux contre la rouille.**



La rouille: un problème auquel font face tous les automobilistes canadiens. Le sel et l'humidité de l'hiver s'allient pour engendrer la corrosion.

La Pontiac Astre 1976 fait front à ce problème, car elle est soumise à un traitement anticorrosion d'envergure. Ce traitement comprend le procédé d'apprêt "Elpo Dip" qui recourt à une charge électrique, méthode d'avant-garde qui permet d'éliminer la formation de poches d'air lors de l'immersion; les surfaces de la tôle avant et des panneaux de custode sont recouvertes de "Zincrometal" (acier plaqué au zinc, ce qui en galvanise la surface intérieure); de la cire anticorrosion est vaporisée sur les surfaces intérieures de l'auvent et autour du pare-brise; de la cire aluminée est vaporisée à chaud sur la couche d'apprêt Elpo et un premier apprêt riche en zinc est posé à la surface intérieure des portes; les panneaux extérieurs de bas de caisse sont entièrement galvanisés; un filet de "Plastisol" est posé entre le panneau de custode et la surface du bas de caisse pour empêcher la pénétration de l'eau;



**Pontiac Astre**

En vente dans tout le pays chez 587 concessionnaires Pontiac qui en assurent également le service après-vente.

la surface intérieure des ailes est vaporisée au mastic.

Cette liste est loin d'englober toutes les mesures anticorrosion protégeant l'Astre contre la rouille; toutefois, elle devrait vous aider à comprendre que l'Astre est vraiment conçue pour faire face aux pires conditions atmosphériques qu'on puisse trouver au pays. L'Astre est construite pour durer.

Quant au moteur de l'Astre, il est bien spécial lui aussi. Notre petit moteur robuste de 140 po. cu. est construit pour durer pendant des années; de fait, nous sommes tellement sûrs de ce moteur que nous le protégeons par l'une des garanties les plus complètes offertes aujourd'hui dans l'industrie de l'automobile: il s'agit de la "garantie-moteur de 5 ans ou 60,000 milles". Le concessionnaire Pontiac sera heureux de vous en donner tous les détails. De nos jours, l'achat d'une voiture ne se fait pas à la légère. Une voiture se doit d'être plus qu'un simple moyen de transport.

La Pontiac Astre 1976 vous en donne pour votre argent, aussi bien en cours d'utilisation qu'au moment de la reprise.

**Nous-Nous Evadons De La CRISE Avec A&A Et A&M.**

 A & M SP 4560	 A & M SP 4533	 A & M SP 4562
 A & M SP 3647	<b>4 19</b> CHAQUE L.J.	 A & M SP 4559
 A & M SP 4558	<b>Les Détails Du Concours</b> GAGNEZ UNE MACHINE D'EVASION Details et formules de participation au magasin de disques A&A de votre voisinage. Participez et gagnez!	 A & M SP 4570
 A & M SP 3704	<b>4 97</b> CHAQUE L.J.	 A & M SP 3703

**En Vente Jusqu'au 1er Mai. 4 97 CHAQUE L.J. LISTE**

SUPERTRAMP Crisis? What Crisis? SP 4560	CAT STEVENS Greatest Hits SP 4519	RICK WAKEMAN Journey SP 3621
CARPENTERS Singles SP 3601	OZARKS I'll Shine SP 3654	PETER FRAMPTON Frampton SP 4512
CAROLE KING Tapestry SP 77009	NAZARETH Greatest Hits SP 9020	CAPTAIN & TENNILE Love Will Keep Us SP 3405
STRAWBS Hero & Heroine SP 3607	GINO VANELLI Powerful People SP 3630	RICK WAKEMAN Six Wives of Henry VIII SP 4361
PAUL WILLIAMS Greatest Hits SP 4543	CAROLE KING Thoroughbred SP 77034	JOAN BAEZ Diamonds & Rust SP 4527

Catalogue complet de Disques et Rubans A & M/ODE

**A & A RECORDS & TAPES**

MAGASINS DE DISQUES ET CASSETTES À TRAVERS LE CANADA

PLACE VERTU PRÈS DE SEARS 334-5407	MAGASIN PRINCIPAL 1621 O., RUE STE-CATHERINE ANGLE RUE GUY 937-9575	2020 UNIVERSITY TRAVERS MARCHÉ AU DESSOUS DU METRO MUGILL 282-0049
--	--	---

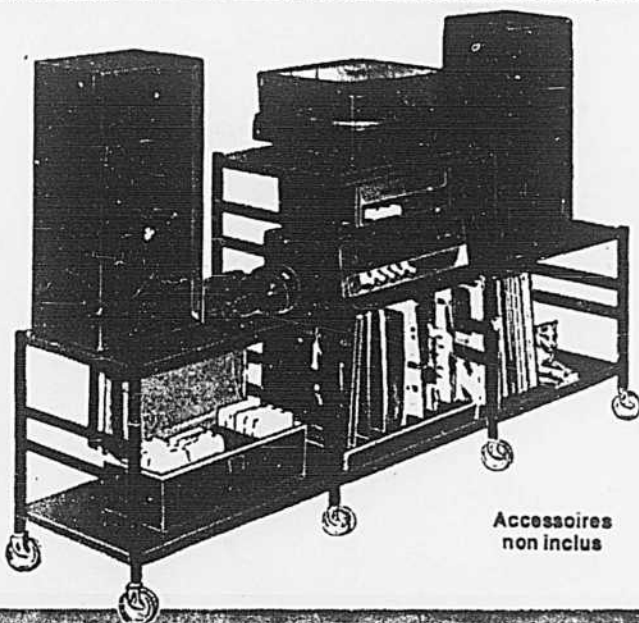
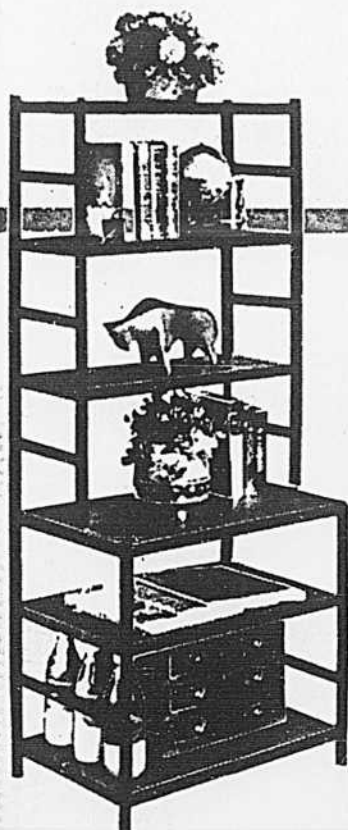
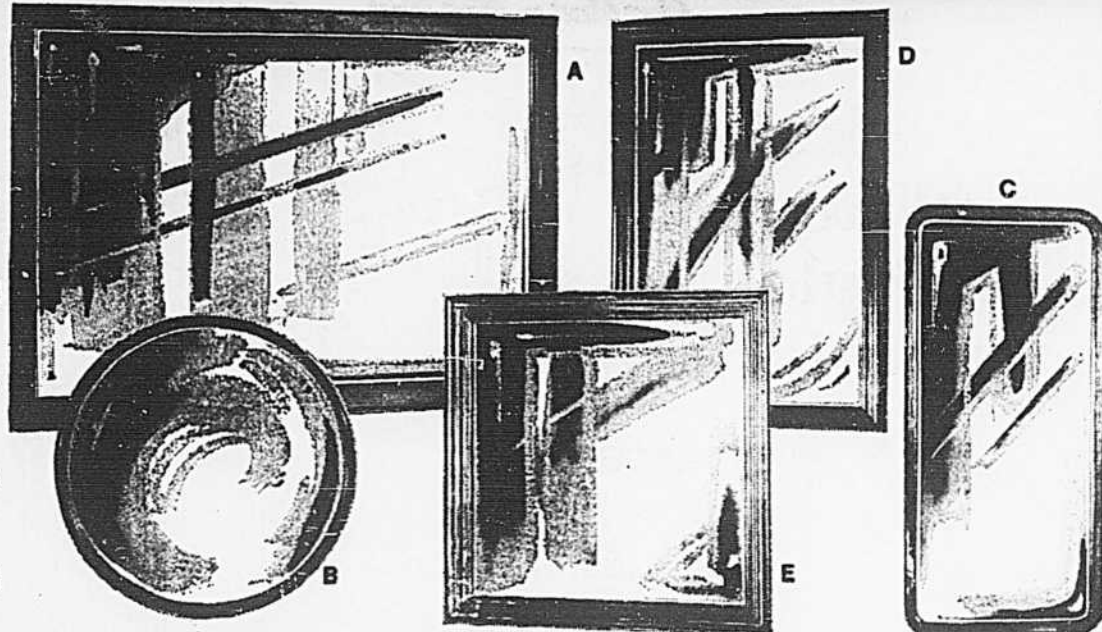


# MIROIRS DE QUALITÉ par Bassett

QUI APPORTERONT UNE DERNIÈRE TOUCHE DE RAFFINEMENT À VOTRE INTÉRIEUR

(A,B,C) Miroirs avec cadre en acier chromé poli brillant et glace anti-déformante de 1/4" enduite de nitrure d'argent cult.  
(D et E) Miroirs avec cadre d'aluminium chromé magnifiquement poli et glace anti-déformante enduite de nitrure d'argent cult.

- A. No. 6075-611 Miroir de grandes dimensions 30" x 42".  
PRIX PASCAL \$115.00  
**PRIX DE VENTE \$96<sup>88</sup>** ch.
- B. No. 6075-612 Miroir de grandes dimensions 30" de diamètre.  
PRIX PASCAL \$79.00  
**PRIX DE VENTE \$66<sup>88</sup>** ch.
- C. No. 6075-613 Miroir de grandes dimensions 24" x 52" avec angles arrondis.  
PRIX PASCAL \$115.00  
**PRIX DE VENTE \$96<sup>88</sup>** ch.
- D. No. 6075-615 Miroir de grandes dimensions 27" x 27".  
PRIX PASCAL \$69.00  
**PRIX DE VENTE \$55<sup>88</sup>** ch.
- E. No. 6075-614 Miroir de grandes dimensions 29" x 41".  
PRIX PASCAL \$79.00  
**PRIX DE VENTE \$66<sup>88</sup>** ch.



## Mobilier décoratif de Hirsh Mobilier pour système de son

- No. CE 6H4 Bibliothèque  
Un meuble à 6 tablettes, pratique comme bibliothèque ou cabinet à bibelots. Dim.: larg. 24", haut. 60", prof. 10" section du haut et 16" section du bas.  
**PRIX DE VENTE \$19<sup>88</sup>**
- No. CE 762 Mobilier à 7 tablettes  
Idéal pour un télé portatif, un système de son et le remisage de vos microsillons. Dimensions: largeur 72", hauteur 30", profondeur 16".  
**PRIX DE VENTE \$23<sup>88</sup>**
- No. CE 364 Table d'utilité à 3 tablettes  
Idéale pour les pièces à espace restreint. Dimensions: largeur 24", haut. 30", prof. 16".  
**PRIX DE VENTE \$11<sup>88</sup>**  
Accessoires non-inclus



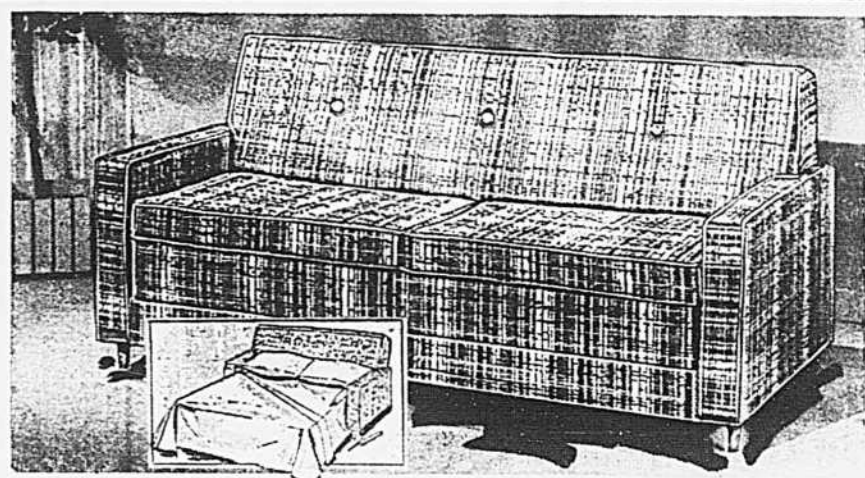
No. 476  
**Ensemble de salon 4 pièces**

Je style moderne, conçu pour la vie d'aujourd'hui, cet ensemble vous est proposé à un prix plus qu'abordable. Recouvert de tissu de couleur "Dolly autumn" et sièges généreusement rembourrés de mousse, dossiers fermes.

**Ens. de 4 pièces**  
Canapé, fauteuils à haut dossier, dossier moyen et pouf.  
PRIX PASCAL \$399.95  
**PRIX DE VENTE \$299<sup>88</sup>**

**Ens. de 2 pièces**  
Canapé, fauteuil à dossier moyen.  
PRIX PASCAL \$289.95  
**PRIX DE VENTE \$222<sup>88</sup>**

**Pouf**  
PRIX PASCAL \$49.95  
**PRIX DE VENTE \$38<sup>88</sup>**



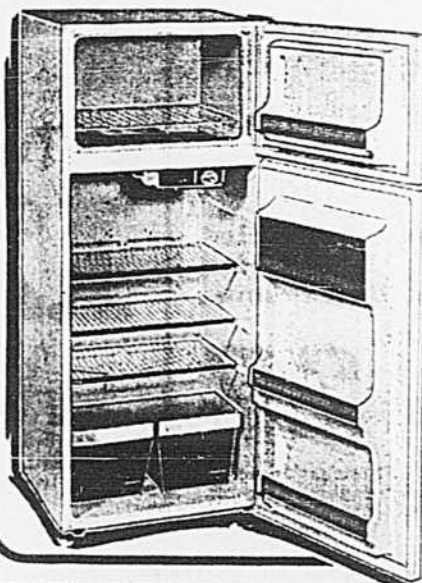
Modèle 937  
**Causeuse-lit de style contemporain**

Recouvert de tissu jaune et brun moucheté. Garnie de mousse et incorporée de ressorts reprenants leur forme initiale. Se transforme en un lit double monté sur roulettes. Matelas de mousse extrêmement confortable.  
PRIX PASCAL \$199.95  
**PRIX DE VENTE \$177<sup>88</sup>**

**Canapé-lit**  
Dimensions 51" x 33" x 32" de hauteur.  
PRIX PASCAL \$229.95  
**PRIX DE VENTE \$199<sup>88</sup>**

**Fauteuil assorti**  
PRIX PASCAL \$79.95  
**PRIX DE VENTE \$66<sup>88</sup>**

## Refrigerateur/congelateur à double porte par Indesit



Modèle pratique et dimensions compactes, idéal pour la maison ou l'appartement. Ses caractéristiques sont uniques:  
• Isolation de polyuréthane  
• Portes à fermeture magnétique  
• Dégivrage entièrement automatique  
• Étagères réglables

- Tiroir double
  - Grands espaces de rangement dans la porte
  - Eclairage automatique.
- Disponible en deux dimensions  
Blanc seulement

Modèle No. 275 10 pi. cu.  
PRIX DE VENTE **\$299<sup>88</sup>**  
Modèle No. 325 12 pi. cu.  
PRIX DE VENTE **\$322<sup>88</sup>**

### Tabourets de bar en aubaine spéciale

Tous sont montés sur roulettes, niveau des pieds réglable, repose-pieds circulaire chromé, et hauteur du siège réglable.

- A. No. 1431 Dossier en plastique d'acrylique fumé avec siège recouvert de plastique noir.
- B. No. 1490 Dossier en lattes de bois pré-formées, teintées noyer, avec liège recouvert de vinyle noir.
- C. No. 1414 Modèle siège baquet, entièrement capitonné de vinyle noir.

**Votre choix \$28<sup>88</sup>** ch.

ÉCONOMISEZ **22.22**

**Lit d'Enfant  
'Lullaby'  
de Style  
Colonial**

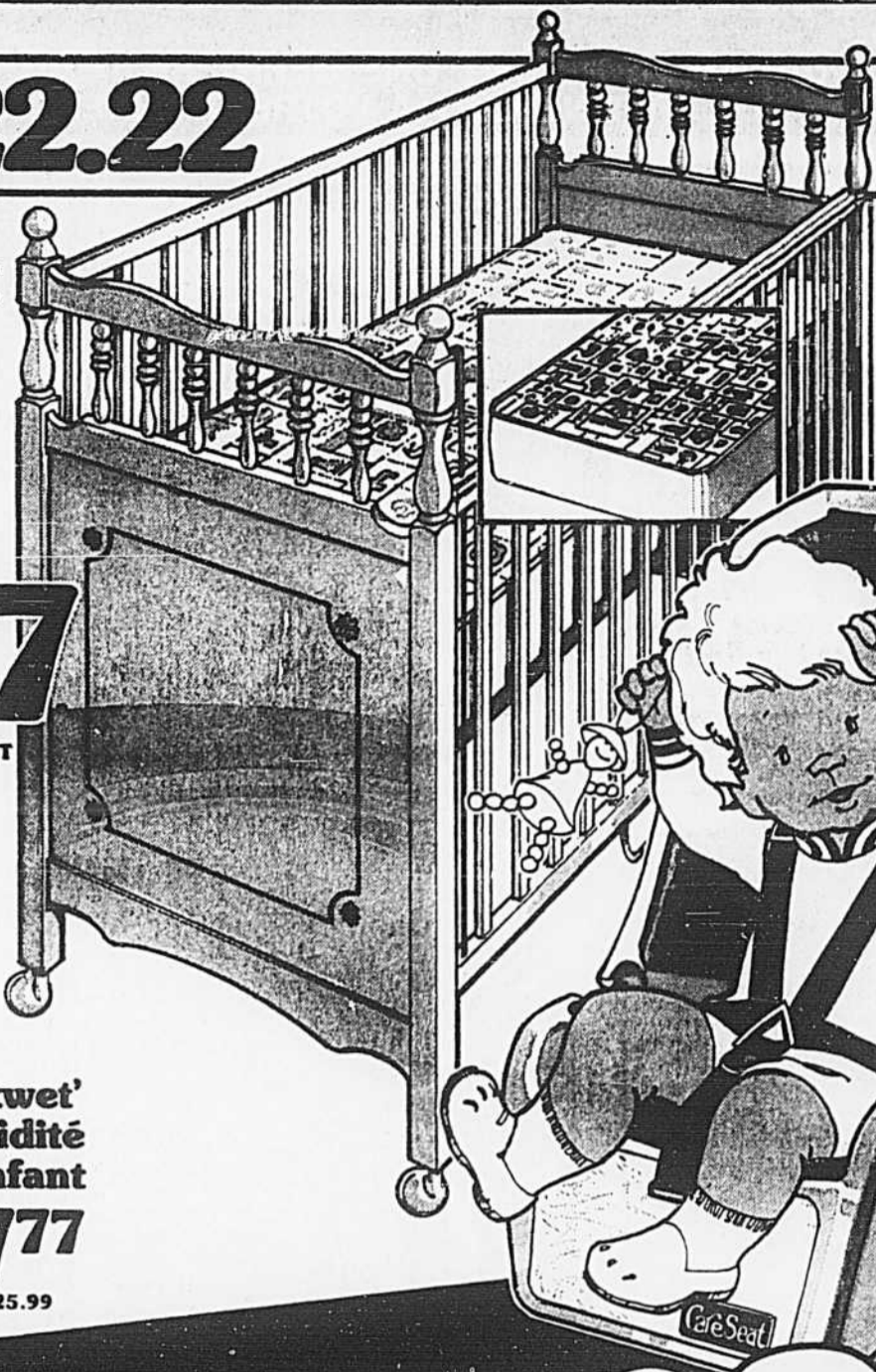
**74<sup>77</sup>**  
COURANT  
96.99

Le lit possède un côté haut qui s'abaisse avec une serrure stable et un mécanisme de dégagement qui doit être tiré afin de s'abaisser. Jolis pieds en bois dur, fini bois sculpté sur les panneaux d'extrémités. Non-Toxique.

**Matelas 'Kantwet'  
à l'Épreuve de l'Humidité  
pour Lit d'Enfant**

70 ressorts. Dessus imprimé juvénile. Les imprimés ne sont pas tel qu'illustré.

**17<sup>77</sup>**  
COUR. 25.99



ÉCONOMISEZ **10.22**

**Siège d'Auto  
Toute Sécurité  
'Questor' 3-dans-1  
pour Enfants.**

**29<sup>77</sup>**  
COURANT  
39.99

Mis à l'épreuve d'une façon dynamique pour une protection supérieure. Robuste paroi moulée à double-mur uni. Support en acier tubulaire. 3 positions: Debout, incliné pour la sieste, et tourné vers l'arrière pour les bébés.

# Hypermarché

Ça, Ça fait mon affaire!

**Table  
de Toilette  
'Cooley'**

**38<sup>77</sup>**  
COUR.  
46.99

Hyper-utile! Possède un dessus matelassé en vinylo, un bain, deux étagères, porte-serviettes, poche pour l'entreposage d'épingles. En épinette séchée au four et pieds chromés.



**Ensemble  
de 1 et 2 pièces  
pour le Dodo de Bébé**

**2<sup>77</sup>**  
COUR.  
JUSQU'À  
3.99

80% coton et 20% nylon. Tous les 1 pièce ont un devant à boutons-pression. Grandeurs P-M-G.

**Draps extensibles  
100% Coton  
pour Lits d'enfants.**

**2<sup>47</sup>**  
COUR.  
JUSQU'À  
3.29

S'ajuste très bien aux lits d'enfants de grandeur normale. Choix d'imprimés et tons unis. Hyper-valeur spéciale!



**NORTH  
STAR**

**Hyper-Spécial sur  
les Trotteurs 'North Star'.**

**12<sup>00</sup>** COUR. 15.88 ET 16.88  
**11<sup>00</sup>** COUR. 14.88 ET 15.88

A. 'Maître Olympique' Empeignes en nylon, protège-orteille en cuir suédé. Cambure coussinée. Semelle anti-dérapage. Bleu. Hommes 6 1/2-12, garçons et dames 3-6.

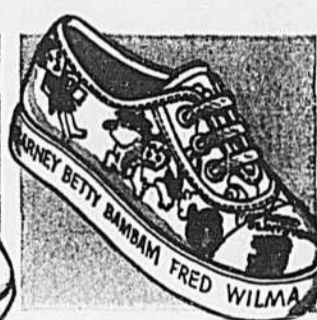
B. 'Cuir de Qualité' Empeignes en cuir, avec bord rayé. Protège-orteille. Collet et languette rembourrés. Cambure et semelle intérieure coussinées. Semelle anti-dérapage. Blanc. Hommes 6 1/2-12, garçons et dames 3-6.



**Souliers de Course  
en Toile  
pour Dames**

**2<sup>00</sup>**  
COUR.  
2.99

Semelle intérieure et cambure coussinées. Semelle moulée anti-dérapage. Blanc. Pointures jusqu'à 10 pour Dames et Adolescentes.



**Souliers de Course  
pour les  
Enfants**

**2<sup>00</sup>**  
COUR.  
2.99

Les personnages Fred Flinstone sur de robustes empeignes en serge de coton. Semelle intérieure coussinée. Semelle anti-dérapage. 5-10, 11-2.



**Espadrilles  
en Toile  
pour le Ballon-Panier**

**3<sup>50</sup>**  
COUR.  
JUSQU'À  
4.77

Empeignes en toile. Oeillets d'aération. Semelle anti-dérapage. Cambure coussinée. Couleurs assorties.



**Trotteurs  
Pika  
pour Hommes**

**9<sup>00</sup>**  
COUR.  
11.88

Empeignes en cuir de suédé bleu et or. Collet et languette rembourrés. Semelle anti-dérapage. Pointures 6 1/2-12.

**1 GRAND MAGASIN-CENTRE 2000, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL**

• 40 COMPTOIRS DE CAISSES pour un service rapide et plus efficace.

• POSTE D'ESSENCE 24 hrs. Notre station Esso libre service est ouverte pendant 24 hrs.

• NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ Aucun dépôt requis. Pour la marchandise générale seulement.

• MASTER CHARGE & CHARGEX Chargez la marchandise générale.

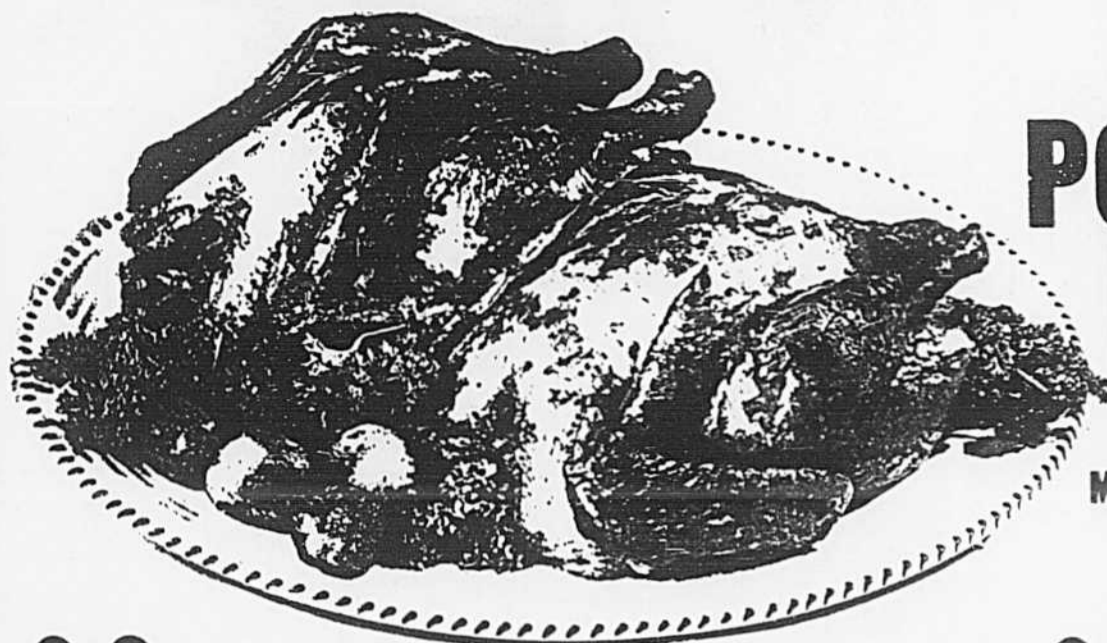
• RESTAURANT VILLAGEOIS Prenez un repas délicieux à notre restaurant après le magasinage.

• SERVICE FINANCIER AVCO Pour la marchandise générale seulement.

HEURES DU MAGASIN  
Lundi, Mardi, Mercredi - 9 a.m. jusqu'à 6 p.m.  
Jeudi, Vendredi - 9 a.m. jusqu'à 9 p.m.  
Samedi - 9 a.m. jusqu'à 5 p.m.

# Hypermarché

**BAS PRIX AVANT TOUT...comparez!**



**POULETS  
FRAIS**

CANADA  
CATÉGORIE "A"  
MOYENNE DE 3 À 4 LB

LB

**59¢**

**HYPER-SPECIAL**

**BACON**

BONIMART  
SANS COUENNE

PQT 1 LB

**139**

**HYPER-SPECIAL**

**JUS D'ORANGE**

CONGELÉ

PICNIC

BTES  
6 1/2 oz

**6 100**

**HYPER-SPECIAL**

**SOUPES AUX**

TOMATES

CAMPBELL

BTES  
10 OZ

**6 100**

**HYPER-SPECIAL**

**FÈVES JAUNES**

COUPÉES

PICNIC

CANADA  
RÉGULIÈRES

BTES  
19 OZ

**5 100**

**HYPER-SPECIAL**

**JUS DE TOMATES**

LIBBY'S

CANADA  
DE FANTAISIE

BTE  
48 OZ

**43¢**

**HYPER-SPECIAL**

**BANANES**

GROS FORMAT

MÛRES  
ET FERMES

LB

**19¢**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 24 AVRIL 1976. NOUS NOUS RÉSERVONS  
LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS PAS DE VENTE AUX MARCHANDS

# Hypermarché

CENTRE 2000, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL

## Même situation dans d'autres hôpitaux Spécialistes et omnipraticiens appuient les médecins de Val-d'Or

par Huguette LAPRISE

L'abcès dont souffrait les hôpitaux depuis que le ministre des Affaires sociales a imposé des coupes budgétaires est sur le point de crever.

Ces restrictions budgétaires imposées au début de l'année ont en effet forcé certains hôpitaux à apporter des limitations dans certains services professionnels. Situation que les médecins n'acceptent pas. Le cas de l'hôpital Saint-Sauveur de Val-d'Or ou les médecins ne répondent qu'à des services essentiels parce qu'ils estiment que l'établissement n'est pas en mesure de fournir autre chose pourrait se retrouver à maints exemplaires dans la province.

Lors d'une conférence de presse que le Conseil des médecins et dentistes du Centre hospitalier de Val-d'Or a donnée hier, à Montréal, le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec a déclaré que le cas de Val-d'Or n'était pas unique et que d'autres hôpitaux s'opposaient aux forces de réduire

leurs services à la suite des compressions de budget imposées aux hôpitaux en janvier. Le Dr Robillard qui n'a pas voulu donner le nombre d'hôpitaux impliqués, a néanmoins précisé qu'un hôpital aussi important que le Mont-Tremblant se trouvait dans cette situation.

En plus de cette déclaration du Dr Robillard, la présence de tout l'état-major des médecins du Québec à cette conférence de presse des médecins de Val-d'Or révèle le malaise qui existe entre le ministère des Affaires sociales et les médecins ainsi que la position que ceux-ci entendent adopter.

Le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, a déclaré, hier, que son organisme appuyait totalement le geste posé par les médecins de Val-d'Or qui ont limité leurs activités professionnelles aux services d'urgence depuis le 22 mars dernier. Il a ajouté qu'il était impensable que le gouvernement se serve des médecins comme boîtes émissaires. Il faut que le gouvernement, selon lui, détermine si oui ou

non, il peut payer des soins de première qualité aux citoyens du Québec quels qu'ils soient. Le Dr Roy estime que le cas de Val-d'Or est typique. Cette population est l'une des plus défavorisées du Québec. En fait, en matière de soins de santé et du nombre des médecins qui y pratiquent, elle se classe au même rang parmi les onze régions socio-économiques du Québec.

Quant au Dr Gérard Hamel, président de la Fédération des omnipraticiens, bien que plus prudent dans sa prise de position, il n'en appuie pas moins inconditionnellement les médecins de Val-d'Or. Il a tenu à souligner que le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Sauveur de Val-d'Or s'était engagé à maintenir tous les services. Mais que toutes les décisions du conseil, de quel qu'hôpital que ce soit, devaient être entérinées par le ministère des Affaires sociales et que par conséquent, elles n'étaient réalisables qu'en fonction des ressources financières mises à la disposition de l'hôpital.

Rappelons que les 22 médecins de Val-d'Or ont débrayé, le 22 mars, parce qu'ils veulent mettre fin à la situation pénible qui existe depuis deux ou trois ans dans l'établissement selon eux.

Ces médecins estiment que les restrictions budgétaires de 1976 appliquées par l'administration en coupant le temps supplémentaire, en éliminant les remplacements de personnel, ont provoqué une détérioration importante des services obligeant le Conseil des médecins et dentistes à n'offrir que des services d'urgence diminuant ainsi de façon importante la quantité des services afin d'en préserver le plus possible la qualité.

Une rencontre a eu lieu entre les représentants de l'hôpital de Val-d'Or, ceux des médecins et ceux du gouvernement du Québec, le 6 avril. Jusqu'ici cette réunion n'a rien donné de positif. Conditionnel au retour au travail normal des médecins, le gouvernement propose d'envoyer une première équipe de travail qui étudiera l'élaboration d'un plan de redressement financier de l'hôpital. Une autre équipe ayant pour mandat d'étudier l'organisation des soins médicaux sera également dépêchée sur les lieux.

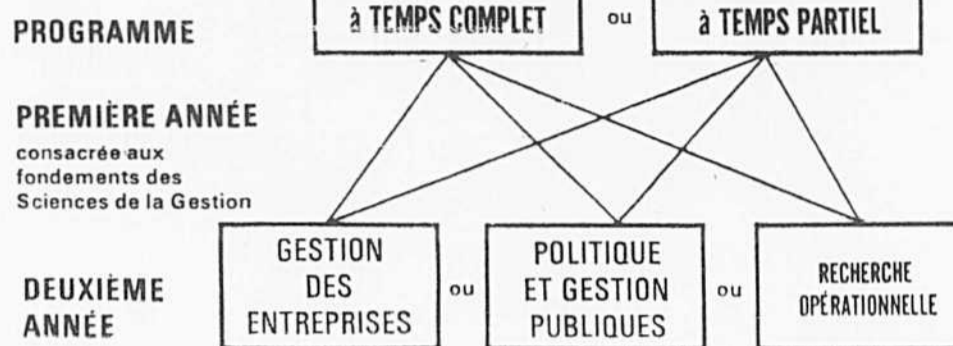
Les médecins refusent de retourner au travail tant et aussi longtemps que le ministère n'aura pas donné l'assurance qu'il endossera l'engagement du conseil d'administration qui est de maintenir les services qui se donnent dans l'établissement depuis trois ans. Le ministère doit donc combler les déficits de l'hôpital et approuver le budget de 1976 tel que soumis au début de janvier.



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

# MBA

**CONDITIONS D'ADMISSION** Baccalauréat obtenu avec une moyenne générale de "B".  
Le Comité d'admission du Programme de M.B.A. se réserve le droit de demander à certains candidats de subir le test G.M.A.T.



Tous les cours sont offerts en FRANÇAIS et/ou en ANGLAIS

**DATES LIMITES** des demandes d'admission: 15 juin 20 octobre

Semestre: automne 76 hiver 77

Pour renseignements, adressez-vous au: Directeur, Programme de M.B.A.,  
Sciences de la Gestion, 115, rue Wilbrod, Ottawa, Ontario, K1N 9B5  
Tél.: (613) 231-7004

## Mt ROYAL une qualité qu'on vante... ...actuellement en vente!

Prix de vente

**\$1295**

**ROYAL SEMI-GLO**  
Peinture pour l'intérieur, à l'alkyde, fini semi-lustre. Lavable, elle est idéale pour toutes les pièces de la maison, et vous procurera un fini riche et durable.



Prix de vente

**\$1275**

**ROYAL COTE**  
Gris-bleu à plancher d'une endurance exceptionnelle. Pour l'intérieur et l'extérieur.



Prix de vente

**\$1235**

**ROYAL COTE**  
Superbe peinture au fini mat, au latex acrylique pour l'extérieur. Conçue pour résister au cliquage et au pelage, elle respire.

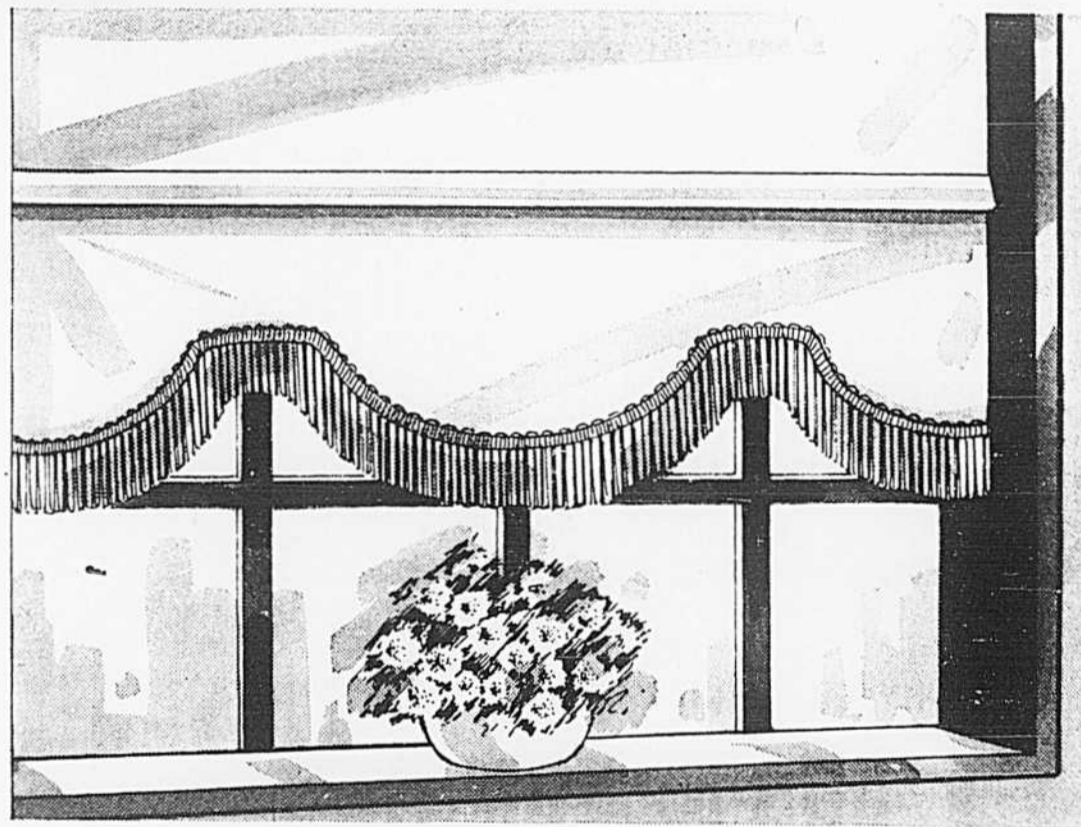


## Mt ROYAL ...on s'en vante!

<b>CENTRE DE LA COULEUR</b> MONTREAL NORD 5150 CHARLEBOI MONTREAL NORD, P.Q. 322-6040	<b>QUINCAILLERIE BOYER</b> 707 Bord du Lac Deval 631-3538	<b>QUINCAILLERIE BINETTE INC.</b> 10344 St-Laurent Montréal H3L 2P2 388-5727
<b>A. GOYETTE &amp; FILS ENRG.</b> QUINCAILLERIE HARDWARE 1473 est. Laurier 521-9580	<b>QUINC. JEAN DAoust LTÉE</b> (TAPISSERIE) 546 est. Duluth Montréal 844-3659	<b>QUINCAILLERIE JEAN HÉBERT</b> HARDWARE 1115, Mont-Royal est 526-3337
<b>LAGACÉ DÉCOR ENRG.</b> 2601, BOUL. ROSEMONT MONTREAL 727-4155	<b>QUINCAILLERIE MOUSSETTE LTÉE</b> 1561 est. Ontario 522-2101	<b>PIGEON SPORT ET QUINCAILLERIE</b> 175 est. rue Roy Montréal 842-6741
<b>ST-ZOTIQUE LUMBER INC.</b> 2345 est. St-Zotique 725-9378	<b>QUINCAILLERIE MAURICE THOUIN INC.</b> 328, rue NOTRE DAME REPERTIGNY 581-1270	



ÇA FAIT DU BRUIT!  
**GRANDE VENTE MAI**  
SIMPSONS  
LA PLUS GRANDE VENTE SIMPSONS DE LA SAISON PRINTANIÈRE



**RABAIS 25%**  
stores de marque "Nocturnex"  
faits sur mesure

Par exemple: modèle "Fibropuc"

Uni, 84"x70"

Frangé, 84"x84"

Prix rég. 71<sup>90</sup>

Prix rég. 81<sup>48</sup>

Redonnez de l'éclat à vos fenêtres en profitant de cette offre Simpsons. Rabais 25% sur toute la gamme des stores "Nocturnex" faits sur mesure. Ces ravissants modèles enjoliveront une chambre, le vovoir, la cuisine... Faites votre choix parmi un vaste assortiment de stores opaques ou semi-opaques, unis ou festonnés. Variété de textures et de coloris. Les stores seront fabriqués selon vos exigences.

Venez sans attendre... la vente se termine samedi 8 mai. Veuillez nous accorder 10 jours pour la livraison.  
Rayon 753 au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.  
Pour achat en personne seulement.

**Simpsons**

LA PLUS GRANDE VENTE SIMPSONS DE LA SAISON PRINTEMPS  
ÇA FAIT DU BRUIT!

# GRANDE VENTE MAI SIMPSONS



## batterie de cuisine "Revere"

Prix reg. Simpsons 134.98

**139.99**

ens. 12 pièces

Rabais 14.99! Superbe batterie de cuisine en acier inoxydable et dessous en cuivre, distribuant uniformément et rapidement la chaleur. Les couvercles ferment bien, il n'y aura donc aucune perte de chaleur et vos aliments garderont toutes leurs vitamines. Manches et boutons en bakélite. L'ens. 12 pièces comprend: casseroles couvertes 32 on., 64 on., et 128 on., cocotte couverte 192 on., poeles ouvertes 8" et 10"; étouffée-passoire 96 on., récipient 48 on. pour former bain-marie.

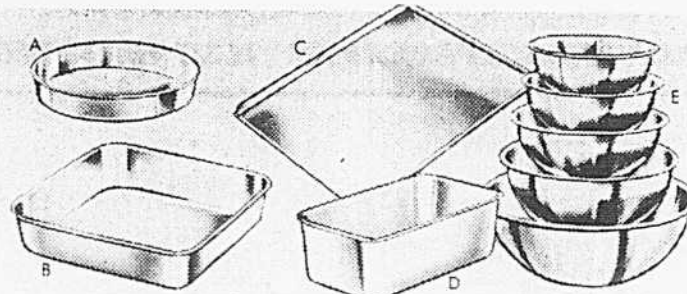


## mélangeur "Sunbeam"

Prix reg. Simpsons 89.98

**78.99**

Rabais 10.99! Mélangeur 12 vitesses à contrôle facile par cadran. Puissant moteur. Fouets de grandes dimensions, table tournante, pratique cordon amovible. Complet avec bols 128 on. et 48 on. en acier inoxydable. Blanc avec garniture ton bois.



## moules "Volrath" à bas prix

Vous aimerez ces moules et ces bols à mélanger en acier inoxydable rebelle à la rouille, aux étouffures et aux fendillements.

	Prix reg. Simpsons	Vente
A. Moule à gâteau rond, 9" x 12" (prof.)	6.50	<b>3.29</b>
B. Moule à gâteau carré, 8 1/2" x 7" (prof.)	6.00	<b>3.99</b>
C. Moule à biscuits, 15 1/2" x 10 1/2" x 1"	4.00	<b>5.99</b>
D. Moule à pain, 8 1/2" x 12 1/2" x 2 1/2"	7.50	<b>5.49</b>

## Bols à mélanger "Century":

	Prix reg. Simpsons	Vente
E. 18 on.	2.50	<b>2.19</b>
F. 36 on.	3.99	<b>3.29</b>
G. 36 on.	6.50	<b>5.79</b>
H. 36 on.	8.50	<b>7.79</b>
I. 48 on.	12.50	<b>9.99</b>

Toutes les dimensions sont approximatives.

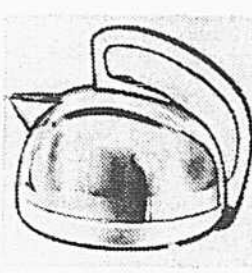


## fait-tout "Cornwall"

Prix reg. Simpsons 23.98

**20.99**

Rabais 2.99! Ce fait-tout "Cornwall" retient les saveurs et la saveur naturelle de vos aliments. Modèle 128 on. en gris avec couvercle en verre. Contrôle thermostatique de température haut et moyen. Ton jaune garni brun.

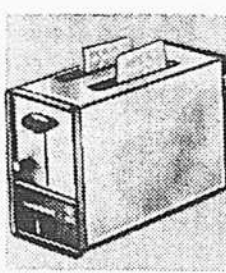


## bouilloire électrique

Prix Simpsons

**24.99**

Cette bouilloire "General Electric" fait bouillir l'eau rapidement grâce au puissant élément de 1500 watts. Coupe-circuit automatique. Cordon amovible. Fini chrome luisant avec poignée et base ton or mignon.



## grille-pain 2 tranches

Prix reg. Simpsons 29.98

**25.99**

Rabais 4.99! Grille-pain automatique "General Electric" de style compact. Larges fentes, levier silencieux. Contrôle cuisinant avec aide de chaleur pour du pain grillé à votre goût. Extérieur en chrome, poignées de bouton en bakélite.

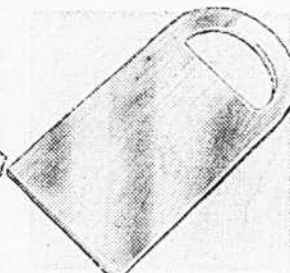


## four-grille-pain "GE"

Prix reg. Simpsons 59.98

**49.98**

Rabais 10.00! Grille le pain, les petites pizzas, échauffe et cuit les hot-dogs, pâtisseries. Four de 700" à 3000". Porte transparent. Extérieur en acier chromé avec garniture bakélite ton or mignon et amovibles.

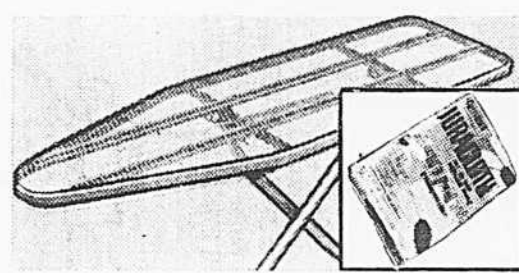


## planches en bois dur

Prix reg. Simpsons

**4.99**

Indispensables dans toute cuisine! Planches en bois dur "Château de Bois" de fabrication canadienne. Fin naturelle.



## planche à repasser en métal et ens. housse et molleton

A. Rabais 3.99 sur planche à repasser réglable. Planche à repasser en métal avec pieds en forme de "T", dessus en filot. Pieds avec embouts en plastique anti-dérapant. Hauteur réglable facilement. Fini email en ton avocat.

B. Rabais 1.49 sur ens. housse et molleton. Ens. "Duraclot" idéal pour planche à repasser format standard. Rebelle au roulement. Cordon cuisinant pour un ajustement parfait.

Rayon 755 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

## serviettes "Camtex" de qualité imparfaite

Prix Vente Mai

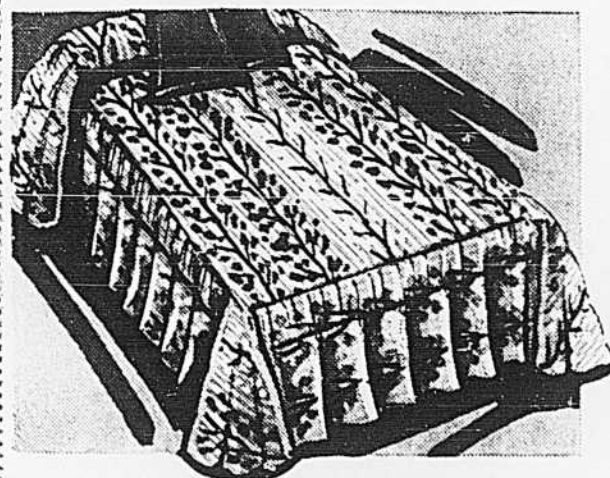
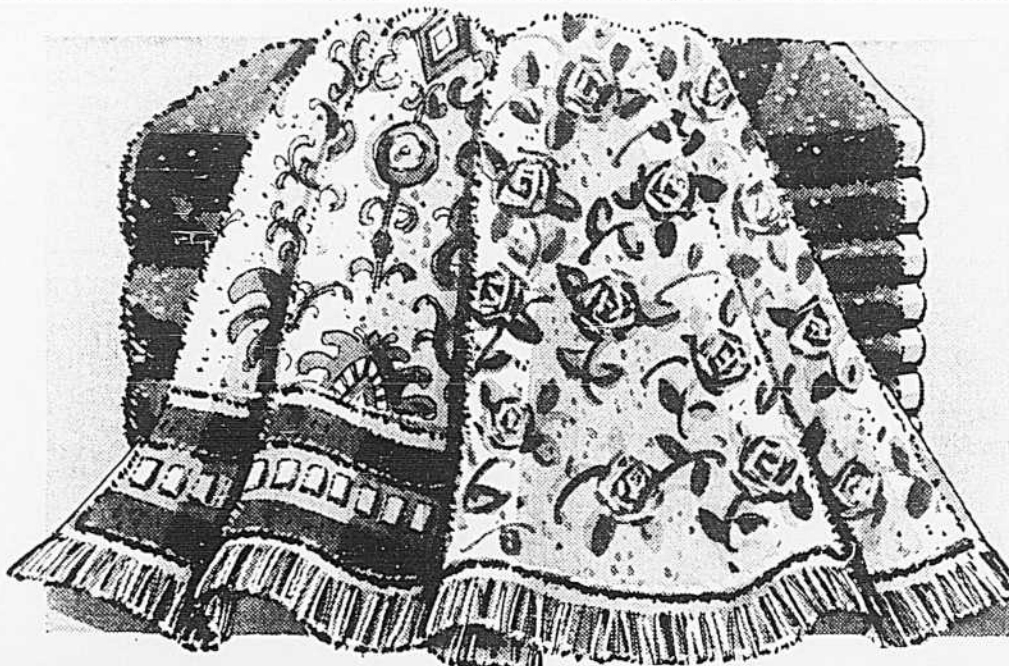
Bain env. 22" x 42" **2/3.60**

Main env. 15" x 21" **2/2.20**

Debarbouillette **2/1.20**

Pensez à l'été et aux vacances et vous voudrez vous procurer plusieurs de ces fameuses serviettes "Camtex" en tissu éponge de coton. De légères imperfections n'altèrent en rien ni leur apparence, ni leur durabilité. Choix de serviettes unies, imprimées ou à motif jacquard. Ourlets unis ou frangés. Gais coloris: or, bleu, melon, rose foncé ou brun. Les modèles ne sont pas nécessairement assortis mais les commandes seront remplies en tenant compte de votre choix. Venez tôt pour un meilleur choix.

Commandes acceptées sur dimensions et coloris seulement.

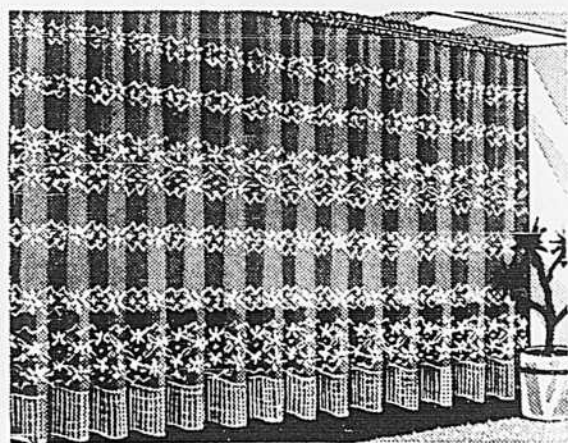


## couvre-lit piqué

Prix Vente Mai

Jumeau **16.99** Double **17.99**

Ajoutez une note décorative à votre chambre à coucher en garnissant votre lit de l'un de ces attrayants couvre-lits! Confection 100% polyester lavable à la machine et ne nécessitant aucun repassage. Modèle à dessus piqué cossiné de fibre polyester et rehaussé de volants. Imprimé or, bleu ou vert sur fond blanc.



## panneaux brodés

Prix Vente Mai

72" x 63" **7.99** ch.

72" x 95" **10.99** ch.

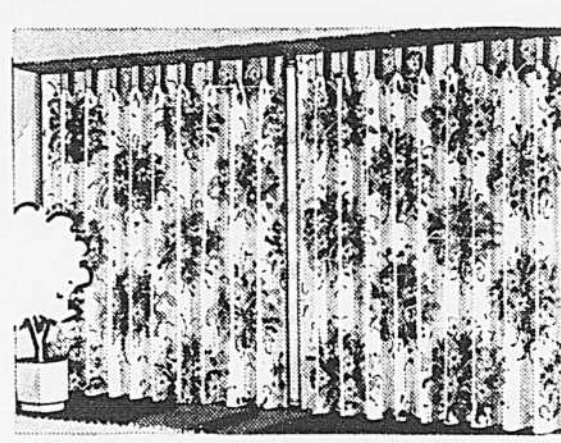
108" x 81" **11.99** ch.

72" x 81" **8.99** ch.

108" x 63" **9.99** ch.

108" x 95" **12.99** ch.

Décorez vos fenêtres avec ces jolis panneaux offerts à bas prix intéressants. 100% polyester à motif de broderie tissé. Se lavent facilement et ne requièrent pas de repassage. Blanc ou ton or.



## tentures "Fiberglas"

Prix Vente Mai

44" x 95" **8.99** pai.

96" x 95" **17.99** pai.

144" x 95" **27.99** pai.

De belles tentures décoratives en épais "Fiberglas" d'entretien minime. Lavables, séchent en s'égouttant. Gai motif floral convenant à tout décor. Tête à plis pincés, ourlet de 3". Ton or, bleu ou rose foncé.

Toutes les dimensions sont approximatives.

Rayon 792, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

## Contrat approuvé à Cooprix

Par une large majorité, les employés des trois magasins Cooprix, membres du local 500 de l'Union des employés de commerce (FTQ), ont approuvé leur nouveau contrat de travail qui leur accorde des salaires légèrement supérieurs à ceux payés par les magasins Dominion.

"Le gain le plus important que nous avons obtenu, c'est sans aucun doute la parité de salaires entre les employés à temps partiel et les employés réguliers, après trois ans d'ancienneté. Dans les magasins Cooprix, environ 70 pour cent des employés sont à temps partiel", a déclaré M. Pierre Laramée, négociateur syndical.

La ratification de ce nouveau contrat de travail s'est faite après de longues négociations et l'intervention de M. Fernand Daoust, secrétaire-général de la FTQ, à titre de médiateur spécial accépté par les deux parties.

Le nouveau contrat sera d'une durée de 24 mois.

On sait que les 140 employés des magasins Cooprix avaient déjà voté à deux reprises en faveur du recours à la grève. Ils avaient décidé de retarder le déclenchement de celle-ci après la nomination de M. Daoust comme médiateur spécial.

## La CECO publie son rapport aujourd'hui

La Commission d'enquête sur le crime organisé doit publier son rapport préliminaire aujourd'hui. Il a trait aux activités de "Benoit" et "Fred", qui ont pris fin le 18 décembre dernier et qui portaient sur les activités de la pègre italienne de Montréal et des neuf frères Dubois.

Le rapport est incomplet, la commission ayant été impuissante à faire comparaître plusieurs témoins qui avaient obtenu la suspension de leurs citations en attendant le jugement de la Cour suprême du Canada sur la constitutionnalité de l'enquête.

Le mois dernier, la Cour suprême a décrété que l'enquête ne violait pas la constitution, et depuis lors, la commission a été en mesure d'entendre plusieurs témoins à huis clos.

On s'attend à ce que le rapport soumette au gouvernement des recommandations sur les moyens de lutter contre le crime organisé.

Les prochaines audiences publiques doivent débuter le 17 mai.

## Elle battait son mari

NEW YORK (AP) — Un riche banquier new-yorkais, M. Grant Keeln, 76 ans, ex-président d'une grande société d'assurances, a obtenu, mardi, la séparation d'avec sa femme, Viktoria, plus jeune que lui de 31 ans, qu'il avait épousée en 1962, parce qu'elle le battait et exigeait qu'il se soumette à ses caprices sexuels.

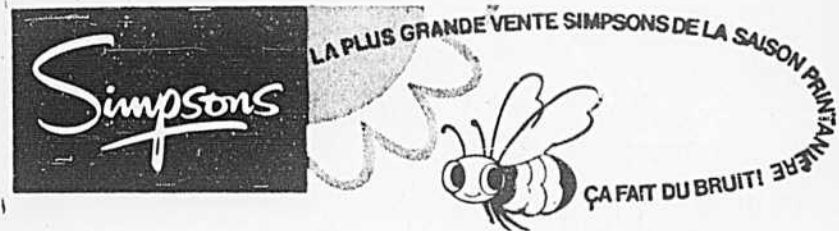
Dans sa décision, le juge adjoint à la Cour suprême Beatrice Shainswit qualifie Mme Keeln de "femme méchante". Le juge note qu'elle cherche à malmenager son mari en usant "de l'hystérie, des cris et des violences physiques perverses pratiquées sur un homme plus âgé et mal préparé aux combats à coups de poing avec une femme hurlante".

Selon le magistrat, le malheureux époux avait deux fonctions. D'abord "il lui fallait transporter sa femme quand elle désirait faire des achats ou voyager. Ensuite, il devait rester au lit avec elle pour satisfaire ses besoins émotionnels et sexuels".

Le rapport du juge fait état de constantes blessures et contusions du corps de M. Keeln du fait des attaques conjugales. Une fois même, la violente épouse avait déchiqueté avec ses dents un oreiller de son vieil époux. Une autre fois, elle lui avait poché les deux yeux. En une autre occasion, elle l'avait si gravement blessé à un oeil que les médecins craignaient que cet oeil soit perdu.

**COMPOSEZ 842-7221... JOUR ET NUIT**

Achetez par téléphone 24 heures par jour... 7 jours par semaine



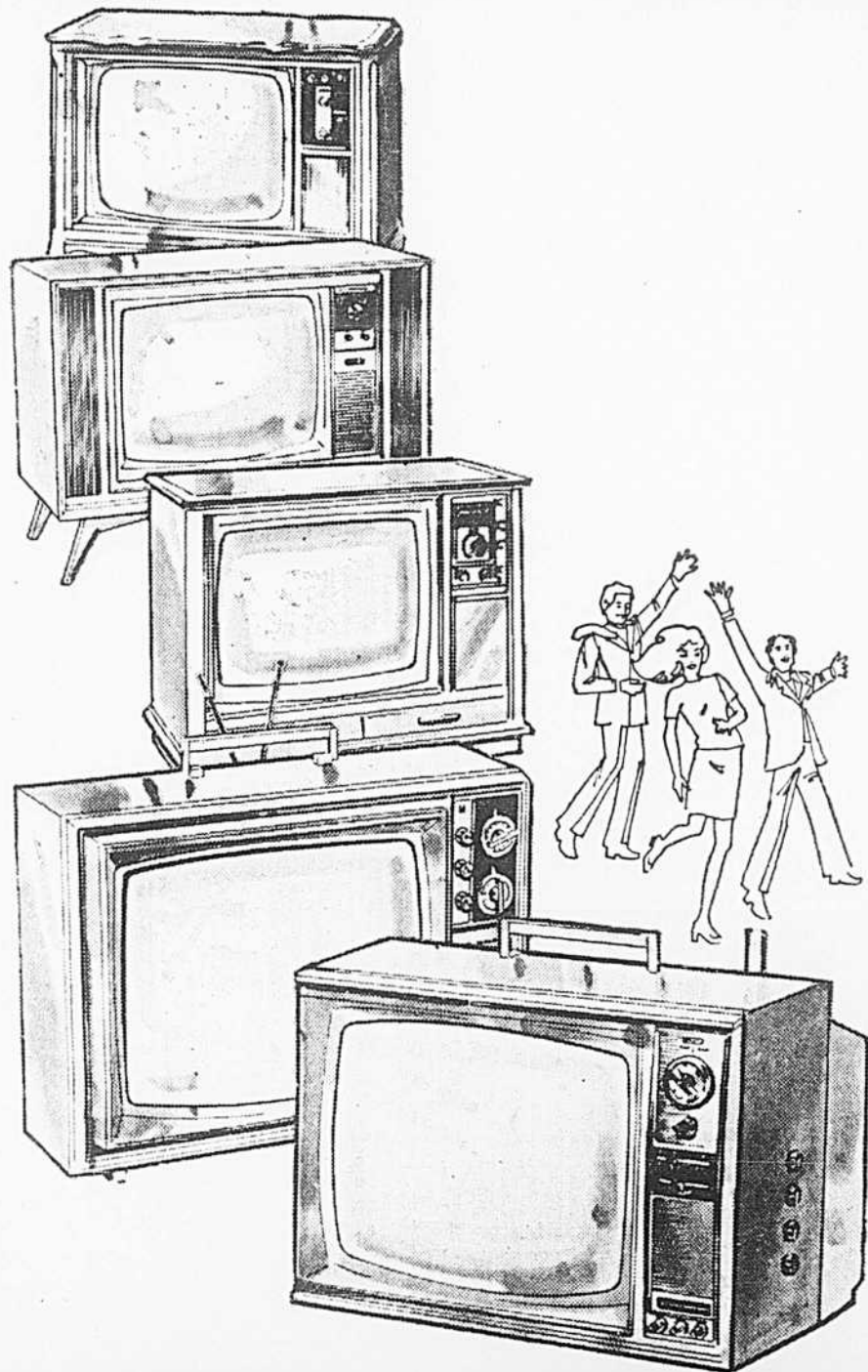
# GRANDE VENTE MAI SIMPSONS



## À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Consultez la circulaire bilingue de 56 pages "Vente Mai" Simpsons! Si vous n'avez pas reçu votre copie, venez en chercher une au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Composez 842-7221... jour et nuit.

AUX 4 MAGASINS SIMPSONS • EN VILLE • FAIRVIEW • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL



# SOLDE

Téléviseurs couleur portatifs ou console modèles de démonstration et d'étalage portant tous l'étiquette de manufacturiers réputés

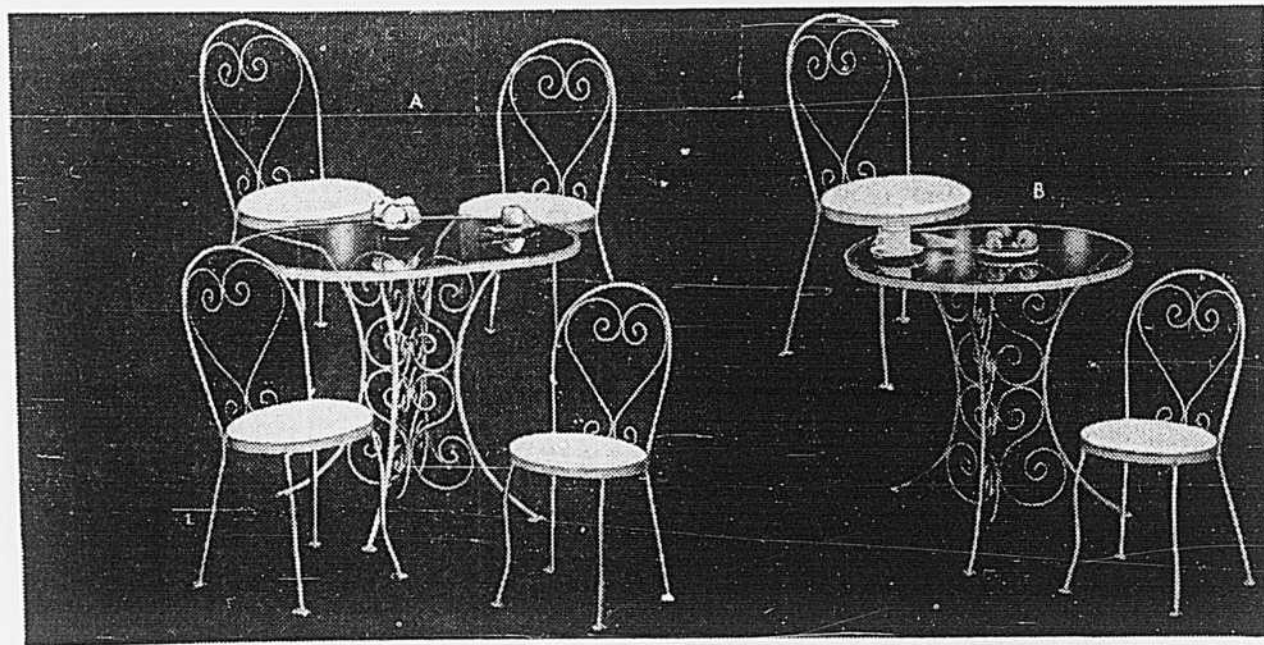
Prix orig. Simpsons \$499 à \$1050

## \$425 à \$899

Si vous attendez une occasion exceptionnelle pour vous procurer un nouveau téléviseur couleur de grande qualité, vous profiterez sûrement de ces bas prix! Vous choisirez des modèles de démonstration ou d'étalage provenant de manufacturiers réputés tels "Electrohome", "RCA", "Shar", "Philips", "Toshiba", "Quasar" et "Panasonic" dans le groupe. Que vous optiez pour le modèle portatif pratique ou l'élégant console, ils vous sont tous offerts dans une variété d'ébénisterie. Ces téléviseurs au rendement incomparable sont en parfait état de fonctionnement et sont entièrement garantis pour un an, service à domicile inclus. Venez vite chez Simpsons et vous verrez tout en couleur!

Ceci est un solde saisonnier, les articles seront en vente jusqu'à épuisement du stock. Rayon 770 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement



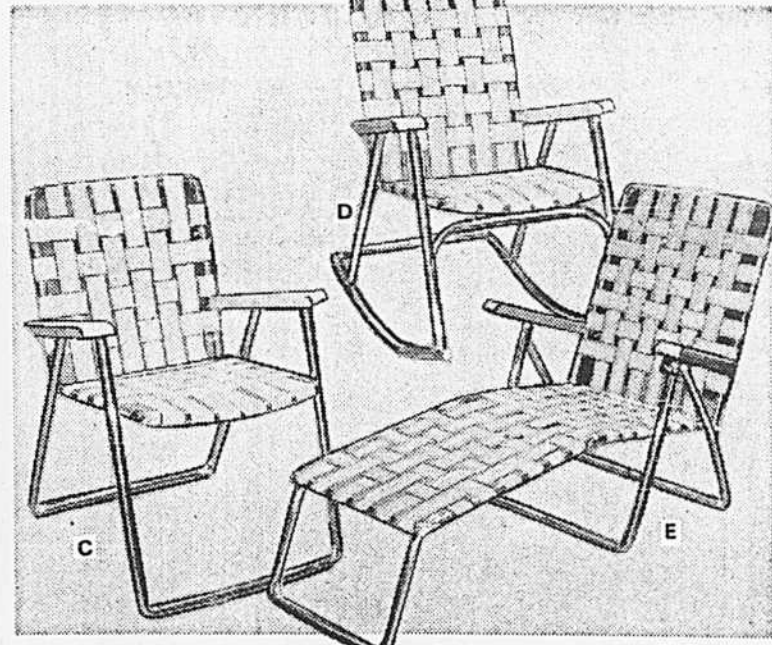
jolies dinettes 2 ou 3 pièces en fer forgé

Prix Vente Mai

A. Ens. 5 pces **219<sup>98</sup>** B. Ens. 3 pces **129<sup>98</sup>**

Ensoleillez votre cuisine avec ces jolies dinettes! Elles sauront l'animer grâce à leur fini blanc éclatant! Elles pourront même enjoliver votre patio ou votre jardin! Construction robuste en fer forgé avec solides cadres ton blanc, surfaces des tables en verre épais translucide et sièges coussinés, recouverts vinyle ton jaune. Choisissez celle qui vous convient et profitez de ces prix très avantageux!

A. Ens. 5 pces table ovale 26" x 40", 4 chaises ..... Prix Vente Mai **219.98** B. Ens. 3 pces table ronde 30", 2 chaises ..... Prix Vente Mai **129.98**



chaises de jardin aluminium

Prix Vente Mai

C. Chaise **10<sup>99</sup>** D. Berceuse **16<sup>99</sup>** E. Chaise-longue **19<sup>99</sup>**

Préparez-vous dès maintenant à faire de votre jardin ou patio... un endroit charmant où il fait bon se reposer! Voici de confortables meubles à sangles nylon avec cadres soudés en aluminium robuste. Tous se plient pour faciliter le rangement et le transport. Sangles ton bleu vif ou vert lime. Appui-bras en plastique assortis.

C. Chaise Prix Vente Mai sangles 6 x 8 ..... **10<sup>99</sup>** D. Berceuse Prix Vente Mai sangles 6 x 9 ..... **16<sup>99</sup>** E. Chaise-longue Prix Vente Mai sangles 6 x 18 ..... **19<sup>99</sup>**

Rayon 769 au sixième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

COMPOSEZ 842-7221... jour et nuit Achetez par téléphone 24 heures par jour, 7 jours par semaine.



ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE — LA GARANTIE DE SIMPSONS VOUS ASSURE "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"